

Consommation de cigarettes non taxées en Suisse

- A. Estimation à partir du Monitoring suisse des addictions 2014
- B. Estimation à partir des résultats de l'Enquête sur les emballages vides
- C. Test d'achats de cigarettes sur Internet

Claude Jeanrenaud
Alain Schoenenberger
Lasha Labaze

Institut de recherches économiques
Université de Neuchâtel

Décembre 2016

Etude financée par le Fonds de prévention du tabagisme, projet 14.005958

TABLE DES MATIERES

Résultats en bref.....	III
A. Estimation à partir du Monitoring suisse des addictions 2014	1
Résumé	2
I. Introduction	4
II. Les achats de cigarettes non taxées	5
1. Données	5
2. Méthode	6
3. Résultats.....	7
3.1 Sources d'approvisionnement	7
3.2 Part dans la consommation.....	8
4. Marge d'erreur de la part dans la consommation.....	8
III. Les déterminants des achats de cigarettes non taxées.....	10
1. Modèle explicatif	10
2. Déterminants selon la source d'approvisionnement.....	11
IV. Discussion	13
V. Références	14
B. Estimation à partir des résultats de l'Enquête sur les emballages vides.....	17
Résumé	18
I. Introduction	23
II. Consommation de cigarettes non taxées sur le territoire suisse.....	24
1. Démarche.....	24
2. Volume de produits non taxés consommés en Suisse.....	25
3. Cigarettes non taxées en Suisse : effet sur le coût moyen d'approvisionnement	27
4. Pertes de recettes fiscales	28
III. Consommation de cigarettes non taxées par la population résidente	29
1. Démarche.....	29
2. Population présente sur le territoire suisse.....	30
2.1 Population résidente	30
2.2 Visiteurs et travailleurs frontaliers étrangers présents sur le territoire suisse.....	31

2.3	<i>Présence à l'étranger de résidents suisses</i>	33
3.	Consommation de cigarettes en Suisse par les visiteurs étrangers (flux entrants).....	34
3.1	<i>Visiteurs étrangers en Suisse avec nuitées</i>	34
3.2	<i>Visiteurs étrangers en Suisse sans nuitée</i>	35
3.3	<i>Frontaliers</i>	35
4.	Consommation de cigarettes à l'étranger par des résidents (flux sortants)	36
4.1	<i>Visiteurs avec et sans nuitées</i>	36
4.2	<i>Frontaliers</i>	36
5.	Achats de produits hors taxes : synthèse	37
6.	Consommation de cigarettes taxées et non taxées par des résidents	40
IV.	Vraie consommation de cigarettes de la population résidente	43
V.	Références	45
VI.	Annexes	49
C.	TEST d'achats de cigarettes sur Internet	73
Résumé	74
I.	Introduction	74
II.	Méthode	75
III.	Prix et frais d'envoi	76
IV.	Contrôle de l'âge de l'acheteur	77
V.	Réception des produits	77
VI.	Résultats	78
VII.	Conclusions	79
VIII.	Références	80
IX.	Annexe I : Sites de vente en ligne recensés	81
X.	Annexe II : Achats test - images des colis	83

RÉSULTATS EN BREF

Les taxes sur le tabac sont un outil central de la politique de prévention, l'une des mesures les plus efficaces pour inciter les non-fumeurs à ne pas commencer à fumer et les fumeurs à s'arrêter. Or, la possibilité offerte aux fumeurs d'acheter des cigarettes sans taxes ou à faibles taxes risque d'affaiblir les efforts de prévention. Le but de l'étude consiste à estimer la part de produits non taxés en Suisse dans la consommation de cigarettes et leur impact sur le coût moyen d'approvisionnement.

L'étude comprend trois volets. Le premier volet contient une estimation de la consommation de cigarettes non taxées tirée d'une enquête sur les sources d'approvisionnement menée auprès des fumeurs (Monitoring suisse des addictions). Dans le second volet, le volume de cigarettes non taxées en Suisse est estimé à partir des résultats de l'Enquête sur les emballages de cigarettes vides collectés dans les 28 pays européens plus la Norvège et la Suisse (KPMG UK 2015). Dans le troisième volet, les auteurs s'intéressent aux achats de cigarettes sur Internet.

A. La consommation de cigarettes non taxées en Suisse : estimation à partir du Monitoring suisse des addictions 2014

Objectif : l'étude évalue le volume de cigarettes qui échappent aux taxes en Suisse et la part des produits non taxés dans la consommation de la population résidente.

Résultats : six fumeurs sur dix achètent uniquement des cigarettes taxées en Suisse. Ceux qui achètent des produits non taxés le font en boutique hors taxes (23,6% des fumeurs), à l'occasion d'un voyage à l'étranger (22,3%), en zone frontière (12,0%) ou, plus rarement, dans la rue (4,0%). Dans la consommation totale de cigarettes, les produits non taxés en Suisse occupent une place marginale (10%) et leur influence sur le coût moyen d'approvisionnement reste modeste (baisse de prix d'environ 4%). Toutefois, pour quelques groupes – les consommateurs occasionnels et les acheteurs de cigarettes dans la rue – chez qui la part des achats non taxés est nettement plus forte, la baisse du coût moyen des cigarettes constitue non seulement une perte de recettes pour l'Etat mais encore un risque non négligeable de santé publique.

B. Consommation de cigarettes non taxées en Suisse – Estimation à partir de l'Enquête sur les emballages vides 2014

Objectif : l'étude vise à estimer le volume de cigarettes consommées en Suisse ou par des Suisses qui échappent à l'impôt et la part que ces produits représentent dans la consommation. Nous avons également voulu savoir s'il existe un décalage entre la consommation de cigarettes estimées à partir des quantités autodéclarées (Monitoring suisse des addictions) et celle estimée à partir des ventes légales en Suisse. Nous savons qu'il existe un risque de sous-déclaration (l'enquêté annonce une quantité inférieure à sa consommation effective) ou de fausse déclaration (l'enquêté ne révèle pas correctement son statut, par exemple se déclare fumeur occasionnel au lieu de fumeur quotidien) lorsque les questions portent sur des comportements indésirables (tabac, alcool, obésité).

Résultats : 8,7% des cigarettes consommées sur le territoire suisse ne sont pas taxées en Suisse. Il s'agit de produits hors taxes (4,8%) ou de cigarettes taxées à l'étranger (3,9%), parfois à des taux très bas. C'est toutefois la consommation de la population résidente qui constitue la grandeur pertinente pour la politique de santé. Les cigarettes non taxées consommées par des Suisses atteignent

1'072 millions d'unités sur une consommation annuelle totale de 10,7 milliards, soit 10%. Ce résultat confirme l'estimation réalisée à partir du Monitoring suisse des addictions.

Le produit de l'impôt sur le tabac – 2'257 millions en 2014 – sert à financer l'AVS/AI, mais aussi le Fonds de prévention du tabagisme. Toute diminution des recettes a donc aussi pour conséquence de réduire les moyens à disposition de la prévention (ressources du Fonds : 13 millions de francs en 2014). La perte brute de recettes – 237,8 millions – correspond à l'impôt non prélevé sur 46,3 millions de paquets consommés en Suisse sans y être taxés. Une partie de la perte est toutefois compensée par les taxes que la Confédération prélève sur des cigarettes consommées à l'étranger (120,7 millions). La perte annuelle nette se situe donc aux environs de 120 millions de francs.

La consommation autodéclarée dans le Monitoring suisse des addictions est inférieure de 43% à celle que nous avons estimée à partir des ventes légales en Suisse. La consommation "effective", obtenue en corrigeant les ventes légales de la consommation de cigarettes taxées en Suisse par des non-résidents (-429 millions) et des cigarettes non taxées en Suisse consommées par des résidents (+1'072 millions), se monte à 10,57 milliards d'unités. Si nous admettons qu'un fumeur de cigarettes consomme en moyenne 10,4 pièces par jour, la proportion de fumeurs de cigarettes en Suisse serait de 40,2% et non de 22,9%. Si nous considérons que la prévalence de 22,9% issue du Monitoring est correcte, alors la consommation quotidienne s'élève à 18,2 et non à 10,4 pièces.

C. Test d'achats sur Internet

Objectif : il n'existe pas de données sur la quantité de cigarettes achetées en Suisse sur Internet. Pour tenter d'y voir plus clair, les auteurs ont effectué une série d'achats de cigarettes en ligne. Le but consistait à déterminer si ces achats constituent une option attractive pour le fumeur en Suisse.

Résultats : pour 19 cartouches reçues (17 envois), les vendeurs ont facturé au total 920 francs, frais de port inclus. Quatre colis ont été interceptés par la Poste pour lesquels nous avons dû payer 472 francs de taxes et frais. Le coût total des 19 cartouches se monte ainsi à 1'392 francs, soit 7,35 francs par paquet. Le gain par rapport à un achat taxé en Suisse reste donc modeste. Vu l'incertitude sur la provenance et sur la qualité des cigarettes, un achat en ligne ne constitue pas une option intéressante.

**A.ESTIMATION À PARTIR DU MONITORAGE
SUISSE DES ADDICTIONS 2014**

RÉSUMÉ

Les taxes sur le tabac constituent une mesure centrale de prévention destinée à éviter l'initiation chez les jeunes et à encourager les fumeurs à arrêter de fumer. Or, chacun a la possibilité d'acheter des cigarettes hors taxes ou faiblement taxées lors d'un voyage à l'étranger ou même en Suisse, dans la rue. Ces achats non taxés en Suisse réduisent l'efficacité de la politique de prévention en atténuant l'effet dissuasif du prix. L'objectif de l'étude consiste à évaluer le volume de cigarettes qui échappent aux taxes et la part des produits non taxés dans la consommation totale de la population résidante.

Les informations sur les achats de cigarettes non taxées proviennent du Monitoring suisse des addictions. En 2014, pour la première fois, des questions ont été posées sur ce type d'achats. Quatre sources ont été considérées : les boutiques hors taxes, les achats en zone frontalière, les achats lors d'un voyage à l'étranger et, finalement, les cigarettes proposées dans la rue (en dehors des kiosques, des automates et des hôtesses travaillant pour un fabricant).

Six fumeurs sur dix achètent uniquement des cigarettes taxées en Suisse. Ceux qui achètent des produits non taxés le font en boutique hors taxes (23,6 % des fumeurs), à l'occasion d'un voyage à l'étranger (22,3 %), en zone frontalière (12,0 %) ou, plus rarement, dans la rue (4,0 %). En moyenne, les fumeurs de cigarettes ont acheté 9,3 paquets non taxés au cours des six derniers mois, soit 4,7 paquets dans une boutique hors taxes, 1,7 paquet dans un commerce à la frontière, 2,0 paquets lors d'un voyage à l'étranger et 0,9 paquet dans la rue.

Le fumeur moyen consomme une cigarette non taxée pour neuf cigarettes taxées. Cette part de 10 % de produits non taxés masque toutefois de grandes différences selon les catégories. Ainsi, ceux qui achètent effectivement des produits non taxés consomment en moyenne deux cigarettes non taxées pour huit cigarettes taxées (22,7 %). Chez les fumeurs occasionnels, dont la consommation moyenne est de 1,4 cigarette par jour, une cartouche provenant d'une boutique hors taxe couvre 143 jours de consommation, contre moins de deux semaines chez un fumeur quotidien. Cela explique pourquoi les achats non taxés forment une part élevée de la consommation chez les fumeurs occasionnels : 35,9 % en moyenne générale et même 75,3 % pour ceux qui effectuent des achats hors taxes.

Les jeunes (moins de 35 ans) achètent davantage de cigarettes en boutiques hors taxes, lors d'un voyage à l'étranger ou dans la rue en Suisse. Toutes sources confondues, sur six mois, ils achètent 7,7 paquets non taxés de plus que les personnes de plus de 35 ans. Les grands fumeurs (plus de 10,6 cigarettes par jour) dépassent aussi la moyenne pour les achats en zone frontalière, ailleurs à l'étranger et dans la rue. Au total, leur consommation de produits non taxés excède de 7,4 paquets celle des autres fumeurs.

Dans la consommation totale de cigarettes, les produits non taxés occupent une place marginale (10 %) et leur influence sur le coût moyen d'approvisionnement reste modérée (baisse de prix de l'ordre de 3 % à 4 %). Toutefois, pour quelques groupes – les consommateurs occasionnels et les acheteurs de cigarettes dans la rue – chez qui la part des achats non taxés est nettement plus forte, la baisse du coût moyen des cigarettes constitue non seulement une perte importante de recettes pour l'Etat mais encore un risque non négligeable de santé publique.

L'étude sur les achats de cigarettes non taxées en Suisse, financée par le Fonds de prévention du tabagisme, comprend trois rapports. Le présent document fournit une estimation des achats de

cigarettes non taxées en Suisse basée sur une enquête auprès des fumeurs. L'estimation des achats de cigarettes non taxées dans le second rapport repose sur la collecte des emballages de cigarettes vides en Suisse et dans 28 pays de l'Union européenne plus la Norvège (Jeanrenaud, C. et Schoenenberger, A., *Consommation de cigarettes non taxées en Suisse : estimation à partir de l'Enquête sur les emballages vides*, Neuchâtel, 2016 a). Le troisième rapport s'intéresse aux achats de cigarettes sur Internet (Jeanrenaud, C. et Schoenenberger, A., *Test d'achats de cigarettes sur Internet*, Neuchâtel, 2016 b).

I. INTRODUCTION

Le Monitoring suisse des addictions a introduit, en 2014, un module consacré aux achats de cigarettes non taxées en Suisse¹. L'échantillon comprend un peu plus de 5'000 personnes, dont environ 1000 fumeurs de cigarettes. Le module doit permettre d'estimer la quantité de cigarettes qui échappent aux taxes sur le tabac ainsi que la part des achats non taxés dans la consommation de cigarettes.

L'intérêt porté aux achats de cigarettes non taxées est double. D'abord, ces achats permettent aux fumeurs de s'approvisionner à un prix plus bas, ce qui réduit l'efficacité de la prévention du tabagisme en facilitant l'accès au produit. Ensuite, la Confédération ne perçoit aucune taxe sur les cigarettes achetées en boutique hors taxes ou à l'étranger, ni sur les produits de contrebande ; pour plus de 50 millions de paquets de cigarettes par année, la perte de recettes dépasse 250 millions de francs².

Les achats de cigarettes non taxées sont estimés à partir des données individuelles du Monitoring. Le questionnaire identifie quatre sources d'approvisionnement : les boutiques hors taxes, les achats à l'étranger dans la zone frontrière (tourisme d'achat), les achats lors d'un voyage à l'étranger (hors zone frontrière) et les achats dans la rue. Seuls les achats en ligne, qui portent apparemment sur de faibles volumes, ne sont pas couverts. Les enquêtés fournissent par ailleurs des informations sur leur consommation tabagique – volume et fréquence – et sur leur profil socio-économique. Il est ainsi possible de mesurer la part des achats non taxés dans la consommation totale et d'identifier les facteurs socio-économiques qui expliquent la plus ou moins forte propension à consommer des produits non taxés.

Comme les estimations reposent sur un échantillon, une marge d'erreur entoure les valeurs moyennes estimées. Cette marge d'erreur est relativement importante en raison de la forte asymétrie de la distribution et du nombre relativement faible de personnes effectuant des achats non taxés dans l'échantillon. L'intervalle de confiance a donc été estimé d'abord directement à partir des données de consommation et d'approvisionnement, puis à l'aide d'un rééchantillonnage (*bootstrap*). La technique de rééchantillonnage utilisée consiste à effectuer des tirages au sort dans les données originales, de manière à obtenir un grand nombre de nouveaux échantillons, à partir desquels il est possible de calculer la part moyenne des achats non taxés ainsi qu'un intervalle de confiance.

¹ Dans la suite du document, nous utiliserons "cigarettes non taxées" pour décrire les achats "non taxés en Suisse".

² Perte de recettes sur les cigarettes consommées par la population résidente. Cette consommation (10,7 milliards d'unités) est estimée à partir des ventes taxées en Suisse (10,15 milliards), des achats hors taxes et des flux transfrontières (achats à l'étranger par des résidents, achats en suisse par des non-résidents, cf. Jeanrenaud et Schoenenberger 2016 a). La consommation estimée à partir des quantités autodéclarées (Monitoring suisse des addictions) est inférieure de plus de 40% à celle mesurée à partir des statistiques de vente.

II. LES ACHATS DE CIGARETTES NON TAXÉES

1. Données

Le Monitoring suisse des addictions est un système de suivi des comportements de la population face aux différents produits engendrant la dépendance, dont le tabac. Depuis 2011, une enquête téléphonique est réalisée chaque année auprès d'un échantillon de 11'000 personnes de 15 ans et plus, qui inclut 1'000 personnes contactées par téléphone mobile. Le questionnaire comprend des questions générales destinées à tous les enquêtés. Les personnes contactées par téléphone fixe sont ensuite réparties en deux sous-échantillons de 5'000 personnes ; le premier sous-échantillon est interrogé sur tous les domaines sauf le tabac, le second sur le tabac seulement. Des questions sur les achats de cigarettes non taxées ont été posées pour la première fois en 2014. Participent à l'enquête les personnes de 15 ans et plus domiciliées en Suisse. Le critère est donc la résidence (consommation de cigarettes non taxées par des résidents) et non le territoire (consommation sur le territoire suisse).

Les personnes qui ont répondu aux questions sur les sources d'approvisionnement ont également fourni des informations relatives à leur consommation de tabac. Nous connaissons ainsi leur statut tabagique (fumeur, ex-fumeur, fumeur quotidien, fumeur occasionnel) ainsi que le type de produit et la quantité consommée. Les fumeurs de cigarettes doivent indiquer si, au cours des six derniers mois, ils ont acheté des cigarettes, personnellement ou par l'intermédiaire d'un tiers, dans une boutique hors taxes, dans un commerce en zone frontalière, ailleurs à l'étranger ou dans la rue, en indiquant chaque fois le nombre de paquets achetés. Ces quatre options couvrent toutes les formes d'achats non taxés, à l'exception des achats en ligne. Observons que ces questions n'ont été posées qu'aux fumeurs de cigarettes et que l'on ne peut exclure que des non-fumeurs achètent des cigarettes non taxées pour des proches.

Un peu plus de 1'000 personnes (1'047 fumeurs de cigarettes) ont répondu aux questions sur les cigarettes non taxées. La consommation journalière totale atteint en moyenne 10,6 unités pour tous les fumeurs de cigarettes, 13,5 chez les fumeurs quotidiens et 1,4 chez les fumeurs occasionnels. L'importance des achats de cigarettes non taxées est très variable. En fait, plus de la moitié des fumeurs de cigarettes (58,1 %) consomment uniquement des cigarettes taxées.

Tableau 1 : Fumeurs de cigarettes avec achats de produits non taxés (2014)

	Effectif	Part*
Fumeurs avec achats de cigarettes non taxées	442	41,9 %
Fumeurs quotidiens avec achats de cigarettes non taxées	341	43,2 %
Fumeurs occasionnels avec achats de cigarettes non taxées	101	27,2 %
Fumeurs avec achats de cigarettes non taxées supérieurs à la consommation propre	54	
Fumeurs avec achats non taxés et quantité non taxée inconnue	11	
Fumeurs avec achats de cigarettes non taxées et quantité totale inconnue	8	

*Parts mesurées à partir des effectifs pondérés

Source : Monitoring suisse des addictions 2014, échantillon B

Chez les personnes qui effectuent des achats non taxés (41,9 %), les quantités varient entre un seul paquet et plus de 400 paquets sur six mois. Huit enquêtés ont acquis plus de 200 paquets non taxés au cours des six derniers mois, soit au total environ 20 % de toutes les cigarettes non taxées ; ce sont

presque tous des hommes (sept sur huit), dans toutes les classes d'âge, et le volume d'achats non taxés excède toujours le volume consommé. Parfois, les achats non taxés représentent un multiple de la consommation. Les boutiques hors taxes et la rue sont les sources d'approvisionnement les plus fréquentes des gros acheteurs. L'enquêté qui révèle avoir acheté 401 paquets non taxés durant les six derniers mois est un fumeur régulier qui s'approvisionne presque exclusivement en boutique hors taxes. En comparant sa consommation (1 paquet par jour) à ses achats, on s'aperçoit qu'il achète des produits non taxés pour lui-même (au maximum un peu moins de la moitié des 401 paquets) et pour des tiers. Un autre enquêté annonce 240 paquets sur six mois, soit 200 achetés dans la rue, 20 dans une boutique hors taxes et 20 en zone frontrière. Comme il déclare consommer 15 cigarettes par jour (137 paquets sur six mois), ses achats de produits non taxés excèdent largement sa consommation propre. Un troisième enquêté déclarant une quantité élevée d'achats non taxés (220 paquets sur six mois) est un fumeur quotidien (10 cigarettes par jour) qui s'approvisionne en produits non taxés dans les boutiques hors taxes (100 paquets), en zone frontrière (70 paquets) et ailleurs à l'étranger (50 paquets). Ses achats excèdent aussi largement sa propre consommation.

2. Méthode

Deux questions du Monitoring permettent d'identifier les fumeurs domiciliés en Suisse qui ont effectué au moins un achat de cigarettes non taxées au cours des six derniers mois et de connaître leur source d'approvisionnement et les quantités achetées (Monitoring suisse des addictions 2014, Extension tabac) :

Avez-vous au cours des six derniers mois acheté personnellement ou par l'intermédiaire d'un proche des cigarettes dans les lieux suivants :

... dans un duty free ?

... dans un commerce en zone frontrière ?

... ailleurs à l'étranger ?

... dans la rue en Suisse mais sans considérer des cigarettes achetées dans des kiosques ou automates, ni à des hôtesses travaillant pour un fabricant ?

Et ça représentait combien de paquets en tout, environ ?

Pour calculer les parts de cigarettes non taxées dans la consommation, seuls sont pris en compte les enquêtés qui ont fourni des informations à la fois sur leur consommation totale de cigarettes et sur les quantités achetées hors taxes. Dans 11 cas, les enquêtés indiquent avoir effectué des achats non taxés mais ne révèlent pas la quantité ; 8 autres enquêtés signalent des achats non taxés mais pas la quantité totale de cigarettes consommées. Les parts d'achats non taxés sont finalement calculées à partir de 341 réponses pour les fumeurs quotidiens et de 93 réponses pour les fumeurs occasionnels.

Le questionnaire ne mentionne pas explicitement les achats hors taxes réalisés non pour la consommation personnelle du répondant, mais pour un proche. Toutefois, un nombre relativement important de fumeurs déclarent des achats hors taxes supérieurs à leur propre consommation (54 répondants sur les 442 ayant effectué des achats non taxés). Une partie au moins des enquêtés a donc tenu compte des achats effectués pour des tiers.

Dans le calcul des quantités moyennes de produits non taxés, nous avons inclus les produits achetés pour des proches (cas où la quantité non taxée excède la quantité totale consommée).

3. Résultats

3.1 Sources d'approvisionnement

Les boutiques hors taxes et les achats lors d'un voyage à l'étranger sont les sources d'approvisionnement les plus fréquentes, avec respectivement 23,6 % et 22,3 % de réponses affirmatives. Viennent ensuite les achats en zone frontière (12 %), qu'il s'agisse de tourisme d'achat ou d'un achat opportuniste au moment du passage de la frontière. Le plus souvent, les acheteurs se limitent à une seule source d'approvisionnement en cigarettes non taxées (27,5 % des fumeurs), 12,5 % recourent à deux sources et seulement 3,0 % à plus de deux sources.

Tableau 2 : Part des fumeurs avec achats de cigarettes non taxées au cours des six derniers mois, selon le lieu d'approvisionnement, en % (2014)

Lieu d'approvisionnement	Part en %	Intervalle de confiance à 95 %
Boutique hors taxes	23,6	21,0 - 26,0
Commerce en zone frontière	12,0	10,0 - 14,0
Ailleurs à l'étranger	22,3	19,8 - 24,9
Dans la rue en Suisse*	4,0	2,9 - 5,3

*A l'exclusion des produits achetés dans des kiosques, des automates ou à des hôtesse travaillant pour un fabricant

Source : Monitoring suisse des addictions 2014, échantillon B

Toutes sources d'approvisionnement confondues, les fumeurs de cigarettes ont acheté en moyenne 9,3 paquets de cigarettes non taxées au cours des six derniers mois, le volume étant beaucoup plus élevé pour les fumeurs quotidiens (11,1 paquets) que pour les fumeurs occasionnels (4,6 paquets). Avec 4,7 paquets sur six mois en moyenne, les boutiques hors taxes représentent la source principale, devant les achats à l'étranger (2,0 paquets) et les achats à la frontière (1,7 paquet).

Tableau 3 : Achats moyens de cigarettes non taxées au cours des six derniers mois, selon le lieu d'approvisionnement (2014)

Lieu d'approvisionnement	Nombre de paquets	Erreur-type	Intervalle de confiance à 95 %
Boutique hors taxes	4,67	0,52	3,66 - 5,70
Commerce en zone frontière	1,71	0,31	1,11 - 2,32
Ailleurs à l'étranger	2,02	0,19	1,64 - 2,39
Dans la rue en Suisse*	0,95	0,38	0,20 - 1,69

*A l'exclusion des produits achetés dans des kiosques, des automates ou à des hôtesse travaillant pour un fabricant

Source : Monitoring suisse des addictions 2014, échantillon B

Si nous considérons uniquement ceux qui achètent des cigarettes non taxées, la quantité moyenne non taxée sur les six derniers mois, toutes sources d'approvisionnement confondues, est de 22,4 paquets, le volume moyen étant nettement plus grand pour les fumeurs quotidiens (24,8 paquets) que pour les fumeurs occasionnels (12,8 paquets).

3.2 Part dans la consommation

Dans un premier temps, nous examinons la place qu'occupent les cigarettes non taxées dans la consommation de l'ensemble des fumeurs de cigarettes. Le calcul de la part des cigarettes non taxées dans la consommation totale consiste à rapporter la quantité non taxée achetée sur les six derniers mois à la quantité totale consommée par les mêmes personnes. Les 8 observations pour lesquelles l'enquête révèle la quantité non taxée mais pas la quantité totale consommée ne sont pas prises en compte. Sont également exclues les 11 observations où l'enquêté dit effectuer des achats non taxés mais ne révèle pas la quantité achetée ainsi. Le calcul repose alors sur 999 observations.

Il apparaît que les achats de cigarettes non taxées représentent en moyenne 10,0 % des achats totaux de cigarettes pour l'ensemble des fumeurs de cigarettes, 9,2 % pour les fumeurs quotidiens et 35,9 % pour les fumeurs occasionnels. Il faut cependant savoir que la majorité des fumeurs (57,0 %) n'achètent jamais de cigarettes non taxées. Dans le groupe qui effectue des achats non taxés, la part de ceux-ci dans la consommation est donc forcément plus importante, soit 22,7 % pour l'ensemble des fumeurs, 20,8 % pour les fumeurs quotidiens et 75,3 % pour les fumeurs occasionnels. Ce résultat n'est pas inattendu, car les fumeurs occasionnels sont à même de couvrir une plus grande part de leur consommation avec la même quantité de produits non taxés.

Tableau 4 : Part de la consommation de cigarettes couverte par des produits non taxés, en % (2014)

Tous les fumeurs de cigarettes	
	Part non taxée de la consommation
Fumeurs	10,0 %
Fumeurs quotidiens	9,2 %
Fumeurs occasionnels	35,9 %
Fumeurs de cigarettes avec achats de produits non taxés	
Fumeurs	22,7 %
Fumeurs quotidiens	20,8 %
Fumeurs occasionnels	75,3 %

Source : Monitoring des addictions 2014, échantillon B

4. Marge d'erreur de la part dans la consommation

Le calcul des parts de produits non taxés dans la consommation des fumeurs de cigarettes repose sur un échantillon de la population suisse. Avec d'autres échantillons, issus de la même population, les résultats auraient été légèrement différents. Or, ce qui nous intéresse, ce n'est pas la valeur obtenue pour un échantillon particulier, mais bien la part des achats de cigarettes non taxées dans la population suisse. Il s'agit alors de connaître les limites dans lesquelles se situe la part moyenne des achats de produits non taxés, pour un grand nombre d'échantillons, avec un seuil de confiance de 95 % (autrement dit, une marge d'erreur de 5 %).

L'intervalle de confiance est déterminé à l'aide d'une méthode de rééchantillonnage, le *bootstrap*. Celle-ci consiste à créer de nouveaux échantillons à partir de tirages au sort dans l'échantillon original, puis à calculer, pour chacun d'eux, la part moyenne des achats non taxés. L'opération a été réalisée

avec le logiciel STATA (2'000 réplifications, échantillons *bootstrap* de taille 1000). La part des achats non taxés ainsi calculée (tableau 5) correspond à la moyenne des parts moyennes des 2000 échantillons. Elle peut s'écarter légèrement de celle obtenue directement avec l'échantillon du Monitoring (tableau 4).

Estimée à partir des nouveaux échantillons, la part moyenne des achats non taxés dans la consommation totale des fumeurs atteint alors 9,9 %, avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 6,7 % et 15,4 %³. Avec des achats non taxés équivalant à 36,7 % de leur consommation, les fumeurs occasionnels couvrent une part de leur propre consommation nettement supérieure à celle des fumeurs quotidiens (9,0 %). Ce résultat n'est pas inattendu. Les occasions de se procurer des cigarettes non taxées sont en effet probablement les mêmes pour les fumeurs quotidiens et pour les fumeurs occasionnels. Comme la consommation des derniers est beaucoup plus faible (1,4 cigarette par jour en moyenne contre 13,5 pour les fumeurs quotidiens), la quantité autorisée en franchise (200 cigarettes, puis 250 dès juillet 2014) couvre chez eux la consommation de la moitié d'une année, contre 18 jours pour les fumeurs quotidiens. La comparaison des achats non taxés et de la consommation révèle aussi une propension plus marquée chez les fumeurs occasionnels à acheter des cigarettes non taxées pour des tiers.

Tableau 5 : Part des achats de cigarettes non taxées dans la consommation des fumeurs de cigarettes, estimation par rééchantillonnage*, en % (2014)

Tous les fumeurs de cigarettes		
	Part des achats non taxés	Intervalle de confiance à 95 %
Fumeurs	9,9 %	6,7 % - 15,4 %
Fumeurs quotidiens	9,0 %	5,9 % - 14,5 %
Fumeurs occasionnels	36,7 %	15,0 % - 72,8 %

Fumeurs de cigarettes avec achats de produits non taxés		
	Part des achats non taxés	Intervalle de confiance à 95 %
Fumeurs	22,8 %	16,0 % - 34,3 %
Fumeurs quotidiens	20,9 %	14,0 % - 33,3 %
Fumeurs occasionnels	75,3 %	32,6 % - 180,1 %

*2000 réplifications, taille des échantillons *bootstrap* 1000, correction du biais
Source : Monitoring suisse des addictions 2014, échantillon B

Les produits non taxés représentent un peu plus du cinquième de la quantité totale consommée (22,8 %) dans la population des fumeurs qui réalisent ce type d'achats, avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 16 % et 34 %. La valeur obtenue pour les fumeurs occasionnels – 75,3 % de produits non taxés – paraît à première vue très élevée. Toutefois, si l'on sait que les achats non taxés sont destinés à la consommation propre, mais aussi à des proches, la valeur de 75 % apparaît plausible. Un fumeur occasionnel consomme en moyenne 13 paquets sur une période de six mois. S'il profite d'un voyage à l'étranger pour acheter une cartouche hors taxes, la part de produits non taxés dans sa

³ Les valeurs sont donc légèrement différentes de celles obtenues sous 2.3 à partir des données originales.

consommation atteint 77 %. L'examen des données confirme que chez les fumeurs occasionnels, les achats de produits non taxés sont souvent destinés à des proches : plus de 40 % des fumeurs occasionnels annoncent des achats de produits non taxés qui excèdent leur propre consommation. D'où une borne supérieure située au-delà de 100 % pour ce type de fumeurs. Les personnes qui achètent des cigarettes dans la rue (4,0 %) couvrent également une part importante de leur consommation avec des produits non taxés (38,8 %).

III. LES DÉTERMINANTS DES ACHATS DE CIGARETTES NON TAXÉES

Addiction Suisse donne quelques pistes pour identifier les déterminants des achats non taxés (Kuendig *et al.* 2015). Ainsi, la part des fumeurs qui annoncent des achats de cigarettes non taxées décroît légèrement avec l'âge ; elle est un peu plus forte chez les hommes et chez les personnes ayant un bon niveau de formation. Une meilleure formation est associée à un revenu supérieur et à des occasions plus nombreuses de voyages à l'étranger. Plus surprenant, un domicile situé à moins de 20 ou 30 kilomètres de la frontière (à vol d'oiseau) n'est pas associé à une augmentation significative des achats en zone frontière. La distance à la frontière semble toutefois bel et bien contribuer à expliquer les achats en zone frontière lorsque les prix sont plus avantageux dans le pays voisin (Allemagne, Italie, Autriche).

Les raisons de la difficulté à construire un bon modèle explicatif sont évidentes. Tous les fumeurs préfèrent acheter des cigarettes à meilleur prix s'ils le peuvent. L'explication des différences observées dans les comportements d'achat n'est donc pas à chercher dans les préférences individuelles – plus ou moins grande sensibilité au prix – mais dans la possibilité d'effectuer l'achat. L'acheteur de cigarettes non taxées n'entreprend pas un voyage à l'étranger ou ne prend pas l'avion dans le but de se procurer une cartouche de cigarettes à moindre coût. Un séjour à l'étranger, le passage dans un aéroport ou un déplacement pour des achats en zone frontière sont autant d'occasions de s'approvisionner en cigarettes moins coûteuses. Les achats dans la rue, par contre, relèvent apparemment d'un choix personnel et s'expliquent, davantage que les autres types d'achats non taxés, par les caractéristiques individuelles de l'acheteur. Ainsi, les personnes qui achètent de grandes quantités de cigarettes dans la rue n'utilisent pratiquement pas les autres sources d'approvisionnement non taxées.

1. Modèle explicatif

Une régression linéaire multiple permet d'identifier les caractéristiques socio-économiques associées aux achats non taxés et d'estimer l'impact de chaque facteur. Le nombre de paquets non taxés achetés au cours des six derniers mois constitue la grandeur à expliquer (variable dépendante), les facteurs explicatifs possibles (variables indépendantes) étant l'âge, le niveau de formation et les modalités de consommation (fréquence et quantité). La distance à la frontière (moins de 20 km ou moins de 30 km) n'a pas été introduite dans l'analyse car un examen préalable a montré l'absence de lien significatif entre distance à la frontière et achats non taxés. Toutefois, les écarts de prix différents entre la Suisse et les pays voisins pourraient expliquer ce constat, ainsi que les distances choisies. Observons à ce propos que la distance moyenne parcourue en voiture pour acheter des produits de consommation dans la zone frontière (tourisme d'achat) est de 38 km (aller simple, GfK 2016).

Tableau 6 : Variables du modèle explicatif, tous lieux d'approvisionnement confondus

<i>Variable à expliquer</i>	
Quantité non taxée	Nombre de paquets non taxés achetés au cours des six derniers mois, toutes sources d'approvisionnement confondues
<i>Variables explicatives</i>	
Jeune	Valeur 1 si le répondant a moins de 35 ans, sinon 0
Fumeur quotidien	Valeur 1 si la personne fume chaque jour, sinon 0
Formation	Valeur 1 si la formation la plus élevée est la maturité, une formation professionnelle supérieure ou une formation tertiaire, sinon 0
Grand fumeur	Valeur 1 si la personne fume plus de 10,6 cigarettes par jour (0,53 paquet), sinon 0

Le modèle est globalement significatif au seuil de 1 %. Les caractéristiques des fumeurs n'expliquent toutefois qu'une faible partie des différences dans le nombre de paquets non taxés achetés (4,0 %). Avoir moins de 35 ans et fumer beaucoup sont des caractéristiques associées de manière significative aux achats non taxés. Les jeunes achètent en moyenne 7,7 paquets non taxés de plus que leurs aînés, les grands fumeurs 7,4 paquets de plus que les autres fumeurs. Ainsi, un jeune dont la consommation de cigarettes dépasse la moyenne achète 15,1 paquets non taxés de plus, sur six mois, qu'une personne plus âgée consommant moins que la moyenne. Rappelons que les fumeurs de cigarettes achètent en moyenne 9,3 paquets non taxés sur une période de six mois. Il n'existe pas de lien entre le niveau de formation et les achats de cigarettes non taxées. Le fait d'être un fumeur quotidien n'a pas non plus d'influence significative sur la quantité de cigarettes non taxées.

Tableau 7 : Facteurs explicatifs des achats de cigarettes non taxées, tous lieux d'approvisionnement confondus (2014)

Variable	Coefficient	Erreur-type	t	P> t	Intervalle de confiance à 95 %	
Jeune	7,667047	1,681782	4,56	0,000	4,366793	10,967300
Formation	2,296066	1,790108	1,28	0,200	-1,216762	5,808894
Fumeur quotidien	4,134703	2,127768	1,94	0,052	-0,040342	8,309747
Grand fumeur	7,420245	1,878723	3,95	0,000	3,733522	11,106970
Constante	-0,19446	2,063562	-0,09	0,925	-4,243904	3,854984

Observations : 998 ; F (4, 993) : 11,40 ; Prob >F : 0,0000 ; R² : 0,0439 ; R² ajusté : 0,0401

2. Déterminants selon la source d'approvisionnement

Dans le modèle ci-dessus, les achats non taxés sont considérés en bloc. La régression confirme la présence de déterminants communs, que l'on retrouve quelle que soit la source d'approvisionnement. Or, la présence de déterminants spécifiques à chacune des sources d'approvisionnement est probable. Pour le vérifier, nous avons construit un modèle spécifique pour chaque mode d'approvisionnement (tableau 8). Il apparaît qu'il n'y a aucun déterminant significatif commun à toutes les sources. Une consommation supérieure à la moyenne (*grand fumeur*) est associée aux achats en zone frontière, à l'étranger et dans la rue, mais pas aux achats en boutique hors taxes. La caractéristique *jeune* est liée à tous les modes d'approvisionnement sauf les achats en zone frontière. La variable *formation* explique uniquement les achats dans la rue (les personnes ayant un bas niveau de formation y achètent davantage de cigarettes), alors qu'une occupation *plein-temps* influence seulement les achats en zone

frontière (les personnes occupées à plein temps ont tendance à concentrer les achats sur un seul jour, ce qui favorise le tourisme d'achat).

Tableau 8 : Variables du modèle explicatif, selon le lieu d'approvisionnement

<i>Variable à expliquer</i>	
<i>Quantité non taxée</i>	<i>Nombre de paquets non taxés achetés au cours des six derniers mois, selon la source d'approvisionnement</i>
<i>Variables explicatives</i>	
<i>Jeune</i>	Valeur 1 si le répondant a moins de 35 ans, sinon 0
<i>Formation</i>	Valeur 1 si la formation la plus élevée est la maturité, une formation professionnelle supérieure ou une formation tertiaire, sinon 0
<i>Fumeur quotidien</i>	Valeur 1 si la personne fume chaque jour, sinon 0
<i>Grand fumeur</i>	Valeur 1 si la personne fume plus de 10,6 cigarettes par jour (0,53 paquet), sinon 0
<i>Plein-temps</i>	Valeur 1 si occupation à plein temps, sinon 0
<i>Homme</i>	Valeur 1 si la personne est un homme, sinon 0
<i>Ville</i>	Valeur 1 si la personne réside dans une ville, sinon 0

Une seule variable a un lien significatif avec les achats en boutique hors taxes : au cours des six derniers mois, les personnes de moins de 35 ans ont acheté, en moyenne, 3,2 paquets de plus en boutique hors taxes que leurs aînés.

Les femmes, les personnes occupées à plein temps et les grands fumeurs achètent davantage de cigarettes non taxées en zone frontière. Ainsi, une femme occupée à plein temps et ayant une consommation supérieure à la moyenne achète en moyenne, sur une période de six mois, 5,4 paquets de plus qu'un homme occupé à temps partiel et qui n'est pas un grand fumeur. A noter que les achats en zone frontière atteignent en moyenne 1,7 paquet sur six mois.

Les achats de cigarettes lors d'un voyage à l'étranger (hors zone frontière) sont plus importants chez les hommes, les jeunes, les personnes ayant une bonne formation et les fumeurs à la consommation dépassant la moyenne. Un homme de moins de 35 ans, grand fumeur, à bon niveau de formation achète en moyenne 5,2 paquets à l'étranger de plus qu'une personne qui ne présente pas ces caractéristiques. L'âge, la formation et le genre expliquent la fréquence des voyages à l'étranger, alors que la quantité consommée révèle sans doute une sensibilité plus grande au prix. Un fumeur, toutes caractéristiques confondues, achète en moyenne 2,0 paquets à l'étranger par période de six mois.

Les achats dans la rue sont le fait d'une minorité, moins d'un fumeur sur vingt. La quantité consommée (*grand fumeur*) est le seul facteur statistiquement significatif au seuil de 95 %.

Tableau 9 : Facteurs explicatifs des achats de cigarettes non taxées au cours des six derniers mois, selon le lieu d'approvisionnement (2014)

Variable	Boutique hors taxes		Zone frontrière		A l'étranger (hors zone frontrière)		Dans la rue	
	Coefficient	<i>p</i>	Coefficient	<i>p</i>	Coefficient	<i>p</i>	Coefficient	<i>p</i>
Jeunes	3,18	0,004	1,01	0,125	1,89	0,000	1,45	0,075
Formation	0,71	0,550	0,98	0,163	1,00	0,019	-0,54	0,535
Fumeur quotidien	2,69	0,056	0,75	0,363	0,45	0,375	0,29	0,782
Grand fumeur	2,31	0,064	1,75	0,018	1,17	0,009	1,80	0,050
Plein-temps	-0,26	0,827	2,28	0,001	-0,34	0,421	0,53	0,538
Homme	1,52	0,199	-1,41	0,044	1,16	0,006	-0,14	0,869
Ville	1,43	0,186	0,03	0,967	0,44	0,254	-1,38	0,083
Constante	-0,94	0,539	-0,50	0,580	-0,47	0,393	0,09	0,935

Source : Monitoring suisse des addictions 2014, échantillon B

IV. DISCUSSION

La consommation individuelle moyenne de cigarettes sur les six mois qui ont précédé l'enquête s'est chiffrée en moyenne à 96,1 paquets, dont 9,3 non taxés. C'est donc un paquet sur dix qui est consommé par des personnes domiciliées en Suisse sans être soumis aux taxes suisses. L'impact des achats non taxés sur le prix moyen payé par le consommateur est donc assez faible et ne pose pas un réel problème de santé publique. La conséquence principale est une perte de recettes conséquente pour la Confédération.

La consommation moyenne de cigarettes non taxées (9,3 paquets en six mois) cache de fortes variations selon les groupes de consommateurs. En effet, la totalité des produits non taxés est destinée à une minorité des fumeurs. Par conséquent, le nombre de paquets achetés excède très largement la moyenne pour les personnes qui réalisent de tels achats. Si les personnes qui achètent dans la rue, par exemple, sont très minoritaires, les quantités moyennes achetées sont élevées (27,8 paquets) et représentent près de 40 % de leur consommation totale. Les fumeurs occasionnels sont un autre groupe exposé : si les volumes sont inférieurs à ceux des fumeurs quotidiens, la part dans la consommation est particulièrement marquée, avec 75 % des besoins couverts par des produits non taxés. Dans le cas des groupes les plus exposés (fumeurs occasionnels, acheteurs dans la rue), la forte proportion de produits non taxés, associée à la baisse significative du prix moyen du paquet, constitue non seulement une perte de recettes pour l'Etat mais aussi un vrai problème de santé publique.

Les volumes de cigarettes qui échappent aux taxes sont estimés à partir des quantités autodéclarées par les participants au Monitoring suisse des addictions. Or, les données sur la consommation de tabac collectées à l'occasion d'enquêtes sur les comportements en matière de santé sont fréquemment sous-estimées, parfois fortement (30 % à 50 %), en raison de l'image négative du tabac dans la population (Mizrahi et Mizrahi 2003). Nous ignorons s'il y a aussi un risque de biais – sur ou sous-déclaration – pour les achats non taxés. S'il existe, ce biais est sans doute faible, car la part des achats non taxés obtenue à partir du Monitoring (10 % des quantités consommées par la population résidente) est très proche de l'estimation réalisée à partir de l'enquête sur les emballages vides (9,8 %, Jeanrenaud et Schoenenberger 2016 a ; KPMG UK 2015).

Nous ne pouvons pas exclure la présence de (quelques) doubles comptages. En effet, les répondants doivent déclarer les quantités achetées directement ou par l'intermédiaire d'un proche. Or, les répondants ont apparemment inclus dans leurs achats non taxés les cigarettes achetées pour des tiers, puisque un peu plus de 10 % des acheteurs de produits non taxés (54 répondants sur 442) rapportent des quantités supérieures à leur propre consommation. Par ailleurs, une partie des cigarettes non taxées ne sont pas enregistrées, puisque la question n'est posée qu'aux fumeurs de cigarettes alors que des fumeurs d'autres produits du tabac ou même des non-fumeurs achètent sans doute des cigarettes non taxées pour des proches.

Enfin, nous ne savons pas si les achats en boutique hors taxes se font dans le cadre de la franchise ou s'ils excèdent en partie les quantités autorisées. Les quantités rapportées sont parfois tellement grandes qu'il paraît peu vraisemblable que les cigarettes aient été importées dans le cadre de la franchise (acheter 200 ou même 280 paquets hors taxes sur six mois supposerait, en respectant la franchise, une vingtaine de déplacements en avion à l'étranger sur cette période).

La marge d'erreur qui entoure les résultats est importante : la part des produits non taxés dans la consommation des fumeurs de cigarettes, avec un seuil de confiance de 95 %, est comprise entre 6,7 % et 15,4 %, avec une valeur moyenne de 9,9 %. Chez les fumeurs qui achètent des produits non taxés, cette part est comprise entre 16,0 % et 34,3 %, avec une valeur centrale de 22,8 %. Dès que l'on s'intéresse à des groupes plus restreints, comme les fumeurs occasionnels ou les acheteurs de cigarettes dans la rue, la zone d'incertitude augmente encore. Deux raisons expliquent la marge d'erreur élevée. Premièrement, la distribution des quantités non taxées est très asymétrique, avec presque 60 % de valeurs nulles et quelques valeurs positives extrêmes. Deuxièmement, le nombre d'observations est faible (un peu plus de 400 pour les achats non taxés chez les fumeurs, moins de 100 chez les fumeurs occasionnels).

Serait-il souhaitable d'agrandir l'échantillon questionné sur les sources d'approvisionnement dans le Monitoring, afin de réduire la marge d'incertitude ? La taille de l'échantillon pourrait doubler si le module « Produits non taxés en Suisse » était répété deux années consécutives. Nous ne pensons cependant pas que cela soit nécessaire ou même utile. Comme nous disposons de résultats obtenus à l'aide de deux approches totalement différentes et que les résultats sont convergents, nous pouvons considérer que les valeurs moyennes issues des réponses à l'enquête du Monitoring constituent une estimation fiable.

V. RÉFÉRENCES

GfK (2016), Achats à l'étranger en 2015 : rapport final – Etude réalisée par GfK Switzerland AG pour le compte de la CI CDS, Hergiswil NW, février 2016.

Gmel, G., Kuendig, H., Notari, L. et Gmel, C. (2015), Monitoring suisse des addictions : consommation d'alcool, tabac et drogues illégales en Suisse en 2014, Addiction Suisse, Lausanne, Suisse.

Jeanrenaud, C. et Schoenenberger, A. (2016 a), Consommation de cigarettes non taxées en Suisse : Estimation à partir des résultats de l'Enquête sur les emballages vides, Institut de recherches économiques, Université de Neuchâtel.

Jeanrenaud, C. et Schoenenberger, A. (2016 b) Test d'achats de cigarettes sur Internet, Institut de recherches économiques, Université de Neuchâtel.

KPMG UK (2015) Project SUN : A study of the illicit cigarette market in the European Union, Norway and Switzerland.

Kuendig, H., Notari, L., Gmel, G. (2015), Achats de cigarettes non-taxées en Suisse – Analyse des données 2014 du Monitoring suisse des addictions, Addiction Suisse, Lausanne, Suisse.

Mizrahi, A. et Mizrahi, A. (2003), « Consommation d'alcool et de tabac », *Gérontologie et société*, 2/2003 (n° 105), p. 21-43.

Monitoring suisse des addictions (2014) : Questionnaire CoRoIAR SPLIT B, version française, Vague 7 2014 (W07.1 + W07.2).

Müller, M. et Gmel, G. (2012), Introduction et méthode, Monitoring suisse des addictions / Rapport annuel – Données 2011, Berne 2012.

B. ESTIMATION À PARTIR DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES EMBALLAGES VIDES

RÉSUMÉ

L'objectif de l'étude consiste à estimer le volume de cigarettes, consommées en Suisse ou par des Suisses, qui échappent légalement ou illégalement à l'impôt en Suisse. Les cigarettes des boutiques hors taxes des aéroports ou celles achetées dans une zone franche (Samnaun ou Livignio), les cigarettes taxées importées de l'étranger dans les limites de la franchise douanière échappent légalement aux taxes sur les produits du tabac en Suisse. Les cigarettes de contrebande et les contrefaçons échappent également aux impôts sur le tabac, de manière illicite. L'étude se limite donc aux cigarettes, produit consommé par 95,6% des fumeurs quotidiens⁴.

Les ventes de cigarettes non taxées ont deux conséquences indésirables : elles occasionnent d'abord une perte de recettes pour la Confédération (une dépense fiscale pour la partie légale, une fraude pour la partie illégale). Elles représentent ensuite un obstacle à une mise en œuvre conséquente de la politique de prévention du tabagisme. Le prix des cigarettes étant un instrument essentiel de la politique de prévention, toute vente au-dessous du prix favorise la consommation du produit et constitue un risque pour la santé.

L'étude fournit aussi une estimation de la consommation de cigarettes de la population résidente suisse reposant sur des données objectives, à comparer aux mesures fondées sur des quantités autodéclarées du Monitoring des addictions et de l'Enquête suisse sur la santé.

1. Démarche

L'Enquête sur les emballages vides (Empty Pack Survey EPS), réalisée pour la première fois en Suisse en 2013 et intégrée au Rapport SUN à partir de 2014, sert de point de départ aux estimations (KPMG 2015). Rappelons que la collecte des emballages vides sert à estimer la part de produits non domestiques dans la consommation de cigarettes sur le territoire Suisse. Elle permet aussi d'identifier, dans l'offre non domestique, les contrefaçons et les cigarettes de marque fabriquées pour être vendues illégalement dans un autre pays (*illicit whites*). Dans la présente étude, les informations issues de l'enquête EPS ont été complétées par de nombreuses données provenant de la statistique publique (prévalence du tabagisme, consommation quotidienne moyenne de cigarettes, mouvements des travailleurs frontaliers, touristes suisses à l'étranger et touristes étrangers en Suisse, voyages sans nuitées, mouvements de passagers et structure du trafic dans les aéroports). D'autres informations, telles que les ventes de cigarettes dans les boutiques hors taxes des aéroports suisses, les contingents hors taxes des zones franches, les ventes de cigarettes taxées), ont été fournies par l'Administration fédérale des douanes. Les résultats de l'enquête sur les sources d'approvisionnement des fumeurs, réalisée en 2014, dans le cadre du Monitoring des addictions ne sont pas utilisés ici. Ils font l'objet d'un rapport spécifique (Jeanrenaud, Schoenenberger et Labaze 2016).

La consommation de cigarettes est mesurée en adoptant une double perspective : dans un premier temps, les auteurs se sont intéressés aux cigarettes non taxées consommées sur le territoire national, que ce soit par des résidents ou des non-résidents (concept intérieur/Inlandkonzept). Ils ont ensuite porté leur attention sur les cigarettes consommées, en Suisse, mais aussi à l'étranger, par la seule

⁴ Le total des colonnes dans les tableaux peut différer de la somme des valeurs en raison des arrondis.

population résidante (concept de résidence/*Inländerkonzept*). Pour comprendre la raison de cette double approche, nous devons préciser que ce travail doit répondre à deux questions, la première relève de la politique financière, la seconde de la politique de santé. L'imposition des produits du tabac est une source de recettes importantes pour la Confédération, contribuant au financement de l'AVS pour plus de 2 milliards (2,187 milliards en 2014). Les produits non taxés occasionnent une perte de recettes qui doit être compensée par d'autres prélèvements. La première approche (*Inlandkonzept*) permet de répondre à cette question. La seconde question relève de la prévention du tabagisme. Toute baisse du prix des cigarettes favorise la consommation du produit et réduit l'efficacité de la politique de prévention. La population résidante constitue la cible de la politique de santé et il s'agit donc d'évaluer l'impact des produits non taxés sur la consommation tabagique de cette population. D'où l'intérêt de la seconde approche (*Inländerkonzept*).

2. Consommation de cigarettes taxées et non taxées sur le territoire suisse

Plus de 10,5 milliards de cigarettes sont consommées annuellement en Suisse par la population présente sur le territoire. Les non-résidents sur le territoire suisse forment l'équivalent d'une population de 260'000 personnes. Quant au volume annuel de cigarettes consommées en Suisse par ces visiteurs, il est estimé à 369 millions (Tab. A13, A15 et A18).

Sur les 10,5 milliards de pièces consommées en Suisse, 920 millions (8,7%) échappent à l'imposition en Suisse. La partie la plus importante des cigarettes non taxées (460 millions) est tout de même imposée, parfois à un taux très bas, dans le pays d'origine. Les produits illicites, de contrebande et les contrefaçons représentent moins de 2% de la consommation totale, soit 240 millions de cigarettes. L'impact des importations non taxées (en Suisse) et du marché illicite sur le prix moyen payé par le fumeur reste modeste : les fumeurs (résidents ou visiteurs) payent en moyenne 7,72 francs par paquet contre 8,03 francs pour les cigarettes taxées en Suisse, prix moyen observé par l'Office fédéral de la statistique sur les lieux de vente, lequel inclut les rabais accordés par les fabricants. La diminution du prix moyen attribuable aux achats hors taxes et aux cigarettes non domestiques est inférieure à 4%. La réduction modérée du prix s'explique en partie par le fait que l'économie d'impôt sur les achats hors taxes n'est que partiellement répercutée sur le consommateur, la différence représentant la marge très confortable des boutiques hors taxes et le loyer élevé payé aux aéroports⁵. Les produits taxés en Suisse et consommés à l'étranger atteignent 469 millions de pièces.

⁵ La cartouche hors taxes est vendue entre 34,50 et 52 francs, alors qu'elle devrait l'être, à conditions identiques à celles du marché de détail hors aéroport, à environ 30 francs, en tenant compte des rabais accordés par les fabricants (en moyenne plus de 35 centimes par paquet).

Consommation annuelle de cigarettes sur le territoire suisse, en millions de pièces (2014)

Vente, consommation	Quantité	Consommation domestique		
		Produits taxés en Suisse	Produits taxés l'étranger**	Produits non taxés
1 Ventes taxées en Suisse	10'120			
2 Produits taxés en Suisse consommés à l'étranger	469			
3=1-2 Consommation domestique de produits taxés en Suisse	9'651	9'651		
4 Consommation de produits hors taxes	220			220
5 Consommation en Suisse de produits taxés à l'étranger	460		460	
6 Consommation en Suisse de produits de contrebande*	229		46	183
7 Illicit whites	9			9
8 Contrefaçons	2			2
9=4+5+6+7+8 Consommation domestique de produits non taxés en Suisse	920		506	414
10=3+8 Consommation domestique totale	10'571	9'651	506	414

*Hypothèse : 3/4 de contrebande organisée, 1/4 de petite contrebande.

**Eventuellement taxés partiellement (déduction de la TVA).

Source : KPMG 2015, Sun Report, propre estimation.

3. Consommation de cigarettes par la population résidente

Le volume pertinent pour la politique de santé n'est pas la consommation de cigarettes sur le territoire national, mais bien celle de la population résidente. Les ventes taxées – 10'120 millions de cigarettes – constituent le point de départ de l'analyse. De ce montant, nous déduisons les cigarettes taxées en Suisse consommées par des non-résidents (429 millions de pièces) et ajoutons les cigarettes non taxées consommées par des résidents en Suisse ou à l'étranger, soit 1'072 millions de pièces (556 millions de cigarettes taxées à l'étranger, 240 millions de produits de contrebande ou contrefaçons et 276 millions de produits hors taxes). La consommation de cigarettes de la population résidente se monte à 10'762 millions de pièces.

Consommation annuelle de cigarettes par la population résidente, en millions de pièces (2014)

Ventes, consommation	Quantité, en millions de pièces
1 Ventes taxées en Suisse	10'120
2 Consommation de produits taxés en Suisse par les non-résidents	429
3=1-2 Consommation de produits taxés en Suisse par les résidents	9'691
4=5+6+7 Produits non taxés en Suisse consommés par les résidents	1'072
5 Produits taxés à l'étrangers	556
6 Produits hors taxes	276
7 Contrebande et contrefaçons	240
8=3+4 Consommation totale des résidents	10'762

Sources : KPMG 2015, SUN Report 2014; Direction générale des douanes ; FST, Le tourisme en chiffres 2014 ; OFS, Hesta; Alpen- und Grenzquerender Personenvkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009; OFS 2016, Bilan de la balance touristique; Monitoring des addictions 2014; propre estimation.

Les cigarettes consommées sur le territoire suisse le sont par des résidents et des visiteurs non-résidents. La consommation des non-résidents en Suisse est estimée à partir des flux de visiteurs et de travailleurs frontaliers, de leur provenance, du temps passé sur le territoire suisse, de la consommation tabagique et de l'écart de prix entre la Suisse et le pays d'où proviennent les visiteurs. Les visites sans nuitées et la présence des travailleurs frontaliers étrangers sont converties en équivalent journées entières, avant de calculer la consommation tabagique correspondante. Les résidents consomment

aussi des cigarettes à l'étranger. La population suisse présente à l'étranger comprend les voyageurs, les personnes qui se rendent à l'étranger dans la journée (tourisme d'achats en particulier) et les travailleurs frontaliers. Les déplacements sont convertis en unité correspondant à la présence continue d'une personne pendant toute l'année (présence moyenne ou équivalent résident). En moyenne, près de 370'000 personnes domiciliées se trouvent à l'étranger, soit presque 5% de la population résidente. Ces visiteurs consomment annuellement un peu plus de 550 millions de cigarettes à l'étranger.

Consommation annuelle de cigarettes de la population résidente selon le mode d'approvisionnement, en millions de pièces (2014)

Source d'approvisionnement	Lieu de consommation		
	En Suisse	A l'étranger	Total
Produits taxés en Suisse	9'453	238	9'691
Produits taxés à l'étranger	332	224	556
Produits hors taxes	182	94	276
Produits de contrebande et contrefaçons	240		240
Tous les produits	10'207	555	10'762

Sources : KPMG 2015, SUN Report ;Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et sur la bière; propres calculs; OFS, Hesta; FST, Le tourisme suisse en chiffres 2014; OFS 2016, Bilan de la balance touristique; Alpen- und Grenzquerender Personenverkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009; Monitoring des addictions 2014

La consommation annuelle (2014) de cigarettes de la population suisse est estimée à 10,8 milliards de pièces. C'est 75% de plus que la consommation mesurée sur la base des quantités autodéclarées (6,1 milliards)⁶. Réalisée à l'aide des résultats de l'Enquête sur les emballages vides (KPMG 2015), des données de ventes de l'industrie et des douanes, de nombreuses informations de la statistique officielle, notre estimation repose dans une large mesure sur des données objectives, soit les ventes de cigarettes légales en Suisse, les ventes de produits hors taxes au départ et à l'arrivée dans les aéroports en Suisse. Le volume de cigarettes non domestiques est connu grâce aux emballages vides collectés sur le territoire national. L'échantillon utilisé dans l'enquête EPS (Annexe 1) peut certes comporter des biais, qui ne sauraient toutefois expliquer un écart de plus de 70% entre les quantités autodéclarées et celles, beaucoup plus élevées, estimées dans le présent rapport. Un autre argument tend à confirmer l'hypothèse d'une sous-estimation massive de la consommation de cigarettes dans le Monitoring des addictions : il est improbable que les visiteurs étrangers – l'équivalent d'une population présente à l'année de 250'000 personnes – fument plus de 4 milliards de cigarettes chaque année sur le territoire suisse, c'est-à-dire 800 paquets par personne par année, fumeurs comme non-fumeurs. Enfin, il serait surprenant que les visiteurs étrangers s'approvisionnent massivement en cigarettes taxées en Suisse, alors qu'ils ont la possibilité d'obtenir (presque toujours) les mêmes produits à bien meilleur compte dans leur pays. Le phénomène de sous-déclaration ou de fausse déclaration dans les enquêtes qui portent sur des comportements ou des situations jugés indésirables (consommation excessive d'alcool, tabagisme, obésité) est bien connu, mais l'écart anormalement élevé entre les chiffres de vente et les quantités autodéclarées appelle une réflexion approfondie.

⁶ Valeur pour 2014, sur la base des résultats du Monitoring des addictions.

Les achats hors taxes et l'accès à des produits non domestiques moins chers soulèvent deux questions : quelle est la perte de recettes pour la Confédération et quelles sont les conséquences des prix bas sur la consommation tabagique et sur la politique de prévention du tabagisme ?

La perte de recettes nette pour la Confédération est estimée à 117 millions de francs. Quant à l'effet des achats hors taxes et des produits non domestiques sur le coût d'approvisionnement et sur la consommation, il reste modeste. Le prix moyen du paquet en Suisse passe de 8,03 francs (cigarettes domestiques taxées) à 7,72 francs (prix effectif moyen), soit un recul de 31 centimes ou 4%, avec un faible impact sur les quantités consommées.

I. INTRODUCTION

Le but de la présente étude consiste à estimer la part des cigarettes non taxées⁷ dans la consommation totale à partir des diverses sources statistiques disponibles : les ventes de cigarettes hors taxes dans les aéroports en Suisse, l'utilisation des contingents de cigarettes dans les zones franches de Samnaun et Livignio, les résultats de l'Enquête sur les emballages vides (KPMG UK, 2015), ainsi que les statistiques des mouvements de population entre la Suisse et l'étranger. Les taxes concernées sont l'impôt sur le tabac, la taxe sur la valeur ajoutée et les contributions au Fonds de prévention du tabagisme et au Fonds destiné à promouvoir la culture du tabac, soit 5,173 francs par paquet⁸. Un second d'objectif du rapport consiste à proposer une estimation de la consommation totale de cigarettes par la population résidente qui ne soit pas fondée sur les quantités autodéclarées.

Les produits non taxés en Suisse représentent d'abord une perte de recettes pour la Confédération. La possibilité d'acheter des produits non taxés (ou peu taxés) s'accompagne d'une autre conséquence indésirable. L'imposition vise en effet à réduire la consommation de cigarettes en rendant les produits plus coûteux. C'est d'ailleurs l'un des instruments de prévention les plus efficaces, l'une des bonnes pratiques recommandées par le Centre de prévention et de contrôle des maladies aux Etats-Unis (CDC 2014)⁹ et par l'Organisation mondiale de la santé. Les hausses des prix ont d'ailleurs joué un rôle central dans les politiques de prévention du tabagisme en Suisse. Si une part significative des cigarettes échappent à l'impôt, l'efficacité de la prévention en est alors réduite. Echappent à l'impôt en Suisse, les cigarettes importées en franchise de l'étranger, les achats hors taxes (boutiques hors taxes et zone franche), ainsi que les produits de contrebande et les contrefaçons.

Les emballages de cigarettes vides représentent la seule donnée objective permettant de connaître les flux de cigarettes à travers la frontière. La collecte des emballages est réalisée dans le cadre d'un mandat confié à KPMG UK par trois producteurs de cigarettes (BAT, PMI et Imperial Tobacco). L'enquête a été réalisée dans les 28 pays membres de l'Union européenne, en Suisse et en Norvège. Le Rapport SUN 2014 (KPMG 2015) contient pour la première fois des données sur la Suisse : cigarettes achetées à l'étranger et consommées sur le territoire national et cigarettes achetées en Suisse pour être fumées à l'étranger¹⁰. A la différence d'une enquête auprès des fumeurs (Monitoring des addictions), dont l'objectif est de connaître la part des cigarettes non taxées consommées par la population résidente (critère de résidence), le Projet SUN s'attache à mesurer le volume de cigarettes consommées sur le territoire national, ainsi que la part des produits qui échappent à l'impôt, légalement ou de manière illicite (critère territorial). Les deux approches répondent à des besoins différents. La première (critère de résidence) renseigne sur la possibilité qu'ont les résidents d'acheter des cigarettes sans taxes ou avec de faibles taxes et, par là, sur les limites de la prévention basée sur les prix. La seconde approche (concept intérieur) informe sur la perte de recettes, une partie des produits consommés sur le territoire national échappant aux taxes.

⁷ Par « cigarettes non taxées », il faut toujours comprendre « cigarettes non taxées en Suisse ».

⁸ Marque la plus vendue, avril 2014, Office fédéral de la santé publique.

⁹ Une hausse de 1% du prix des cigarettes entraîne une baisse de 0,4% de la consommation et de 0,2% de la prévalence (Holly et al. 1999, résultats confirmés par de nombreux travaux dans la littérature internationale).

¹⁰ En 2013, KPMG a réalisé une estimation du marché illicite de cigarettes en Suisse en appliquant la méthodologie SUN, sans toutefois intégrer les résultats au rapport principal.

Nous utiliserons divers résultats de l'Etude SUN (Annexe I), ainsi que les ventes de cigarettes hors taxes en Suisse et les flux de visiteurs entre la Suisse et l'étranger pour estimer la part des produits non taxés en Suisse dans la consommation intérieure. Que les cigarettes soient consommées par des résidents ou des non-résidents est ici sans importance, c'est le lieu de consommation qui est déterminant (critère territorial ou *Inlandkonzept*). Nous examinerons aussi l'impact des produits non taxés sur le prix moyen du paquet et sur les quantités consommées. Les données relatives aux ventes taxées, aux flux entrants et sortants proviennent du rapport SUN. Il est donc logique que notre estimation de la consommation intérieure soit très proche de celle du rapport SUN. A noter que l'étude SUN (KPMG 2015) adopte exclusivement un critère territorial et mesure la consommation de cigarettes sur le territoire suisse à partir des ventes taxées, des flux entrants et des flux sortants.

Puis, nous changerons de perspectives pour mesurer la part des produits non taxés dans la consommation de cigarettes de la population résidente (critère de résidence). Avec la seconde approche (critère de résidence ou *Inländerkonzept*), c'est le statut de résident qui est déterminant, que la consommation intervienne sur le territoire national ou à l'étranger est sans importance.

Cette approche nous permet de comparer les données de consommation du Monitoring des addictions à notre propre estimation de la consommation de cigarettes par la population résidente. Cette seconde approche constitue la partie originale du rapport.

Chacune des deux approches répond à un besoin d'information différent. Les cigarettes consommées en Suisse sans être taxées (critère territorial) révèlent la perte potentielle de recettes fiscales que représentent les cigarettes hors taxes ou taxées à l'étranger pour la Confédération. Quant aux cigarettes non taxées consommées par la population résidente (critère de résidence), elles indiquent les limites de la politique de prévention du tabagisme basée sur le prix des cigarettes.

II. CONSOMMATION DE CIGARETTES NON TAXÉES SUR LE TERRITOIRE SUISSE

1. Démarche

Les ventes légales (taxées) de cigarettes en Suisse sont connues¹¹. Une fraction des produits taxés en Suisse est cependant consommée à l'étranger (flux sortants) ; cette consommation hors frontières est soustraite des ventes légales en Suisse afin d'obtenir le volume de produits taxés consommés sur le territoire national (*legal domestic consumption*). Une partie des cigarettes consommées en Suisse est constituée de produits non domestiques, cigarettes importées légalement (*non-domestic legal ou cross-border shopping*) ou cigarettes entrées de manière illicite (contrebande et contrefaçons). Les produits non domestiques (*inflows*) échappent aux taxes nationales ; ils sont parfois exemptés de toutes taxes (cigarettes hors taxes), parfois soumis aux taxes du pays d'origine. L'écart de prix entre les produits domestiques et non domestiques s'explique par la présence ou l'absence de taxes, par le niveau des taxes locales (parfois très basses) et par les coûts de fabrication et de distribution. Même

¹¹ Deux mesures des ventes légales de cigarettes en Suisse pour l'année 2014 circulent : celle de l'industrie adoptée dans le Rapport SUN (10'120 millions de pièces) et celle de la Direction générale des douanes (10'247 millions).

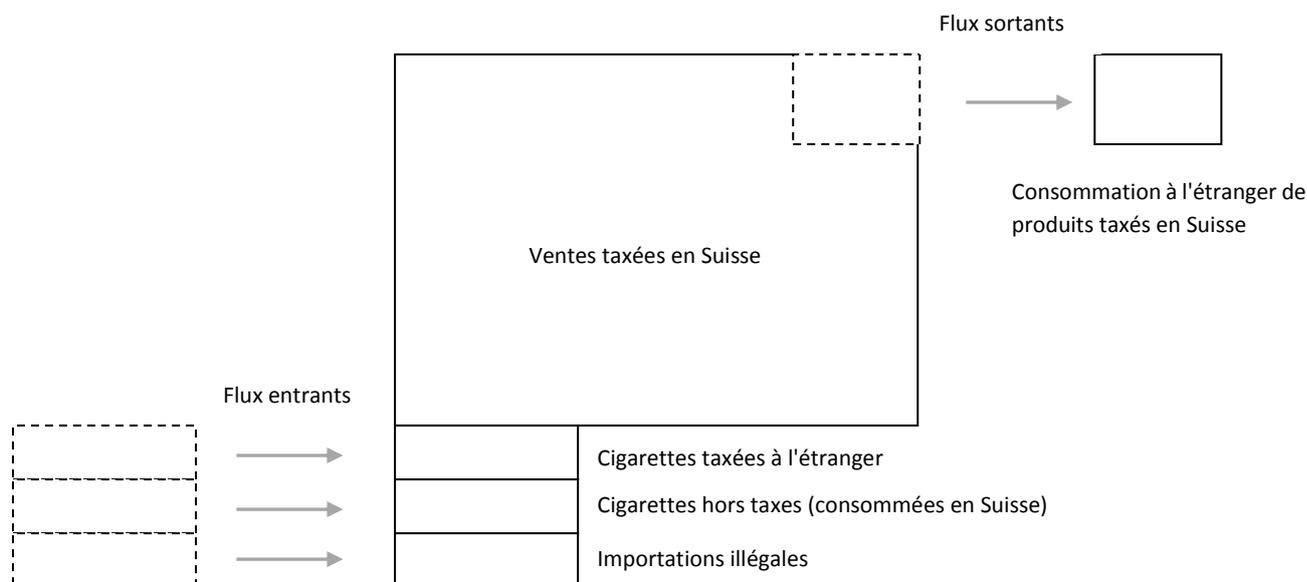
taxées, les cigarettes achetées en Ukraine ou en Moldavie coûtent une fraction du prix en Suisse. Le prix en Suisse de la marque la plus vendue est respectivement 5,8 et 6,4 fois plus élevé qu'en Ukraine et en Moldavie¹².

La part de produits non taxés dans la consommation intérieure est donnée par la relation ci-dessous :

$$\frac{\text{Consommation domestique de produits hors taxes} + \text{flux entrants légaux}^{13} + \text{flux entrants illégaux}}{\text{consommation intérieure totale}}$$

Le volume de cigarettes non taxées consommées en Suisse provient de l'Enquête SUN 2014 (KPMG 2015), les ventes de cigarettes hors taxes en Suisse de l'Administration fédérale des douanes, Section impôts sur le tabac et sur la bière. Sur cette base, nous avons calculé l'impact des produits non domestiques sur le prix effectif moyen des cigarettes consommées en Suisse, puis ses conséquences sur la consommation tabagique. Cette section comprend aussi une estimation de la perte potentielle de recettes pour la Confédération attribuable aux produits hors taxes et aux produits non domestiques.

Figure 1 : Consommation sur le territoire suisse, flux entrants et flux sortants



Comme le montre la figure ci-dessus, la consommation domestique correspond à la somme des ventes taxées en Suisse et des flux entrants, une fois déduite la part consommée à l'étranger (*flux sortants*).

2. Volume de produits non taxés consommés en Suisse

Un peu moins d'une cigarette sur dix (8,7%), consommée sur le territoire national, échappe aux taxes. Les cigarettes non taxées comprennent les produits hors taxes (2,1% de la consommation intérieure),

¹² Le prix des cigarettes reflète le niveau de vie des pays. Ainsi le PIB par habitant en Suisse, en dollars PPA, est 6,6 fois plus élevé que celui de l'Ukraine (Banque mondiale, moyenne 2006-2010).

¹³ Sans les produits hors taxes.

les achats taxés ou partiellement taxés à l'étranger (4,4%), les produits entrés en contrebande (2,3%, dont 0,1% de cigarettes dites « illicit whites ») et les contrefaçons (quantité négligeable). La contrebande et les contrefaçons constituent le commerce illicite. Quant aux cigarettes dites « illicit whites », elles sont fabriquées pour la contrebande. Le plus souvent, ce type de produit échappe aussi aux taxes dans leur pays d'origine (Tobacco Manufacturer's Association UK). La consommation domestique légale (*legitimate consumption* ou *legal domestic consumption*¹⁴) atteint 9'651 millions de pièces. La lecture de ces chiffres confirme la faible importance du marché illicite en Suisse.

Les flux entrants (700 millions de pièces, sans les cigarettes hors taxes) excèdent les flux sortants (469 millions de pièces) de 50%¹⁵. Ce déséquilibre est logique puisque les prix en Suisse sont plus élevés que ceux pratiqués dans la majorité des pays voisins.

Tableau 1 : Consommation sur le territoire suisse : produits taxés et non taxés, en millions de pièces (2014)

Vente, consommation	Quantité	Consommation domestique		
		Produits taxés en Suisse	Produits taxés l'étranger**	Produits non taxés
1 Ventes taxées en Suisse	10'120			
2 Produits taxés en Suisse consommés à l'étranger	469			
3=1-2 Consommation domestique de produits taxés en Suisse	9'651	9'651		
4 Consommation de produits hors taxes	220			220
5 Consommation en Suisse de produits taxés à l'étranger	460		460	
6 Consommation en Suisse de produits de contrebande*	229		46	183
7 Illicit whites	9			9
8 Contrefaçons	2			2
9=4+5+6+7+8 Consommation domestique de produits non taxés en Suisse	920		506	414
10=3+8 Consommation domestique totale	10'571	9'651	506	414

*Hypothèse : 3/4 de contrebande organisée, 1/4 de petite contrebande.

**Eventuellement taxés partiellement (déduction de la TVA).

Source : KPMG 2015, Sun Report, propre estimation.

Le rapport SUN ne contient pas d'information sur la forme que prend la contrebande de cigarettes : contrebande organisée à grande échelle (*wholesale smuggling, organised smuggling*), contrebande individuelle (*casual smuggling*), achat de produits dans un pays où les taxes sont basses pour les revendre là où elles sont élevées (*boot-legging*, Lovenheim 2008). Nous faisons l'hypothèse que le trafic organisé représente 80% du marché de contrebande, les importations illégales individuelles et le boot-legging 20%. Les cigarettes importées illégalement en Suisse par des groupes organisés ne sont frappées de taxes ni dans le pays de départ ni en Suisse, alors que les importations illégales individuelles comprennent les taxes du pays de départ. Même soumises aux taxes locales, le prix du

¹⁴ Le premier terme est utilisé dans le rapport HM Revenue & Customs, *Measuring Tax Gap*, 2014 Edition, le second dans le Rapport SUN. Auteurs d'une enquête menée dans cinq pays européens, Mathieu Martiniere et Robert Schmidt (2015) notent « En 2015, il reste encore possible et facile, en Europe, d'acheter des cigarettes de contrebande de grande marque directement au tabac officiel. Pour cela, il suffit de se rendre à Rozaje, charmante ville du nord du Monténégro, située au flanc de montagne, à quelques kilomètres des frontières avec le Kosovo et la Serbie. Pour 2,50 euros, vous repartez avec des Marlboro de qualité. En 2012, les douanes ont saisi des cigarettes en contrebande à l'aéroport de Genève, achetées 76 centimes au Sénégal ».

¹⁵ Ces valeurs sont proches de celles du rapport SUN, sans être identiques.

paquet de cigarettes reste très bas en Serbie (1,79 euro), en Bosnie (1,91 euro), au Monténégro (1,70 euro) ou en Ukraine (0,79 euro)¹⁶.

3. Cigarettes non taxées en Suisse : effet sur le coût moyen d'approvisionnement

Comme les cigarettes non taxées représentent moins de 10% de la consommation domestique, le prix effectif moyen payé par le consommateur est proche du prix moyen d'un paquet acheté en Suisse : 7,72 francs contre 8,03 francs¹⁷, soit une baisse moyenne de 31 centimes ou 4%¹⁸. Cette baisse de prix occasionne une faible augmentation de la consommation totale, de l'ordre de 2%, et ne représente pas un risque de santé publique conséquent.

Tableau 2 : Prix des cigarettes consommées en Suisse, 2014

	Prix du paquet, en francs	Part en %
Produits taxés en Suisse *	8.03	91.25
Produits taxés à l'étranger**	4.66	4.39
Produits hors taxes	4.90	2.08
Produits de contrebande		
<i>Contrebande à grande échelle</i>	4.01	1.82
<i>Contrebande individuelle</i>	2.08	0.43
Contrefaçons	4.01	0.02
Prix moyen	7.72	100.00

*Prix moyen 2014 compte tenu des rabais, OFS (2015) Prix moyens des produits composant l'indice des prix à la consommation ** Consommation légale
Sources : KPMG 2015, Sun Report 2014; Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et sur la bière; OFS (2014) Prix moyen des produits composant l'indice des prix à la consommation.

Les cigarettes achetées dans les boutiques hors taxes devraient coûter 61,2% de moins que les cigarettes taxées, soit 3,26 francs. A l'occasion de promotion spéciale, le paquet peut coûter 3,45 francs. Le prix le plus courant dans les boutiques se situe toutefois entre 4,60 et 5,20 francs pour la marque la plus vendue. Les loyers élevés dans les aéroports (les boutiques sont l'une des sources de profit) et la marge sans doute confortable des exploitants expliquent la différence. Quant au prix du paquet dans les magasins pour diplomates à Genève, il n'est pas connu (le journal Le Monde cite un prix de 2,40 francs, prix qui ne paraît pas vraisemblable¹⁹ (2 euros, Le Monde, 30 mars 2012).

¹⁶ KPMG 2015, SUN Report.

¹⁷ Prix moyen du paquet observé lors des relevés de prix en vue du calcul de l'indice suisse des prix à la consommation.

¹⁸ Le prix des cigarettes hors taxes varie beaucoup (de 3,40 francs à 5,20 francs le paquet de la marque la plus vendue). A Samnaun, nous avons observé des prix de 43 et 44 francs par cartouche pour la marque la plus vendue.

¹⁹ Le magasin est exploité par l'entreprise spécialisée Nuance (Groupe Dufry). Le prix cité par le journal est inférieur à la marge usuelle des fabricants et distributeurs (3,29 francs, OFSP).

4. Pertes de recettes fiscales

L'état de référence pour mesurer les pertes fiscales (scénario contrefactuel) est une situation dans laquelle toutes les cigarettes consommées sur le territoire national sont soumises à l'impôt en Suisse, alors que les cigarettes consommées à l'étranger ne le sont pas.

La perte brute de recettes correspond à l'impôt non prélevé sur 46,3 millions de paquets de cigarettes non taxées consommées en Suisse, soit 237,8 millions de francs²⁰. La Confédération prélève toutefois des taxes sur des cigarettes achetées en Suisse, mais finalement consommées à l'étranger. Ces taxes portent sur 23,5 millions de paquets et se montent au total à 120,7 millions de francs. La perte nette annuelle de recettes est proche de 120 millions de francs.

Les achats hors taxes, les importations légitimes de cigarettes de l'étranger et le commerce illicite constituent un problème financier – perte de recettes – plus qu'un problème de santé publique. Observons que la perte de recettes est en grande partie volontaire (les ventes hors taxes, les franchises sur les importations constituent en effet une dépense fiscale, pas une soustraction d'impôt).

Tableau 3 : Pertes de recette fiscales, en millions de francs (2014)

	Paquets, en millions	Perte brute, en millions de francs	Gain, en millions de francs	Perte nette, en millions de francs
Cigarettes non taxées consommées en Suisse (perte brute)	46.3	-237.8		
Cigarettes taxées en Suisse consommées à l'étranger	23.5		120.7	
Perte nette				-117.1

Sources : OFSP, Imposition du tabac, état au 23.4.2014; propre estimation.

²⁰ Pour simplifier, montant estimé sur la base du prix de la marque la plus vendue sans rabais.

III. CONSOMMATION DE CIGARETTES NON TAXÉES PAR LA POPULATION RÉSIDANTE

1. Démarche

La politique de prévention du tabagisme vise à réduire la consommation de tabac par la population résidante, que les produits soient consommés en Suisse ou lors d'un voyage à l'étranger. C'est donc la consommation des résidents (*Inländerkonzept*) qui constitue la cible des mises en garde et recommandations.

Nous allons donc nous intéresser à la consommation de cigarettes de la population résidante, en Suisse et à l'étranger. Pour nos estimations, nous utiliserons les données de l'Enquête sur les emballages vides, des informations de l'Administration fédérale des douanes sur les ventes hors taxes en Suisse, sur les prix en Suisse et dans les pays voisins, la statistique officielle (population, mobilité, tourisme, trafic aérien, consommation individuelle de cigarettes) et des sources privées (touristes étrangers en logements de vacances). Les résultats de l'enquête sur les sources d'approvisionnement, réalisée dans le cadre du Monitorage des addictions 2014, ne sont pas utilisés ici²¹. Rappelons que les sources d'approvisionnement comprennent les achats domestiques taxés, les achats légaux à l'étranger de produits taxés (voyages à l'étranger ou cross-border shopping), les produits hors taxes achetés en Suisse ou à l'étranger, les produits de contrebande et les contrefaçons.

Le choix de la valeur de référence pour la consommation de cigarettes est une question centrale. La consommation de cigarettes mesurée dans le cadre du Monitorage des addictions (6'137,6 millions de cigarettes en 2014) représente une option. Nous ne l'avons pas retenue, car les valeurs déclarées sont très inférieures aux données sur les ventes (la consommation autodéclarée est inférieure de plus de 40% aux ventes taxées²²) et les achats de cigarettes en Suisse par des non-résidents ne peuvent pas expliquer un tel écart. En effet, les résidents achètent sans doute une quantité de cigarettes au moins équivalente à l'étranger. La cause probable de l'écart entre les données de ventes et la consommation mesurée dans le Monitorage est la sous-déclaration (*underreporting*, quantité de cigarettes autodéclarées inférieure à la consommation effective) et les fausses déclarations concernant le statut de fumeur (*missreporting*, anciens fumeurs au lieu de fumeurs ou fumeurs occasionnels, fumeurs occasionnels au lieu de fumeurs quotidiens). La seconde option, retenue ici, consiste à partir des données de vente en Suisse, corrigées de la consommation de non-résidents sur le territoire suisse et de celle des résidents suisses à l'étranger. La consommation de cigarettes en Suisse par des non-résidents est estimée à partir du flux de visiteurs étrangers vers la Suisse (voyageurs, visiteurs à la journée, pendulaires), de la durée moyenne du séjour, de la prévalence du tabagisme chez les visiteurs

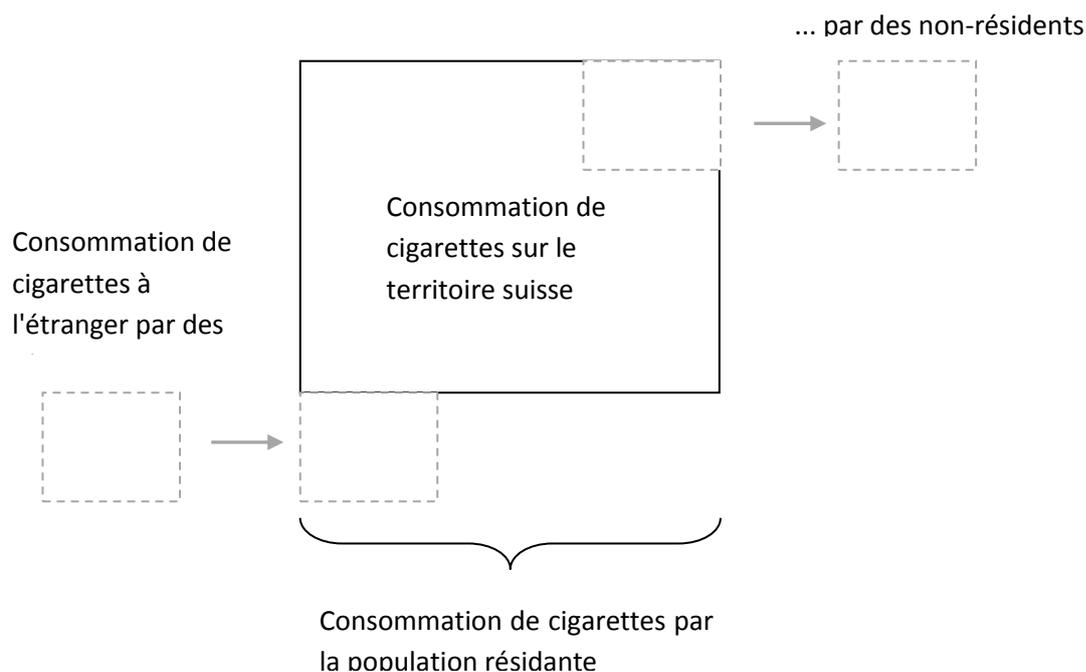
²¹ Une estimation de la consommation de cigarettes non taxées par la population résidante a fait l'objet d'une publication séparée, voir Claude Jeanrenaud, Lasha Labaze et Alain Schoenenberger (2016) La consommation de cigarettes non taxées en Suisse : estimation à partir du Monitorage suisse des addictions 2014, Neuchâtel.

²² Le volume de cigarettes vendues en 2014 (10,15 milliards), selon les données de l'industrie, ne comprend pas les produits hors taxes.

et du prix relatif des cigarettes. Les visites de Suisses à l'étranger servent à mesurer la consommation de la population résidente hors des frontières²³.

Les résultats de l'Enquête sur les emballages vides (flux de cigarettes entrants et flux sortants, consommation de cigarettes hors taxes sur le territoire) et les données de la Direction générale des douanes (ventes de produits hors taxes au départ et à l'arrivée, contingents de cigarettes hors taxes des zones franches) fournissent les valeurs de référence garantissant la cohérence des estimations.

Figure 2 : Consommation de cigarettes par la population résidente



2. Population présente sur le territoire suisse

Les cigarettes consommées en Suisse le sont, en majorité, par des résidents, mais en partie aussi par des non-résidents présents en Suisse, qu'il s'agisse de touristes étrangers, de visiteurs à la journée, de frontaliers ou de sans-papiers. La consommation de cigarettes des visiteurs est fonction du temps passé en Suisse (sur une durée de 16 heures pendant lesquelles le fumeur peut consommer le produit), de la prévalence du tabagisme et du nombre de cigarettes consommées en moyenne par jour dans la population concernée.

2.1 Population résidente

L'effectif de la population résidente permanente et non permanente est connu (OFS, Statistique de la population et des ménages, STATPOP), celui des sans-papiers ne l'est pas, les estimations variant entre 70'000 et 300'000 personnes (Commission fédérale pour les questions de migrations 2010). Selon une

²³ La consommation journalière de la population résidente dépend de la prévalence et de la consommation quotidienne moyenne de cigarettes. Nous avons ajusté les données du Monitoring sachant que les quantités autodéclarées sous-estiment la consommation effective. Les données de prévalence et de consommation pour la population étrangère présentent sans doute également un biais de sous-déclaration.

étude plus ancienne réalisée à la demande de l'Office fédéral des migrations (Longchamp et al. 2005), la Suisse comptait 90'000 sans papiers en 2005. Pigué et Losa (2002) ont abouti à une estimation de l'effectif des sans-papiers travaillant en Suisse compris entre 70'000 et 180'000 personnes. Quant à Schneider (2015), il estime la part de l'économie souterraine en Suisse à 6,5% du PIB, les sans-papiers n'étant toutefois qu'une des composantes de l'économie souterraine. Nous admettrons que la Suisse compte 200'000 sans-papiers, dont 180'000 de 16 ans et plus. Au total, la population de 16 ans et plus présente sur le territoire national atteint 7,2 millions.

Tableau 4 : Population résidante et sans-papiers (2014)

	Total	16 ans et plus
Population résidante permanente	8'237'666	6'928'448
Population résidante non permanente	86'888	79'733
Population "sans papiers"	200'000	180'000
Population totale	8'524'554	7'188'181

* Hypothèse: 10% d'enfants de moins de 16 ans chez les sans-papiers.
Sources: OFS, STATPOP ; Pigué et Losa 2002 ; Commission fédérale pour les questions de migrations 2010.

	Total	16 ans et plus
Population résidante permanente	8'237'666	6'928'448
Population résidente non permanente	86'888	79'733
Population "sans papiers"	200'000	180'000
Population totale	8'524'554	7'188'181

*Hypothèse : 10% d'enfants de moins de 15 ans chez les sans-papiers.
Sources : OFS, STATPOP ; Pigué et Losa 2002 ; Longchamp 2005 ; Commission fédérale pour les questions de migrations 2010.

2.2 Visiteurs et travailleurs frontaliers étrangers présents sur le territoire suisse

A la population résidante, il convient d'ajouter la population non résidante présente en Suisse, soit les frontaliers, les touristes étrangers avec et sans nuitée. L'unité de mesure correspond à la présence moyenne sur le territoire. Nous devons donc estimer le temps que les visiteurs et travailleurs frontaliers passent sur le territoire suisse.

Il y avait 288'000 frontaliers en Suisse au troisième trimestre 2014 (OFS, Statistique des frontaliers), 85% avec retour quotidien et 15% avec retour hebdomadaire²⁴. Les frontaliers avec retour hebdomadaire sont présents en Suisse 220 jours par année, ceux qui retournent chaque jour dans leur pays 220 jours également, mais pendant une partie seulement de la journée. Nous allons supposer que les frontaliers avec retour quotidien sont présents 9 heures par jour sur le territoire suisse pendant cinq jours, cela 48 semaines par année²⁵.

²⁴ Pourcentage estimé à partir du nombre de frontaliers soumis à l'impôt à la source dans l'un des cantons accueillant de nombreux frontaliers.

²⁵ 9 heures de présence équivalant, par hypothèse, à 60% de la consommation journalière de cigarettes.

La statistique de l'hébergement HESTA renseigne sur l'arrivée de touristes étrangers en Suisse et sur la durée des séjours, pour les différentes formes d'hébergements (hôtels, auberges de jeunesse, terrains de camping, bed & breakfast, logements de groupe). La proportion des visiteurs de 16 ans et plus repose parfois sur des estimations. La statistique officielle ne fournit pas de données sur les séjours en parahôtellerie. Nous avons alors utilisé les résultats de l'enquête menée par la Fédération suisse du tourisme en collaboration avec les cantons de Berne, des Grisons, du Valais et du Tessin. Ces données fournissent toutefois une image partielle des séjours en appartements de vacances (Fédération suisse du tourisme 2014)²⁶. Par hypothèse, une nuitée correspond à une journée entière passée sur le territoire suisse. Le temps de séjour est ensuite converti en équivalent séjour annuel (présence continue durant une année ou équivalent résident). Les non-résidents de 16 ans et plus représentent l'équivalent d'une population de 260'000 personnes présente à l'année sur le territoire suisse (Tab. 5).

²⁶ Echange téléphonique et de mails avec Nadin Ryffel, Cheffe de projet PASTA light.

Tableau 5 : Touristes étrangers et travailleurs frontaliers en Suisse (2014)**Travailleurs frontaliers en Suisse**

	Effectif	Présence moyenne
Retour quotidien	245'218	89'913
Retour hebdomadaire	43'274	26'445
Total	288'492	116'359

Visiteurs étrangers en Suisse

	Présence moyenne	
	Total	16 ans et plus
Hôtels et établissements de cure	55'298	50'377
Appartements de vacances	18'250	15'841
Hébergement de groupes	1'126	901
Auberges de jeunesse	1'120	896
Bed and breakfast	589	537
Camping	2'905	2'324
Zone grise	11'889	10'320
Touristes étrangers avec nuitées	91'178	81'195
Touristes étrangers sans nuitées	170'199	63'836
Total	261'377	145'031

Population étrangère temporairement en Suisse

	Présence moyenne
Frontaliers	116'359
Visiteurs	145'031
Total	261'389

Sources : Contact groups.ch; FST, Le tourisme en Suisse en 2014, 2015; OFS, statistique des frontaliers; OFS Balance touristique; OFS, Comportement en matière de voyage, 2014; OFS STATPOP.

2.3 Présence à l'étranger de résidents suisses

La population résidente n'est pas présente 360 jours par année sur le territoire national. Nous devons tenir compte des séjours occasionnels à l'étranger avec et sans nuitée, des déplacements réguliers à l'étranger (tourisme d'achat) et des déplacements de la main-d'œuvre frontalière suisse à l'étranger. En moyenne sur l'année, plus de 360'000 résidents suisses de 16 ans ou se trouvent à l'étranger (Annexe 4).

Tableau 6 : Présence de la population suisse à l'étranger, 2014

	Présence moyenne
Résidents suisses en voyage à l'étranger (avec nuitées)	279'746
Résidents suisses en voyage à l'étranger (sans nuitées)	77'602
Frontaliers suisse travaillant à l'étranger, retour quotidien	2'108
Frontaliers suisse travaillant à l'étranger, retour hebdomadaire	7'168
Population suisse hors du pays	366'625

Source : OFS, Hesta; FST, Le tourisme suisse en chiffres 2014 ; Alpen- und Grenzquerender Personenvkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009 ; OFS Balance touristique.

Une fois la mobilité transfrontière prise en compte, nous constatons que la population présente sur le territoire suisse est inférieure (de 105'000 unités, tab. 5 et 6) à la population résidente. Les Suisses sont donc plus nombreux à séjourner à l'étranger que les étrangers en Suisse.

3. Consommation de cigarettes en Suisse par les visiteurs étrangers (flux entrants)

3.1 Visiteurs étrangers en Suisse avec nuitées

La consommation de cigarettes en Suisse par des visiteurs étrangers dépend de leur nombre, du temps passé en Suisse (les visiteurs sont convertis en équivalent résident²⁷), de la prévalence du tabagisme, ainsi que de la consommation individuelle moyenne de cigarettes dans le pays de départ (Annexe 5). La consommation annuelle des visiteurs avec nuitées représente un peu plus de 100 millions de cigarettes, dont près de 30 millions achetées en Suisse avec taxes. Une partie des cigarettes taxées achetées en Suisse sont consommées au retour à l'étranger (hypothèse : chaque visiteur avec nuitée quitte la Suisse avec en moyenne dix cigarettes taxées en Suisse).

²⁷ Un équivalent résident correspond à un visiteur présent à l'année sur le territoire suisse.

Tableau 7: Consommation annuelle de cigarettes des visiteurs étrangers en Suisse, avec nuitées, en millions de pièces

Mode d'hébergement	Présence moyenne sur l'année		Prévalence moyenne	Quantités consommées	
	Total	16 ans et plus		Par jour	Totales
Hôtels et établissements de cure	55'298	50'377	25.7	13.6	63.2
Hébergement de groupe	1'126	901	28.7	13.1	1.2
Camping	2'905	2'324	28.1	13.0	3.1
Auberges de jeunesse	1'120	896	26.2	13.7	1.2
Bed and breakfast	589	537	27.4	13.9	0.7
Logements de vacances	18'250	15'841	27.5	13.7	21.4
Zone grise*	11'889	10'320	27.3	13.4	13.6
Total	91'178	81'196	27.3	13.5	104.4

*Zone grise : la statistique des logements de vacances repose sur des observations dans un petit nombre de cantons. Elle sous-estime donc la présence de touristes étrangers dans les logements de vacances. La zone grise correspond à une estimation grossière de la partie non couverte.

Sources : OCDE Health Data 2012 et 2015; WHO, Report on the Global Tobacco Epidemic, 2013, Country profil; European commission, Special Eurobarometer 385, Attitudes of Europeans toward Tobacco, March 2012.

3.2 Visiteurs étrangers en Suisse sans nuitée

Les visiteurs à la journée consomment 89,5 millions de cigarettes par année en Suisse, plus de deux tiers sont achetées à l'étranger (62,1 millions), 30% en Suisse (27,8 millions). Une cigarette sur cinq achetée en Suisse est finalement consommée à l'étranger (5,4 millions, flux sortants), Annexe 6.

Tableau 8 : Consommation annuelle de cigarettes des visiteurs étrangers en Suisse, sans nuitée, en millions de pièces

Présence moyenne	Prévalence moyenne	Quantité moyenne	Total, en millions
63'836	28.5	13.7	89.5

Source : Alpen- und Grenzquerender Personenverkehr 2007, Schlussbericht, OFS, Neuchâtel, 2009.

3.3 Frontaliers

Les 288'000 frontaliers étrangers travaillant en Suisse représentent l'équivalent d'une population de 116'000 personnes présentes à l'année. Sur les 175 millions de cigarettes consommées en Suisse par des frontaliers, 145,6 millions sont achetées en Suisse (par des frontaliers français en majorité). Les prix en Suisse et en France étant presque équivalents, nous avons fait l'hypothèse que les frontaliers français s'approvisionnent pour moitié en Suisse et pour moitié dans leur pays (pour la consommation totale, en Suisse et en France). Tous les autres frontaliers achètent dans leur pays la plus grande partie des cigarettes qu'ils consomment en Suisse (54,3 millions sur 72,2 millions d'unités, Annexe 6).

Tableau 9 : Consommation annuelle de cigarettes sur le territoire suisse par les frontaliers travaillant en Suisse, en millions de pièces (2014)

	Quantité totale
Retour quotidien	135.2
Retour hebdomadaire	39.8
Total	175.0

Sources: WHO, Report on the global tobacco epidemic, 2013 ; OFS, Statistique des frontaliers 2014.

4. Consommation de cigarettes à l'étranger par des résidents (flux sortants)

4.1 Visiteurs avec et sans nuitées

Sur les 422,4 millions de cigarettes consommées hors des frontières par les visiteurs suisses à l'étranger avec nuitées, 259,9 millions sont achetées à l'étranger avec taxes, 93,5 millions hors taxes et 148,0 millions en Suisse avec taxes. Les visiteurs suisses à l'étranger sans nuitée consomment 117,2 millions de cigarettes hors des frontières. Les achats à l'étranger excèdent largement la consommation de cigarettes à l'étranger ; ces achats comprennent 272,9 millions de cigarettes taxées (tourisme d'achat) et quelques achats hors taxes (10 millions de pièces).

Tableau 10 : Consommation de cigarettes à l'étranger par des visiteurs suisses, en millions d'unités (2014)

Type de voyages	Voyages (par année)	Visites par jour	Présence moyenne	Fumeurs	Cigarette/j*	Millions de cigarettes/an
Résidents suisses en voyage à l'étranger (avec nuitées)	13'569'267		279'746	63'937	18.1	422.4
Résidents suisses en voyage à l'étranger (sans nuitée)		191'058	77'602	17'736	18.1	117.2
Total			357'348	81'674		539.6

*Le Monitoring suisse des addictions sous-estime la consommation de cigarettes de la population résidente (de plus de 40%), sans que l'on sache si c'est le nombre de fumeurs ou la consommation journalière moyenne qui est sous-estimée. C'est pourquoi nous utilisons 18,1 cigarettes par jour et par fumeur pour estimer la quantité totale consommée hors du territoire suisse (au lieu de 10,4).

Sources : OFS, Comportements en matière de voyage, 2014; STATPOP; Alpen- und Grenzquerender Personenverkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009, enquête réalisée en 2007) ; Monitoring des addictions 2014.

4.2 Frontaliers

Les frontaliers résidant en Suisse et travaillant à l'étranger consomment 15,8 millions de cigarettes hors des frontières. Ils achètent 25,0 millions de cigarettes à l'étranger (pour leur consommation à l'étranger mais aussi en Suisse).

Tableau 11 : Consommation de cigarettes à l'étranger par des frontaliers résidant en Suisse

	Effectif	Présence moyenne	Prévalence	Cig/jour	Millions de cigarettes
Retour hebdomadaire	3'450	2'108	23%	18.1	3.1
Retour quotidien	19'550	7'168	23%	18.1	10.7
Total	23'000	9'277			13.8

Sources : Enquête suisse sur la population active (ESPA). Personnes actives occupées résidant de façon permanente en Suisse ; Monitoring des addictions 2014.

Au total 555 millions de cigarettes par année sont consommées par des résidents suisses temporairement à l'étranger, voyageurs, visiteurs à la journée et frontaliers (Tab. 10 et 11).

5. Achats de produits hors taxes : synthèse

Les ventes de produits hors taxes dans les aéroports suisses sont connues : 144,8 millions de cigarettes à l'arrivée en Suisse, 214,6 millions au départ (Administration fédérale des douanes, Section impôts sur le tabac et sur la bière, 2014). Il en va de même des contingents (suisse) hors taxes dans les deux zones franches, Samnaun et Livignio (70 et 62 millions respectivement, dont 57,5 et 14,6 utilisés). Les achats de produits hors taxes au départ à l'étranger, par des résidents ou des visiteurs, sont en revanche inconnus²⁸. Nous disposons toutefois d'une autre donnée pour calibrer les paramètres de l'estimation : les emballages vides collectés en Suisse et provenant de cigarettes hors taxes. Ainsi, 220 millions de cigarettes hors taxes seraient consommées sur le territoire national (KPMG 2015). La quantité de cigarettes hors taxes écoulées par le magasin hors taxes de la Mission permanente auprès des organisations internationales à Genève est connue : les diplomates et autres ayant-droits ont acheté 100'748 cartouches en 2014, soit 20,1 millions de cigarettes. L'emballage des cigarettes écoulées par ce magasin ne se distinguant pas de celui des produits domestiques, les cigarettes du magasin de la Mission permanente ne font pas partie des 220 millions de cigarettes hors taxes consommées en Suisse (Enquête sur les emballages vides, KPMG 2015).

Comment les achats hors taxes à l'arrivée en Suisse sont-ils répartis entre les résidents au retour d'un voyage à l'étranger, les non-résidents appartenant au bassin de clientèle de l'aéroport et les touristes étrangers à leur entrée en Suisse ? Pour répondre à cette question, il faut connaître la structure du trafic de chaque aéroport : rapport entre le trafic sortant (outgoing) et le trafic entrant (incoming). A Genève par exemple, trafic sortant et trafic entrant sont à peu près équilibrés²⁹, les transferts ne constituant que 6% du trafic. Le trafic sortant comprend une part importante de clients de la région frontalière française (25%). Le trafic sortant de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse (70%) excède le trafic entrant (30%), alors qu'il n'y a pratiquement pas de transferts. Comme à Genève, une part importante de la clientèle locale (outgoing, 45%) réside dans la région frontalière, en France et en Allemagne (20% pour la France, 25% pour l'Allemagne). Quant aux passagers entrants (incoming traffic), un peu plus de la moitié ont pour destination la Suisse (55%), la majorité des autres passagers se rendent en France

²⁸ Nous avons adressé une demande à Dufry, leader mondial du domaine, qui nous a informé que, vu la complexité de nos besoins, leur réponse pourrait prendre un certain temps. A ce jour, nous n'avons pas reçu les informations demandées.

²⁹ Entretien téléphonique avec Mme Aline Yazgi, Relations extérieures, Genève aéroport.

ou en Allemagne³⁰. A l'aéroport de Zurich, le trafic sortant (outgoing) domine, avec deux tiers des voyageurs hors transferts (66%). Les passagers domiciliés en Suisse forment la plus grande partie du trafic sortant³¹.

Nous avons considéré les catégories de voyageurs suivantes :

- Résidents au retour d'un voyage à l'étranger (outgoing traffic) ;
- Non-résidents, partie du bassin de clientèle, au retour d'un voyage à l'étranger (outgoing traffic) ;
- Non-résidents à l'arrivée dont la destination finale est la Suisse (incoming traffic) ;
- Non-résidents à l'arrivée dont la destination finale n'est pas la Suisse (incoming traffic).

Les achats hors taxes dans les aéroports suisses sont répartis par catégorie de voyageurs sur la base du trafic, la consommation individuelle étant supposée identique dans une même catégorie de voyageurs (outgoing ou incoming, résidents ou non-résidents).

Les achats hors taxes dans les aéroports à l'étranger sont également répartis selon les catégories de voyageurs sur la base des données de trafic. Le volume d'achats à destination de la Suisse n'étant pas connu, celui-ci a été fixé afin que la consommation de produits hors taxes sur le territoire national corresponde aux emballages vides collectés (220 millions de cigarettes). Les achats hors taxes dans les aéroports étrangers au départ vers la Suisse sont ainsi estimés à 97,5 millions de pièces, donc 74,6 millions consommées en Suisse.

Le volume des ventes hors taxes autorisé par les douanes suisses à Samnaun est connu (70 millions d'unités en 2014, dont 57,5 millions utilisées). Une large majorité (80% à 85%) de la clientèle des boutiques hors taxes à Samnaun est étrangère (Sabitzer 2008). Les marchands que nous avons interrogés confirment que les ventes sont nettement plus importantes en été qu'en hiver, qu'elles s'adressent surtout à une clientèle à la journée. Les touristes présents à Samnaun (ou dans la station voisine autrichienne d'Ischgl) durant la saison de ski achètent certes des produits hors taxes, ils forment toutefois une faible part de la clientèle³². Livignio, zone franche italienne proche de la frontière suisse, bénéficie d'un contingent hors taxes de 62 millions de cigarettes dont un peu moins d'un quart a effectivement été utilisé (contingent suisse, 2014, Administration fédérale des douanes). Nous avons admis que le contingent italien (180 millions d'unités à Livignio) est destiné exclusivement à une clientèle étrangère.

Les achats hors taxes des résidents suisses (en Suisse et à l'étranger) et ceux des non-résidents³³ totalisent près de 500 millions de cigarettes.

³⁰ Entretien téléphonique avec Mme Gaskell, cheffe de la communication, Aéroport de Bâle-Mulhouse.

³¹ Flughafen Zürich, Zahlen und Fakten 2014 : <http://www.flughafen-zuerich.ch/unternehmen/flughafen-zuerich-ag/zahlen-und-fakten>.

³² Brève enquête sur le terrain (Samnaun) en novembre 2014.

³³ Pour les achats à l'étranger et dans les zones franches, uniquement la part consommée en Suisse.

Tableau 12 : Achats de produits hors taxes en Suisse et à l'étranger, en millions d'unités

	Achats hors taxes aéroport			Zones franches***	Total
	En Suisse	A l'étranger DEP*	A l'étranger ARR**		
Visiteurs étrangers en Suisse	181.3	34.5			215.8
Visiteurs suisses à l'étranger	178.1	63.0	20.0		261.1
Résidents				14.4	14.4
Non-résidents				5.2	5.2
Total	359.4	97.5	20.0	19.6	496.5

*Achats au départ à l'étranger **Achats à l'arrivée à l'étranger *** Consommation en Suisse uniquement

Sources : KPMG 2015, SUN Report; Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et sur la bière; propres calculs.

Les personnes présentes sur le territoire suisse consomment 220,3 millions de cigarettes hors taxes³⁴. A noter que les paramètres du calcul ont été calibrés afin que les résultats correspondent à l'estimation réalisée par KPMG UK à partir de l'Enquête sur les emballages vides. La catégorie « visiteurs suisses à l'étranger » comprend principalement des cigarettes achetées lors d'une visite d'un jour à l'étranger (tourisme d'achat). Il apparaît aussi que les contingents suisses à Samnaun et Livignio sont avant tout destinés à une consommation non domestique.

Tableau 13 : Consommation de produits hors taxes sur le territoire suisse, en millions d'unités

Types de visites	Cigarettes, en millions
<i>Duty free aéroports</i>	
Résidents	167.6
Non résidents	33.1
<i>Zones franches</i>	
Résidents	14.4
Non résidents	5.2
Total	220.3

Sources : KPMG 2015, SUN Report ; Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et sur la bière; propres calculs.

En résumé, la population résidente achète et consomme 275,5 millions de cigarettes hors taxes par année, en Suisse et à l'étranger.

³⁴ Cela correspond à l'estimation des produits hors taxes consommés en Suisse basée sur les emballages vides. En principe, l'emballage de cigarettes vendues à Samnaun et Livignio est comparable à celui des produits hors taxes. Il est toutefois possible qu'une partie des produits vendus dans les deux zones franches possèdent le même emballage que les produits domestiques taxés (« The products sold in Samnaun can have the following labeling execution : Swiss domestic or duty free », réponse de Philip Morris à une question que nous avons posée par l'intermédiaire de KPMG UK ». Dans l'incertitude, nous avons considéré tous les produits des zones franches comme des cigarettes hors taxes.

Tableau 14 : Achats de cigarettes hors taxes par les résidents, en millions de pièces (2014)

Sources d'approvisionnement	Quantité, en millions d'unités
Achats hors taxes au départ de Suisse	83.6
Achats hors taxes à l'arrivée en Suisse	94.5
Achats hors taxes au départ à l'étranger	63.0
Achats hors taxes à l'arrivée à l'étranger	20.0
Achats hors taxes en zone franche	14.4
Total	275.5

Sources : KPMG 2015, SUN Report ; Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et sur la bière; propres calculs.

6. Consommation de cigarettes taxées et non taxées par des résidents

La consommation totale de cigarettes par la population résidente peut être obtenue en partant de la quantité totale de cigarettes consommées en Suisse. Elle peut l'être également à partir des ventes légales de cigarettes en Suisse³⁵.

La première approche consiste à soustraire de la consommation intérieure les cigarettes consommées en Suisse par des non-résidents, puis à ajouter les cigarettes consommées à l'étranger par des résidents. La consommation intérieure – 10'576 millions de pièces – correspond au volume de cigarettes consommé en Suisse par des résidents et des non-résidents. Les résidents consomment 555 millions de cigarettes à l'étranger, les non-résidents une quantité nettement plus faible sur le territoire suisse. La consommation de cigarettes de population résidente – 10'762 millions de pièces – excède donc la consommation intérieure d'environ 200 millions de pièces.

Tableau 15: Consommation de cigarettes de la population résidente estimée à partir du volume de cigarettes consommées sur le territoire, en millions de pièces (2014)

	Quantité, en millions d'unités
1 Consommation totale en Suisse	10'576
2 Consommation en Suisse par des non-résidents	369
3=1-2 Consommation en Suisse par des résidents	10'207
4 Consommation à l'étranger par des résidents	555
5=3+4 Consommation totale de la population résidente	10'762

Sources : KPMG 2015, SUN Report 2014 ; Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et sur la bière; propres calculs.

Dans la seconde approche, les ventes de produits taxés en Suisse (10'120 millions de pièces) sont réparties entre les résidents (9'961 millions) et les non-résidents (429 millions). A la consommation de produits taxés par les résidents, nous ajoutons les produits taxés à l'étranger, les produits hors taxes achetés dans les aéroports en Suisse et à l'étranger, les produits hors taxes des zones franches et,

³⁵ Sur la base des statistiques de l'Administration fédérale des douanes, 10'247 millions de cigarettes ont été vendues en Suisse avec taxes en 2014. Les données de ventes reçues de l'industrie par KPMG sont un peu plus faibles, soit 10'120 millions.

finalement, les produits de contrebande et les contrefaçons acquis en Suisse. La consommation des résidents est identique dans les deux approches.

Tableau 16 : Consommation de cigarettes taxées et non taxées de la population résidente, en millions de pièces

Achats/consommation des résidents	Millions de pièces	En %
Produits taxés en Suisse	9'691	90.0
Produits hors taxes	261	2.4
<i>Aéroports en Suisse (départ et arrivée)</i>	178	1.7
<i>Aaéroports à l'étranger (départ)</i>	63	0.6
<i>Aéroports à l'étranger (arrivée)</i>	20	0.2
<i>Zones franches</i>	14	0.1
Produits taxés à l'étranger	556	5.2
Produits de contrebande et contrefaçons	240	2.2
Total	10'762	100.0

Source : KPMG 2015, Sun Report 2014 ; Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et la bière ; propres calculs.

La consommation des non-résidents en Suisse et celle des résidents à l'étranger sont estimées à l'aide d'un modèle dont les paramètres sont les flux transfrontières de voyageurs, le prix des cigarettes dans le pays d'origine et en Suisse, la prévalence du tabagisme et la consommation journalière moyenne (nombre de cigarettes par jour). Le volume de produits taxés en Suisse (10,12 milliards de cigarettes) est une donnée de l'industrie (KPMG 2015). Les ventes de produits hors taxes dans les aéroports en Suisse nous ont été communiquées par la Section impôt sur le tabac et sur la bière de l'Administration fédérale des douanes. Il en est de même des contingents hors taxes des deux zones franches à la frontière autrichienne (Samnaun) et italienne (Livignio). Les ventes hors taxes au départ à l'étranger ont été estimées de manière à ce que la quantité de cigarettes hors taxes consommées en Suisse corresponde au volume collecté des emballages vides correspondants.

La plus grande partie des cigarettes consommées par les résidents (90,0%) est taxée en Suisse, 5,2% des produits le sont à l'étranger, parfois à un taux très bas, le solde comprend les achats hors taxes (2,4%) et les produits illicites (contrebande ou contrefaçons, 2,2%, tab. 16).

La Suisse fait partie des pays où le commerce illicite de cigarettes est faible (2,2% contre 10,4% en moyenne en Europe, KPMG 2015), alors que le prix des cigarettes est pourtant l'un des plus élevés d'Europe, seuls le Royaume-Uni, l'Irlande et la Norvège connaissant des prix plus hauts. La collecte des paquets vides en Suisse révèle une faible proportion de produits de contrefaçons et de produits fabriqués spécialement pour la contrebande (illicit whites). Ces derniers représentent environ 4% du marché de contrebande en Suisse (0,1% du marché total) contre plus d'un tiers en moyenne dans les pays de l'UE (KPMG 2015). La part des produits hors taxes en Suisse (boutiques hors taxes et zones franches) se situe dans la moyenne des autres pays européens (comparable à l'Allemagne, à la Belgique et au Danemark, mais inférieure à celle de la France et du Royaume-Uni), alors que l'on pouvait s'attendre à une présence plus élevée des produits hors taxes en Suisse. En effet, les habitants des pays de l'UE n'ont pas accès aux boutiques hors taxes des aéroports lorsqu'ils se rendent dans un autre pays membre).

La consommation annuelle totale de la population résidente atteint 10'762 millions de pièces.

Tableau 17 : Consommation de cigarettes de la population résidente suisse selon la source d’approvisionnement et le lieu de consommation, en millions d’unités

Source d'approvisionnement	Lieu de consommation		
	En Suisse	A l'étranger	Total
Produits taxés en Suisse	9'453	238	9'691
Produits taxés à l'étranger	332	224	556
Produits hors taxes	182	94	276
Produits de contrebande et contrefaçons	240		240
Tous les produits	10'207	555	10'762

Sources : KPMG 2015, SUN Report ; Administration fédérale des douanes AFD, Section impôts sur le tabac et sur la bière; propres calculs; OFS, Hesta; FST, Le tourisme suisse en chiffres 2014; OFS 2016, Bilan de la balance touristique; Alpen- und Grenzquerender Personenvkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009; Monitoring suisse des addictions 2014.

En résumé, 90% des cigarettes consommées par la population résidente sont des produits légaux taxés, 10% des produits non taxés (hors taxes, taxés à l'étranger, produits illicites).

Tableau 18 : Cigarettes consommées par la population résidente suisse selon la source d’approvisionnement

	En francs	En %
Part des cigarettes soumis aux taxes suisses		90.0
Part des cigarettes hors taxes		2.6
Part des produits non domestiques légaux		5.2
Part des produits non domestiques illégaux		2.2
Prix officiel avec taxes*	8.40	
Prix moyen des cigarettes taxées en Suisse, en francs	8.03	
Prix moyen des cigarettes consommées par les résidents	7.67	
Baisse de prix attribuable aux rabais des producteurs	0.37	
Baisse de prix attribuables aux produits hors taxes et aux produits non domestiques légaux et illégaux	0.36	

*Marque la plus vendue

Sources: Prix moyen 2014 compte tenu des rabais, sans produits hors taxes, OFS (2014) Prix moyen des produits composant l'indice des prix à la consommation; KPMG 2015, Sun Report; Direction générale des douanes.

Le prix normal de la marque la plus vendue en Suisse est de 8,40 francs pour un paquet de 20 cigarettes (année 2014). Une fois les rabais de producteurs et de la distribution pris en compte, le prix moyen, toutes marques confondues, s'établit à 8,03 francs (OFS 2014). Les achats hors taxes et les produits non domestiques aboutissent à une baisse du prix presque équivalente à celle consentie par l'industrie. Les produits de contrefaçon sont supposés être vendus à 50% du prix des produits légaux (c'est une valeur souvent citée). Une partie significative des importations légitimes de produits taxés provient de pays où les prix sont très bas (Albanie, Serbie, Monténégro, Bosnie). Les produits de contrebande proviennent également de pays où les prix, avec ou sans taxes, sont extrêmement bas (Ukraine, Biélorussie, Moldavie).

IV. VRAIE CONSOMMATION DE CIGARETTES DE LA POPULATION RÉSIDANTE

La consommation annuelle de la population résidante, estimée à partir des quantités autodéclarées dans le Monitoring des addictions (6'138 millions de pièces) est inférieure de 43,0% à celle mesurée à partir des données de ventes légales, des flux sortants et des flux entrants (10'762 millions). L'écart représente plus de quatre milliards de cigarettes par année (4'636 millions). Les autres mesures de consommation basées sur des données autodéclarées (Monitoring du tabac, Panel suisse des ménages (PSM), Enquête sur le budget des ménages (EBM) et Enquête suisse sur la santé 2012) aboutissent à des estimations assez proches de celles obtenues à partir du Monitoring des addictions (Annexe 11).

Tableau 19 : Consommation de cigarettes par la population résidante suisse estimée à partir du Monitoring des addictions (2013)

Population résidante 15 ans et plus			Prévalence tabagisme en %			Fumeurs de cigarettes en % des fumeurs		
Permanente	Non permanente	Totale	Fumeurs quot.	Fum occas.	Total fumeurs	Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	
7'012'685	80'149	7'092'834	17.3	7.6	24.9	97.1	79.7	

Consommation de cigarettes par jour*		Fumeurs de cigarettes en % des fumeurs		Prévalence de la consommation de cigarettes			Consommateurs de cigarettes, en milliers	
Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	Fumeurs tot.	Fumeurs quot.	Fumeurs occas.
13.5	1.7	97.1	79.7	16.8	6.1	22.9	1'191.5	429.6

Consommation annuelle de cigarettes par fumeur de cigarettes, unités		Consommation annuelle totale de cigarettes, en millions		
Fum quot.	Fum occas.	Fum quot.	Fum occas.	Total
4'928	621	5'871.0	266.6	6'137.6

*Fumeurs de cigarettes uniquement

Sources : Gmel et al., Monitoring suisse des addictions 2014; OFS, Statistique de la population et des ménages; Hervé Kuendig, Addiction Suisse, échange de courrier électronique.

Il y a plusieurs explications possibles à cette divergence :

Sous-déclarations et fausse déclaration : comme le confirment de nombreux travaux à l'étranger (Warner 1978, Hatzianreou et al. 1989, Farelly et al. 2012, Klesges et al. 1995, Pérez-Stable et al. 1990), un risque élevé de sous-déclaration (l'enquêté déclare une quantité plus faible que sa consommation effective) ou de mauvaise déclaration (l'enquête ne révèle pas correctement son statut, par exemple ex-fumeur au lieu de fumeur occasionnel, ou fumeur occasionnel au lieu de fumeur quotidien) existe lorsque les questions portent sur des comportements indésirables (alcool, tabac, obésité). Une consommation de 10,8 millions de pièces correspond à une prévalence de l'usage de la cigarette de 40,2% (22,9 selon le Monitoring) ou à une consommation quotidienne moyenne de 18,2 cigarettes (10,4 dans le Monitoring).

Biais dans l'échantillonnage : cela concerne aussi bien l'Enquête sur les emballages vides que le Monitoring. A noter toutefois, que les emballages vides sont utilisés pour connaître une partie seulement de la consommation de cigarettes (environ 10%), soit les flux entrants (consommation en Suisse de cigarettes taxées achetées à l'étranger, achats hors taxe ou contrefaçons) et les flux sortants

(produits domestiques suisses consommés à l'étranger). L'estimation de la consommation de cigarettes par la population résidente (10'762 millions de pièces) repose principalement sur les ventes de cigarettes taxées en Suisse, une donnée objective. Dans le monitoring, un biais d'échantillonnage pourrait résulter de la difficulté à atteindre les grands consommateurs, risque toutefois moins élevé pour le tabac que pour l'alcool. Dans l'enquête sur les emballages vides, l'industrie pourrait être tentée de surreprésenter les régions où le taux de produits de contrebande ou de contrefaçons est supposé élevé.

Forte présence de non-résidents sur le territoire suisse : les visiteurs étrangers en Suisse et les frontaliers achètent une partie de leurs cigarettes en Suisse, cela vaut en particulier pour les pays dans lesquels les cigarettes sont plus chères (France). Cependant, les Suisses sont aussi nombreux à se rendre à l'étranger où ils achètent aussi bien des cigarettes taxées (le plus souvent moins coûteuses) et des produits hors taxes.

Finalement, les estimations menées dans ce rapport montrent que la quantité de cigarettes taxées en Suisse consommée par des non-résidents (369 millions d'unités) est certes plus faible que la quantité de cigarettes taxées à l'étranger consommée par des Suisses (555 millions d'unités), que ce déséquilibre ne saurait expliquer l'écart de 4,6 milliards de cigarettes entre l'estimation réalisée à partir des ventes et des flux transfrontières et celle basée sur les quantités autodéclarées dans le Monitoring des addictions. Selon toute vraisemblance, l'enquête du Monitoring sous-estime largement la consommation de cigarettes dans la population suisse.

V. RÉFÉRENCES

Administration fédérale des douanes et Département fédéral des finances (2009) Loi fédérale sur les achats de marchandises dans les boutiques hors taxes des aéroports, Rapport explicatif pour la consultation, Berne, le 6 mai 2009.

CDC (2014) Best Practices for Comprehensive Tobacco Control Programs—2014, Atlanta: U.S. Department of Health and Human Services, Centers for Disease Control and Prevention, National Center for Chronic Disease Prevention and Health Promotion, Office on Smoking and Health, 2014.

Chen, J., McGee, S.M., Townsend, J. et al. (2015) Did the tobacco industry inflate estimates of illicit cigarettes consumption in Asia? An empirical analysis, *Tobacco Control*, 0 ; 1-7.

Commission fédérale pour les questions de migrations CFM (2010) Visage des sans-papiers en Suisse : évolution 2000-2010, étude réalisée par D. Efonyi-Mäder, S. Schönenberger et I. Steiner, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, Université de Neuchâtel.

Gilmore, B., Rowell, A., Gallus, S. et al. (2013) Towards a greater understanding of the illicit tobacco trade in Europe: a review of the PMI funded 'Project Star' report, *Tob Control* doi: 10.1136/tobaccocontrol-2013-05124.

Gmel G., Kuendig H., Notari L., Gmel C. (2014) Monitorage suisse des addictions : consommation d'alcool, tabac et drogues illégales en Suisse en 2013. Addiction Suisse, Lausanne, Suisse.

Gmel G., Kuendig H., Notari L., Gmel C. (2015) Monitorage suisse des addictions : consommation d'alcool, tabac et drogues illégales en Suisse en 2014. Addiction Suisse, Lausanne, Suisse.

HM Revenue & Customs (2014) Measuring tax gap 2014 edition, methodological annex, October 16, 2014.

Holly, A., Gardiol, L. et Zurn, P. (1999) Relation(s) entre la consommation tabagique et la taxation du tabac - Divers scénarios. Rapport final, Mandat de l'Office fédéral de la santé publique, Unité principale Dépendance et sida, août 1999, 288 p.

ITIC (2013) Oxford economics, Asia-11 Illicit Tobacco Indicator 2012.
http://www.pmi.com/eng/media_center/Pages/asia_11_illicit_tobacco_indicator_2012.aspx.

Jeanrenaud, C., Schoenenberger, A. et Labaze, L. (2016) La consommation de cigarettes non taxées en Suisse : estimation à partir du Monitorage suisse des addictions 2014, IRENE, Université de Neuchâtel.

KPMG UK (2015) Project SUN : A study of the illicit cigarette market in the European Union, Norway and Switzerland.

Kuendig, H., Notari, L. et Gmel, G. (2015) Achats de cigarettes non taxées en Suisse - Analyse des données 2014 du Monitorage suisse des addictions, Addiction Suisse, Lausanne, Suisse.

Longchamp, C. et al. (2005) Sans-papiers in der Schweiz : Arbeitsmarkt, nicht Asylpolitik ist entscheidend, Bern, 24 Februar 2005.

Lovenheim, Michael F. (2008), How Far to the Border? The Extent and Impact of Cross-Border Casual Cigarette Smuggling, *National Tax Journal*, 61 (1): 7 - 33.

Martiniere, M., et Schmidt, R. (2015) Les milliards perdus du trafic de cigarettes, SLATE.

Piguet, E. & Losa, S. (2002). Travailleurs de l'ombre? Demande de main-d'œuvre du domaine de l'asile et ampleur de l'emploi d'étrangers non déclarés en Suisse. Zurich: Seismo.

Rowel, A., Evans-Reeves, K., et Gilmore A.B. (2014) Tobacco industry manipulation of data on and press coverage of illicit tobacco trade in the UK, *Tobacco Control*, 23, e35-e42.

Sabitzer, W. (2008) Das Dorf an der Grenze, *Öffentliche Sicherheit*, 3-4, p. 78-79.

Schneider, F. et Bookmann, B. (2015) Die Grösse der Schattenwirtschaft – Methodik und Berechnungen für das Jahr 2015, Linz et Tübingen.

Tobacco Manufacturer's UK, <http://www.the-tma.org.uk/policy-legislation/tobacco-smuggling-crossborder-shopping/illicit-whites>.

University of Bath, University News, January 22, 2014.

WHO (2013) WHO Report on the global tobacco epidemic, 2013, Genève.

Sous-déclaration et erreurs de classification

Aurrekoetxea, J. et al. (2013) Determinant of self-reported smoking and misclassification during pregnancy, and analysis of optimal cut-off points for urinary cotinine: a cross-sectional study, *BJM Open*, 2013, 31-10.

Caraballo, R. et al. (2001) Factors associated with discrepancies between self-reports on cigarette smoking and measured serum cotinine levels among persons aged 17 years or older, *American Journal of Epidemiology*, Vol. 153 (8), 807-814.

Etter, J.-F. et Perneger, T.V. (2001) Measurement of self-reported active exposure to cigarettes smoke, *Journal of Epidemiology and Community Health*, 55, 674-680.

Farrelly, M. et al. (2012) The consequences of high cigarette excise taxes for low-income smokers, *PLOS ONE*, Vol. 7, Issue), September 2012.

Galanti, L. (2008) Cotinine urinaire : dosage et applications, *La Revue de la Médecine générale*, 251, mars 2008, 112-115.

Hatziandreu, E. et al. (1989) The reliability of self-reported cigarette consumption in the United States, *American Journal of Public Health*, 79 (8), 1020-1023.

Huerta, M. et al. (2005) Reliability of self-reported smoking history and age at initial tobacco use, *Preventive Medicine*, 41, 646-650.

Klesges, R. et al. (1995) Are self-reports of smoking rate biased? Evidence from the second national health and nutrition examination survey, *Journal of Clinical Epidemiology*, Vol. 48 (10), 1225-1233.

Land, G. et al. (2012) Who underreports smoking on birth records: a Monte Carlo predictive model with validation, *Plos One*, vol 7, Issue 4, 1-8.

Lee, P.N., Forex, B.A. (1996) Misclassification of smoking habits as a source of bias in the study of environmental tobacco smoke and lung cancer, *Statistics in Medicine*, vol. 15, 581-605.

Parquet et al. (2002) The accuracy of self-reported smoking status assessed by cotinine test, *Nicotine & Tobacco Research*, 4, 305-309.

Patrick D.L., Cheadle A, Thompson D.C., et al. (1984) The validity of self-reported smoking: a review and meta-analysis. *Am J Public Health*, 84, 1086–93.

Pérez-Stable, E.J. et al. (1992) Misclassification of smoking status by self-reported cigarette consumption, *American Review of Respiratory Disease*, Vol. 145, No 1, 53-57.

Rebagliato, M. (2002) Validation of self-reported smoking, *J Epidemiol Community Health*, 56, 163-164.

Soulakova, J. et al. (2012) Reliability of adult self-reported smoking history: Data from the tobacco use supplement to the current population survey 2002-2003 cohort, *Nicotine & Tobacco Research*, Vol. 14, 8, 952-960.

Warner, K. (1978) Possible increases in the underreporting of cigarettes consumption, *Journal of the American Statistical Association*, 73, 314-318.

Wells, A. et al. (1998) Misclassification rates for current smokers misclassified as nonsmokers, *American Journal of Public Health*, Vol. 88 (10), 1503-1509.

Wong, S.L. et al. (2012) Evaluation de la validité de la situation d'usage du tabac autodéclarée, *Rapport sur la santé*, vol 23, no 1, mars 2012, Statistique Canada 1-6.

Sources statistiques

Direction générale des douanes, Communiqué du 5 février 2015.

Fédération suisse du tourisme (2014a) Le tourisme suisse en chiffre 2014.

Fédération suisse du tourisme (2014b) Parahotellerie Pasta-Light 2014-2017, Schlussbericht.

Flughafen Zürich, Zahlen und Fakten 2014:

file:///C:/Users/sejeanrenaud/Downloads/Broschuere_Zahlen_Fakten_2014_DE.pdf.

Gmel, G., Kuendig, H., Notar, i L., Gmel, C. (2014). Monitoring suisse des addictions : consommation d'alcool, tabac et drogues illégales en Suisse en 2013. Addiction Suisse, Lausanne, Suisse

Office cantonal de la statistique (OCSTAT), Informations statistiques, janvier 2014.

OFS (2015) Indice des prix à la consommation, prix moyens.

OFS (2009) Alpen- und Grenzquerender Personenverkehr 2007, Schlussbericht, Neuchâtel, 2009.

OFS, Enquête suisse sur la population active (ESPA), Personnes actives occupées résidant de façon permanente en Suisse.

OFS, Relevé structurel du recensement fédéral de la population, 2011-2013, ménages, données révisées le 25.6.2015

OFS, Enquête suisse sur la santé 2012, données individuelles.

OFS, Statistique de l'hébergement touristiques HESTA.

OFS, Statistique de la population et des ménages.

OFS, Bilan de la balance touristique.

OFSP, Imposition du tabac, état au 23.4.2014 :

<http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00041/00612/01748/?lang=fr>.

Autres sources

Loi fédérale sur l'achat de marchandises dans les boutiques hors taxes des aéroports.

VI. ANNEXES

Annexe 1 : Enquête sur les emballages vides : méthodologie et résultats

L'Enquête sur les emballages vides et le modèle développé par KPMG (2015) ont pour objectif de connaître la quantité de cigarettes consommées sur le territoire suisse et d'estimer la part des produits non domestiques dans cette consommation (critère territorial). L'examen des emballages vides et du timbre fiscal³⁶ permet de connaître la provenance des cigarettes : achats en Suisse (Legal domestic consumption, LDC), à l'étranger (soumises aux taxes du pays), en boutique hors taxes³⁷ ou zone franche³⁸, ou contrefaçons. L'examen de l'emballage ne permet pas de distinguer les importations légales des produits de contrebande. La séparation de ces deux composantes nécessite le recours à un modèle et diverses hypothèses. Les produits non domestiques consommés en Suisse (achats à l'étranger et achats hors taxes) accroissent la quantité de cigarettes disponible sur le marché national. C'est par l'examen des emballages vides que sont identifiés les produits non domestiques et le pays d'origine (l'un des 28 pays de l'UE ou la Norvège). Pour connaître la quantité de cigarettes achetées légalement en Suisse puis consommées à l'étranger (flux sortants), il s'agit de recenser les emballages d'origine suisse retrouvés dans les 28 pays de l'UE et la Norvège. Les produits sortants réduisent la quantité de cigarettes sur le territoire suisse.

Les entreprises mandatées par les trois producteurs de cigarettes ont collecté, en 2013 et 2014, 485'000 emballages vides dans les 28 pays de l'EU, la Suisse et la Norvège, dont 6'600 en Suisse. La proportion d'emballages non domestiques varie fortement d'un pays à l'autre, de 1% en Slovaquie et 2% au Portugal à 47% en Norvège. Le prix, la proximité d'un pays où les cigarettes sont bon marché, la fréquence des voyages à l'étranger ou de l'étranger sont les principaux facteurs explicatifs. Ainsi, le prix des cigarettes au Portugal est modéré, sans être particulièrement bas. Les cigarettes sont toutefois plus chères en Espagne, seul pays avec lequel le Portugal possède une frontière commune. Le taux élevé de produits non domestiques en Norvège s'explique par le prix du paquet dans ce pays – le plus élevé d'Europe – et la frontière commune avec la Suède, pays où le paquet est vendu deux fois moins cher (5,45 euros contre 11,02 euros)³⁹.

En Suisse, les emballages vides sont collectés dans 25 localités (Annexe 2). La part des cigarettes non domestiques varie entre 3% (Köniz) et 25% (Lugano). En moyenne 9% des paquets collectés ont une origine non domestique (taux inférieur à celui observé en moyenne en Europe, 13%). La part de

³⁶ A défaut de timbre, l'origine du produit est déterminée sur la base du texte de mise en garde figurant sur le paquet ou à partir de l'examen des caractéristiques de l'emballage.

³⁷ Il n'a pas été possible de distinguer, parmi les emballages "hors taxes" ceux acquis dans un aéroport suisse (au départ ou à l'arrivée) de ceux achetés à l'étranger, ni d'identifier séparément les paquets provenant des zones franches (Samnaun ou Livignio). Les cigarettes achetées à Samnaun peuvent être étiquetées « duty free » ou « produit domestique suisse ». La proportion apparaissant comme produits domestiques serait toutefois faible. Quant aux cigarettes vendues à Livignio, elles ne sont pas étiquetées comme des produits domestiques suisses (Réponse de PMI à une question de Nick Hodsman, KPMG Londres). Faute d'information plus précise sur la part des produits avec étiquetage domestique à Samnaun, nous considérons toutes les ventes de cigarettes à Samnaun comme des produits hors taxes.

³⁸ Toutefois, les cigarettes achetées en zone franche dans le cadre du contingent suisse sont parfois identiques à des produits domestiques.

³⁹ Suède, prix moyen pour un paquet de 20 cigarettes, Norvège prix du paquet le plus vendu, à fin 2014 (KPMG 2015).

produits non domestiques est, en général, plus élevée dans les régions proches de la frontière allemande ou italienne, les valeurs de Bâle et Schaffhouse étant pourtant proches de la moyenne. Quant aux localités proches de la frontière française, elles ont des valeurs inférieures à la moyenne (Genève 8%, La Chaux-de-Fonds 6%)⁴⁰, avec une exception toutefois, Vernier, où près d'un paquet sur cinq a une origine non domestique. A noter qu'à Genève, les voyageurs à l'arrivée à l'aéroport de Genève ne sont pas les seuls à bénéficier de produits hors taxes, les diplomates et les membres de leur famille, les délégués d'Etats étrangers ou d'organisations internationales ont la possibilité d'acheter des cigarettes dans un magasin hors taxes, la quantité autorisée (par ayant droit principal) étant fixée à 7000 pièces (ou 350 paquets) par trimestre⁴¹.

Les quantités de produits non domestiques consommées sur le territoire suisse se montent à 920 millions d'unités, dont 220 millions de produits hors taxes. L'Allemagne (170 millions de pièces) et l'Italie (120 millions) sont les principaux pays de provenance des produits non domestiques. La différence de prix (5,13 euros par paquet en Allemagne, 4,52 en Italie, avec la possibilité de récupérer la TVA (0,89 centimes) en Allemagne, ce qui réduit le prix à 4,71 euros⁴². Les pays d'origine des immigrants (Serbie, Kosovo, Macédoine, Bosnie, Espagne) sont les autres sources importantes de produits non domestiques consommés en Suisse.

Tableau A1 : Cigarettes non domestiques consommées en Suisse, en millions de pièces (2014)

Origine	Quantité (millions)	Origine	Quantité (millions)
Achats hors taxes	220	Bosnie	40
Allemagne	170	Espagne	20
Italie	120	Kosovo	20
France	40	Macédoine	15
Autriche	20	Reste du monde	205
Serbie	50		
Total			920

Source : KPMG 2015, SUN Report ; entretien téléphonique avec Nick Hodsman, Associate Director, KPMG Londres, mercredi 16 septembre 2015.

Les emballages vides collectés à l'étranger renseignent sur le volume de cigarettes achetées en Suisse, soumises aux taxes, et consommées dans un autres pays (flux sortants). Le volume de cigarettes non domestiques consommées en Suisse (700 millions de pièces, sans les produits hors taxes, mais avec la contrebande et les contrefaçons). Avec 140 millions de cigarettes achetées en Suisse et consommées en France, ce dernier pays constitue le principal point de chute des flux sortants, la présence de

⁴⁰ Le prix des cigarettes est légèrement inférieur en Suisse, 6,64 euros contre 6,74), KPMG 2015.

⁴¹ Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, Magasins hors taxes, site WEB de l'EDA : <https://www.eda.admin.ch/missions/mission-onu-geneve/fr/home/manuel-application-regime/introduction/manuel-douanes/magasin-hors-taxes.html>. Plusieurs articles dans la presse local font état d'un trafic de cigarettes ayant pour origine les produits non taxés destinés aux diplomates, fonctionnaires internationaux et aux membres de leur famille.

⁴² Source : Deutscher Zigarettenverband, Zigarettenpreise : https://www.zigarettenverband.de/de/22/Themen_neu/Zahlen_&_Fakten/Zigarettenpreise.

nombreux frontaliers français en Suisse et le prix légèrement plus élevé en France, expliquant l'importance des flux sortants.

Au total, 10'570 millions de cigarettes sont consommées en Suisse, les produits non domestiques en représentent 8,7%). La consommation intérieure s'obtient en soustrayant des ventes légales les cigarettes taxées en Suisse et consommées à l'étranger. Ensuite, l'on ajoute les produits non domestiques consommés sur le territoire suisse (flux entrants). La consommation intérieure de cigarettes par des résidents et non-résidents (critère territorial) excède de 450 millions de pièces les ventes soumises aux taxes en Suisse (10'120 millions). Les flux sortants englobent toutes les cigarettes achetées en Suisse, soumises aux taxes légales, et consommées à l'étranger. Les flux entrants comprennent les achats hors taxes (y compris les achats dans les boutiques hors taxes à l'arrivée en Suisse), les cigarettes achetées légalement à l'étranger, les produits de contrebande et les contrefaçons, pour autant que les cigarettes soient consommées en Suisse. Les produits dit « illicit whites », fabriqués dans le but d'être transportés illégalement dans un autre pays et d'y être vendus sur un marché parallèle, sont des produits de contrebande.

La part des cigarettes non domestiques (8,7%) est inférieure à la moyenne européenne (13%).

Tableau A2 : Consommation annuelle de cigarettes sur le territoire suisse, selon le rapport SUN, en millions de pièces (2014)

	Quantité, en millions
1 Ventes soumises taxes en Suisse	10'120
2 Flux sortants*	470
3=1-2 Consommation de produits domestiques en Suisse*	9'650
4 Flux entrants**	920
5=3+4 Consommation sur le territoire suisse	10'570

*Sans les produits hors taxes ** Avec les produits hors taxes

Source : KPMG 2015, SUN Report.

L'étude SUN vise d'abord à identifier le marché illicite, soit les produits de contrebande et les contrefaçons, ainsi que la part des différentes marques dans les importations légales. Lors de l'examen des emballages vides, les fabricants sont à même de reconnaître les contrefaçons. Les emballages ne permettent pas, en revanche, de distinguer les produits de contrebande des produits importés légalement. Une méthode spécifique a donc été développée pour connaître les importations légales. Le solde correspond aux cigarettes entrées en Suisse en contrebande et aux contrefaçons (KPM 2015, SUN Report, p.326).

$$\begin{array}{r}
 \text{flux entrants (sans les achats hors taxes)} \\
 \hline
 - \text{ importations légales} \\
 \hline
 = \text{ Contrebande et contrefaçons}
 \end{array}$$

Les importations légales sont estimées à partir des flux de personnes entre les pays et du prix des cigarettes⁴³. Les flux de cigarettes provenant des pays où les prix sont plus élevés que ceux pratiqués dans le pays de destination sont considérés comme légaux en totalité, les voyageurs n’ayant aucun intérêt à transporter des quantités dépassant les franchises. Dans le cas de la Suisse, seuls sont concernés la Norvège, le Royaume-Uni et l’Irlande. Lorsque les prix dans le pays de départ sont moins élevés qu’en Suisse, les importations légales sont estimées à partir du nombre de voyages et de passages de la frontière, de la prévalence du tabagisme et des franchises par personne, les fumeurs étant supposés transporter la quantité maximale autorisée de cigarettes à chaque passage de la frontière. Si les quantités ainsi estimées excèdent les quantités révélées par les emballages vides, tous les flux entrants sont considérés comme légaux. C’est le cas pour l’Allemagne, l’Italie et l’Autriche. La contrebande concerne avant tout les importations des pays à très bas prix (Serbie, Kosovo, Macédoine...)⁴⁴. La moitié des 920 millions de cigarettes non domestiques consommées en Suisse, soit 460 millions de pièces, est constituée de cigarettes taxées à l’étranger importées légalement en Suisse, un peu plus d’un quart (238 millions de pièces) de produits de contrebande et 2 millions de contrefaçons. Le solde des produits non domestiques correspond aux achats en boutiques hors taxes (220 millions de pièces). La part élevée attribuée à la contrebande dans le projet SUN surprend, car la méthodologie adoptée par les auteurs devrait plutôt conduire à une surestimation des importations légales, donc à une sous-estimation de la contrebande. N’ayant pas accès aux détails des calculs, nous ne pouvons qu’exprimer notre surprise.

Tableau A3 : Flux entrants légaux et illicites, en millions de pièces (2014)

Cigarettes non domestiques consommées en Suisse	Quantité
Produits non domestiques taxés*	460
Produits hors taxes	220
Contrebande	238
Contrefaçons	2
Flux entrants	920

*Cigarettes taxées à l’étranger, entrées légalement.
Source : KPMG 2015, SUN Report.

Discussion

Comme le soulignent les auteurs du rapport SUN, les emballages vides constituent une base objective pour mesurer la quantité de cigarettes non domestiques consommées en Suisse. Le plan d’échantillonnage conçu pour la collecte des emballages constitue l’étape la plus délicate de l’estimation, le taux de pénétration des produits non domestiques variant d’une région à l’autre, parfois dans une même région. Ainsi, l’incidence des produits non domestiques à Genève est proche

⁴³ Le Rapport SUN évoque aussi les études de marché et des données sur les ventes dans les régions frontières comme outils dans la méthodologie ayant servi à identifier les importations légales dans les flux entrants totaux, p. 213 et 326.

⁴⁴ Le rapport SUN ne donne pas d’estimation de la part des produits hors taxes entrés en contrebande.

de la moyenne (8% contre 8,7% en moyenne en Suisse), alors qu'à Vernier elle atteint 19%. Ce cas montre à quel point le résultat est sensible au choix de l'échantillon⁴⁵.

Selon l'étude SUN, tous les produits en provenance d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche et de France, soit 350 millions d'unités, entreraient en Suisse légalement. Les importations de tous les autres pays s'élèvent aussi à 350 millions d'unités, 110 millions de produits taxés entrent en Suisse légalement, alors que 240 millions sont des cigarettes de contrebande, les contrefaçons n'ayant qu'une importance anecdotique. Cela veut dire que près de 70% des cigarettes importées du reste du monde seraient des produits de contrebande : ce constat est tout de même surprenant. On peut aussi s'interroger sur les canaux de distribution utilisés pour écouler les 240 millions de cigarettes de contrebande (à grande échelle) sans que cela devienne une activité visible.

Une équipe de chercheurs de l'Université de Bath ont présenté au Parlement Européen une étude portant sur la méthode et les résultats du Projet Star, qui a précédé le Projet SUN de 2006 à 2013. Ils relèvent le manque de transparence dans la méthode, l'utilisation fréquente de données provenant directement de Philip Morris International (PMI) sans que ces données aient fait l'objet d'une validation externe, l'absence de publication des résultats jusqu'en 2001, ainsi qu'un conflit d'intérêts, PMI utilisant les résultats de l'étude comme argument pour s'opposer à des réglementations plus sévères sur les emballages et aux augmentations des taxes sur les produits du tabac. Selon ces chercheurs, l'ampleur du marché illicite serait surestimée (Gilmore et al. 2013 ; University of Bath 2014)⁴⁶. L'accord passé entre l'Union européenne et PMI impose au fabricant d'importantes pénalités (« supplemental payments ») dans le cas où ses propres cigarettes seraient identifiées à l'occasion de larges saisies de produits de contrebande, PMI n'étant par contre pas tenu responsable de la contrebande de contrefaçons.

Au début 2015, des chercheurs de l'Université de Hong Kong ont confronté les chiffres de consommation de cigarettes illégales à Hong Kong proposées par l'industrie (ITIC, 2013, Asia-Illicit tobacco Indicators 2012) avec leur propre estimation, réalisée avec une méthodologie comparable mais en utilisant la statistique officielle. Ces auteurs ont mesuré une consommation de produits illicites de l'ordre de 12% (entre 8,2% et 15,4%), contre 35,9% dans le rapport financé par l'industrie. Les chercheurs de l'Université de Bath ont publié, en septembre 2015, un nouvel article dans lequel ils réfutent les mises en garde de l'industrie à propos d'une forte augmentation de la présence de cigarettes illicites au Royaume-Uni. Selon ces auteurs, l'observation des faits et l'analyse de données indépendantes montreraient au contraire un recul de la présence de produits non domestiques et de produits illégaux au Royaume-Uni entre 2006 et 2012 (Rowell et al. 2015).

En ce qui concerne la Suisse, la part des produits non domestiques est estimée par les auteurs du Rapport SUN à 8,7% (assez nettement au-dessous de la moyenne des 27 pays de l'Union européenne plus la Norvège et la Suisse), alors que la part des produits illicites atteint 2,2%. Il s'agit presque exclusivement de contrebande. Le détail des calculs n'étant pas publié, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la pertinence de la procédure d'estimation. Toutefois, le volume de cigarettes de

⁴⁵ Les produits non domestiques comprennent les cigarettes hors taxes. A Vernier, la proximité de l'aéroport pourrait expliquer la présence de concentrations d'emballages « non taxés » inhabituellement élevées.

⁴⁶ « There is a growing evidence that Empty pack surveys are designed to exaggerate levels of illicit cigarettes », University of Bath, 2014.

contrebande dans le marché domestique (240 millions de cigarettes) est compatible avec notre estimation du volume de produits non domestiques légaux consommés en Suisse.

Réalisée par des sociétés d'études de marché indépendantes, la collecte des emballages vides soulève plusieurs questions auxquelles le rapport ne fournit pas de réponse. L'échantillon utilisé pour l'étude suisse en 2014 interpelle : pourquoi collecter 500 paquets à Genève et 200 à Vernier alors que le rapport de population entre les deux communes est presque de 1 à 6, pourquoi concentrer la collecte des emballages dans la campagne genevoise dans une seule commune (qui présente une proportion d'emballages non domestiques inhabituelle), pourquoi presque autant d'emballages collectés à St-Margrethen (200) qu'à Berne (300) ? Le nom des sociétés qui ont reçu le mandat de préparer la collecte des emballages n'est pas mentionné, alors comment savoir si ces entreprises mandatées ont pu travailler de manière totalement indépendante ? Enfin, nous n'avons pas trouvé dans le rapport des précisions sur la procédure d'identification des emballages. Selon PMI, une partie des produits vendus à Samnaun, hors taxes, ont le même emballage que les produits domestiques. N'est-ce pas aussi le cas pour une partie des cigarettes vendues dans les boutiques hors taxes des aéroports, ce qui pourrait expliquer le volume étonnamment élevé d'emballages suisses retrouvés à l'étranger.

Annexe 2 : Emballages vides collectés en Suisse, 2014

Tableau A4: Echantillon pour la collecte des emballages vides en Suisse, 2014

Localité	Nombre	Produits non domestiques, en %
Bâle	400	10
Bellinzone	200	17
Berne	300	7
Bienne	200	6
Coire	200	7
Delémont	200	5
Fribourg	200	5
Genève	500	8
Köniz	200	3
Kreuzlingen	200	13
La Chaux-de-Fonds	200	6
Lausanne	300	7
Lugano	200	25
Lucerne	200	9
Neuchâtel	200	9
Rheinfelden	200	14
Schaffhouse	200	10
Sion	200	5
St-Gall	200	9
St-Margrethen	200	21
Thoune	200	10
Uster	200	6
Vernier	200	19
Winterthur	300	6
Zurich	1000	9
Total/moyenne	6600	9

Source : KPMG 2015, SUN Report 2014, p. 328.

Annexe 3 : Présence de visiteurs étrangers en Suisse

Tableau A5 : Visiteurs étrangers selon la provenance et le type d'hébergement, séjours avec nuitées 2014

Provenance	Nuitées d'hôtes étrangers						Total
	Hôtels	Heb. groupe	Camping	Auberges jeunesse	B&B	Logements vacances	
Allemagne	4'394'457	198'887	403'024	101'495	79'944	895'477	6'073'284
Royaume-Uni	1'667'437		63'967	37'596	9'781	197'428	1'976'209
France	1'337'882	32'999	81'999	28'596	21'377	267'938	1'770'791
Italie	1'014'058		31'686	18'019	14'044	49'357	1'127'164
Pays-Bas	681'671		266'403	10'842	9'743	338'448	1'307'107
Belgique	625'580		32'584	5'488	5'364	190'377	859'393
Russie	532'775		1'744	2'425	2'285	56'408	595'637
Espagne	417'114		31'343	11'995	4'441	42'306	507'199
Autre Europe	2'586'695	115'729	85'335	51'589	22'568	951'507	3'813'423
Etats-Unis	1'644'424		5'856	19'823	9'593		1'679'696
Chine	1'034'275		677	19'953	4'384		1'059'289
Japon	439'894		857	6'073	1'084		447'908
Inde	485'216				1'473		486'689
Australie	274'104		24'125	6'131	2'916		307'276
Corée	263'189		5'442	30'116	1'185		299'932
Emirats****	262'064						262'064
Arabie saoudite	298'496						298'496
Autres pays monde	1'948'046	57'864	10'896	53'143	21'960	475'754	2'567'663
Total	19'907'377	405'479	1'045'938	403'284	212'142	3'465'000	25'439'220

Sources: OFS, Hesta; FST, 2014 a et b; Contact Group-CH.

Tableau A6 : Séjours de touristes étrangers en Suisse, avec nuitées, 2014

Mode d'hébergement	Présence moyenne sur l'année	
	Total	16 ans et plus
Hôtels et établissements de cure	55'298	50'377
Hébergement de groupe	1'126	901
Camping	2'905	2'324
Auberges de jeunesse	1'120	896
Bed and breakfast	589	537
Logements de vacances	18'250	15'841
Zone grise*	11'889	10'320
Total	91'178	81'196

*Voir note tableau 7.

Tableau A7 : Visites de non-résidents en Suisse par jour, sans nuitée

	Visiteurs de 6 ans et plus			Visiteurs de 16 ans et plus	
	Route	Rail	Total	Visites	Présence moyenne
Voyage d'affaires, 1 jour	12'891	878	13'769	13'769	6'885
Achats et consommation de services*	50'577	1'123	51'700	49'115	9'823
Loisirs, 1 jour	100'492	4'238	104'729	94'256	47'128
Total	163'960	6'239	170'199	157'141	63'836

*Hypothèse : les 6 à 15 ans représentent 10% des visiteurs pour motif loisirs.

Source : Alpen- und Grenzquerender Personenvkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009.

Nous avons retenu les hypothèses suivantes : les voyageurs qui arrivent par avion séjournent plus d'une journée; le trafic avec origine à l'étranger et destination en Suisse pour motif achats et services comprend 70% de Suisses et 30% d'étrangers; le trafic de destination pour motif loisirs comprend 60% d'étrangers et 40% de Suisses. Les voyages d'affaires se répartissent à parts égales entre les Suisses et les étrangers.

Annexe 4 : Présence de visiteurs suisses à l'étranger

Tableau A8 : Voyages de résidents suisses à l'étranger, avec nuitées (2013)

Type de séjour	Voyages*	Durée	Jours à l'étranger	Population présente**	
				6 ans et plus	16 ans et plus
Avec nuitées	13'569'267	8.1	109'911'062	301'126	279'746

*Voyages : sans les déplacements pour des activités régulières et répétées. Motifs principaux : vacance.

**Equivalent jours de présence hors du territoire suisse (hypothèse : 3/4 de la journée à l'étranger, 1/4 en Suisse).

Sources : OFS, Comportement en matière de voyage, 2014; STATPOP; OFS, Balance touristique.

Tableau A9 : Visites de résidents suisses à l'étranger, sans nuitée

Type de visite	Visiteurs de 6 ans et plus			Visiteurs de 16 ans et plus	
	Route	Rail	Total	16 ans et plus*	Présence moyenne
Voyage d'affaires, 1 jour	12'891	878	13'769	13'769	6'885
Achats et consommation de services*	118'014	1'123	119'137	113'180	22'636
Loisirs, 1 jour	66'994	4'238	71'232	64'109	48'082
Total	197'899	6'239	204'138	191'058	77'602

*Hypothèses: les 6 à 15 ans représentent 10% des visiteurs pour motif loisirs.

Source : Alpen- und Grenzquerender Personenverkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009.

Hypothèses : les voyageurs qui arrivent par avion séjournent plus d'une journée; le trafic avec origine à l'étranger et destination en Suisse pour motif achats et services comprend 70% de Suisses et 30% d'étrangers; le trafic de destination pour motif loisirs comprend 60% d'étrangers et 40% de Suisses. Les voyages d'affaires se répartissent à parts égales entre les Suisses et les étrangers.

Tableaux A10 : Frontaliers suisses à l'étranger

	Effectif	Présence moyenne
Retour hebdomadaire	3'450	2'108
Retour quotidien	19'550	7'168
Total	23'000	9'277

Sources : Enquête suisse sur la population active (ESPA) ; propre estimation.

Annexe 5 : Consommation de cigarettes des visiteurs étrangers en Suisse

Tableau A11 : Prévalence du tabagisme et consommation quotidienne de cigarettes chez les visiteurs étrangers en Suisse, séjours avec nuitées*

Provenance	Prév. fumeurs quotidiens*	Prévalence fumeurs**	cig/jour*
Allemagne	20.9	31.2	15.3
Royaume-Uni	23.8	21.0	11.5
France	27.0	31.0	13.6
Italie	19.7	24.5	12.1
Pays-Bas	18.5	26.1	9.4
Belgique	18.9	24.5	15.9
Russie	24.2	41.4	13.0
Espagne	23.9	30.9	13.0
Autre Europe	22.1	28.8	13.0
Etats-Unis	20.0	18.7	14.6
Chine	25.5	25.5	13.4
Japon	19.3	23.8	13.4
Inde	12.6	12.6	13.4
Australie	12.8	16.6	13.7
Corée	21.6	26.1	14.6
Emirats***	12.2	13.0	13.0
Arabie saoudite	12.2	14.7	13.0
Autres pays reste du monde	17.0	18.9	13.4

*Dernière année disponible (2012 à 2014). En l'absence de données, valeur moyenne régionale (13,0 Europe, 13,4 Asie/Australie-Océanie).

** Fumeurs quotidiens et occasionnels.

*** Pas de données sur la prévalence du tabagisme chez les adultes pour les Emirats Arabes Unis (Hyp. : même valeurs que l'Arabie Saoudite).

Sources: Base de données OCDE; WHO, Global Health Observatory; INPES, Baromètre santé 2010; The Tobacco Atlas, World Lung Foundation.

Tableau A12 : Prévalence et consommation journalières moyennes chez les visiteurs étrangers en Suisse pondérées selon le pays de provenance et le mode d'hébergement, séjours avec nuitées*

Type d'hébergement	Prévalence moyenne*	Consommation moyenne, cig/jour
Hôtels et établissements de cure	25.7	13.6
Hébergement de groupe	28.7	13.1
Camping	28.1	13.0
Auberges de jeunesse	26.2	13.7
Bed and breakfast	27.4	13.9
Appartements de vacances	27.5	13.4

*Fumeurs quotidiens et occasionnels, dernière année disponible (2012 à 2014).

Sources : Base de données OCDE; WHO, Global Health Observatory; INPES, Baromètre santé 2010; The Tobacco Atlas, World Lung Foundation.

Tableau A13 : Consommation de cigarettes des visiteurs étrangers en Suisse, séjours avec nuitées, en millions d'unités*

Mode d'hébergement	Présence moyenne sur l'année		Prévalence moyenne	Quantités consommées	
	Total	16 ans et plus		Par jour	Totales
Hôtels et établissements de cure	55'298	50'377	25.7	13.6	63.2
Hébergement de groupe	1'126	901	28.7	13.1	1.2
Camping	2'905	2'324	28.1	13.0	3.1
Auberges de jeunesse	1'120	896	26.2	13.7	1.2
Bed and breakfast	589	537	27.4	13.9	0.7
Logements de vacances	18'250	15'841	27.5	13.7	21.4
Zone grise*	11'889	10'320	27.3	13.4	13.6
Total	91'178	81'196	27.3	13.5	104.4

*Les non-résidents du bassin de clientèle des aéroports suisses ne sont pas compris dans les visiteurs étrangers.

Hypothèses : les achats de cigarettes taxées en Suisse équivalent à 30% des cigarettes consommées en Suisse par les visiteurs avec nuitées. Une cigarette sur dix taxées en Suisse est finalement consommée à l'étranger.

Annexe 6 : Consommation de cigarettes des visiteurs étrangers sans nuitée

Tableau A14 : Prévalence et consommation journalière des visiteurs étrangers en Suisse, pondérées selon la provenance

Lieu de passage de la frontière*	en %	Prévalence	Cig/j	Valeurs pondérées	
				Prévalence	Cig/j
Allemagne	36.5	31.2	15.3	11.4	5.6
Autriche	8.6	27.4	13.0	2.4	1.1
France	20.4	31.0	13.6	6.3	2.8
Italie	34.5	24.5	12.1	8.5	4.2
	100.0			28.5	13.7

*Tous motifs confondus.

Source : Alpen- und Grenzquerender Personenverkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009; Prévalence selon OECD.stat; cigarettes/j valeur moyenne Europe.

Tableau A15 : Consommation annuelle de cigarettes des voyageurs sans nuitée sur le territoire suisse, en millions d'unités

Présence moyenne	Prévalence moyenne	Quantité moyenne	Total, en millions
63'836	28.5	13.7	89.5

*Correspond à la présence continue de 63'086 personnes sur le territoire.

**Allemagne, France, Italie et Autriche.

Source : Alpen- und Grenzquerender Personenverkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009; Prévalence selon OECD.stat; cigarettes/j valeur moyenne Europe.

Hypothèse : une cigarette sur trois consommées en Suisse par les visiteurs sans nuitée est achetée en Suisse, 20% des cigarettes achetées en Suisse sont consommées à l'étranger.

Annexe 7 : Consommation de cigarettes des frontaliers travaillant en Suisse

Tableau A16 : Prévalence du tabagisme dans la population frontalière travaillant en Suisse (3^e trimestre 2014)

Origine	Effectif*		Prévalence tabagisme**		Prévalence, moyenne pondérée		Quantité de cigarettes/jour	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Par pays	Moyenne pondérée
Allemagne	39'929	19'059	30.5	21.2			15.3	
France	95'092	54'934	37.4	30.2			13.6	
Italie	43'121	26'353	27.9	16.3			12.1	
Autriche	6'100	2'202	43.5	34.7			13.0	
Autres	1'271	431	34.8	25.6			13.0	
Total	185'513	102'979			33.9	25.1		13.6

*Troisième trimestre 2014.

** Fumeurs quotidiens et occasionnels.

Sources ; WHO, Report on the global tobacco epidemic, 2013 ; OFS, Statistique des frontaliers 2014.

Tableau A17 : Quantité de cigarettes consommées sur le territoire suisse par les frontaliers travaillant en Suisse, en millions d'unités

	Millions de pièces		
	Hommes	Femmes	Quantité totale
Retour quotidien	95.9	39.4	135.2
Retour hebdomadaire	28.2	11.6	39.8
Total	124.1	50.9	175.0

Sources: WHO, Report on the global tobacco epidemic, 2013 ; OFS,

Statistique des frontaliers 2014.

Tableau A18 : Achats et consommation de cigarettes par les frontaliers travaillant en Suisse, en millions d'unités (2014)

Origine	Consommation				Achats	
	Totale	En Suisse	En Suisse de produits taxés en Suisse	A l'étranger de produits taxés en Suisse	En Suisse*	A l'étranger*
France	255.3	103.0	69.5	58.2	127.7	127.7
Autre pays	179.0	72.0	11.9	6.0	17.9	161.1
Total	434.4	175.0	81.5	64.1	145.6	288.8

*Cigarettes taxées.

Sources: WHO, Report on the global tobacco epidemic, 2013 ; OFS, Statistique des frontaliers 2014; propres estimations.

Le prix du paquet étant presque équivalent en Suisse et en France, les achats des frontaliers français sont effectués pour moitié dans le pays de domicile et pour moitié en Suisse. Les frontaliers en provenance d'Allemagne, d'Italie et d'Autriche achètent leurs cigarettes dans le pays de domicile. La consommation annuelle totale en Suisse par les frontaliers est estimée à 175 millions d'unités. Une

partie des cigarettes achetées en Suisse par des frontaliers (surtout français) est consommée à l'étranger (24,7 millions)⁴⁷.

⁴⁷ Les frontaliers décident du lieu d'achat (Suisse ou pays de domicile) en fonction du prix. Les frontaliers français sont les seuls à acheter des cigarettes en Suisse (hypothèse, moitié de la consommation totale en Suisse). L'effectif des frontaliers français comprend 95'092 hommes et 54'934 femmes, la prévalence est respectivement de 37,4% et 30,2%, le nombre de cigarettes quotidiennes 13,6, la consommation totale en Suisse et en France 255,3 millions d'unités.

Annexe 8 : Consommation de cigarettes des résidents suisses à l'étranger

La consommation des visiteurs suisses à l'étranger est estimée à partir des données officielles de prévalence, alors que la consommation journalière moyenne est ajustée pour compenser la sous-estimation de la consommation de cigarettes dans le Monitoring des addictions. La consommation des visiteurs étrangers en Suisse est estimée à partir des données officielles (données de prévalence et de consommation l'OMS).

Tableau A19 : Consommation de cigarettes des voyageurs suisses à l'étranger, en millions d'unités

Type de voyages	Voyages (par année)	Visites par jour	Présence moyenne	Fumeurs	Cigarette/j*	Millions de cigarettes/an
Résidents suisses en voyage à l'étranger (avec nuitées)	13'569'267		279'746	63'937	18.1	422.4
Résidents suisses en voyage à l'étranger (sans nuitée)		191'058	77'602	17'736	18.1	117.2
Total			357'348	81'674		539.6

*Le Monitoring suisse des addictions sous-estime la consommation de cigarettes de la population résidente (de plus de 40%), sans que l'on sache si c'est le nombre de fumeurs ou la consommation journalière moyenne qui est sous-estimée. C'est pourquoi nous utilisons 18,1 cigarettes par jour et par fumeur pour estimer la quantité totale consommée hors du territoire suisse (au lieu de 10,4).

Sources: OFS, Comportements en matière de voyage, 2014; STATPOP; Alpen- und Grenzquerender Personenvkehr 2007, Schlussbericht, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2009, enquête réalisée en 2007; Monitoring des addictions 2014.

A l'occasion des visites sans nuitée à l'étranger (tourisme d'achat en particulier), une grande quantité de cigarettes taxées sont achetées par les résidents pour être consommées en Suisse.

Tableau A20 : Consommation de cigarettes à l'étranger par les frontaliers domiciliés en Suisse travaillant à l'étranger, en millions d'unités

	Effectif	Présence moyenne	Prévalence	Cig/jour	Millions de cigarettes
Retour hebdomadaire	3'450	2'108	23%	18.1	3.1
Retour quotidien	19'550	7'168	23%	18.1	10.7
Total	23'000	9'277			13.8

Sources : Enquête suisse sur la population active (ESPA). Personnes actives occupées résidant de façon permanente en Suisse; Monitoring des addictions 2014.

Annexe 9 : Cigarettes hors taxes

Tableau A21 : Ventes de cigarettes hors taxes au départ de Suisse, selon l'origine

Voyageurs	Parts du trafic			Parts des achats hors taxes*		
	Zurich	Bâle-Mulhouse	Genève	Zurich	Bâle-Mulhouse	Genève
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Résidents	58.3%	38.5%	37.5%	49.3%	33.6%	26.3%
Non-résidents bassin rég.	7.7%	31.5%	12.5%	6.5%	27.5%	8.8%
Autres non-résidents	34.0%	30.0%	50.0%	44.2%	39.0%	65.0%
Vte de cigarettes au départ, mio.	105.1	41.1	68.4			

*Une part plus que proportionnelle (+30%) des achats hors taxes au départ est attribuée au trafic inbound (étrangers retournant dans leurs pays).

Source : Entretien téléphonique avec Mme Gaskell, cheffe de la communication, Aéroport de Bâle-Mulhouse. Flughafen Zürich, Zahlen und Fakten 2014 : <http://www.flughafen-zuerich.ch/unternehmen/flughafen-zuerich-ag/zahlen-und-fakten>.

Tableau A22 : Achat de cigarettes hors taxes au départ de Suisse selon l'origine, en millions d'unités

Voyageurs	Achats hors taxes	Lieu de consommation	
		En Suisse	A l'étranger
Résidents	83.6	10.0	73.5
Non-résidents bassin régional	24.1		24.1
Autres non-résidents	107.0		107.0
Total	214.6	10.0	204.6

Source : propre estimation à partir des flux de trafic.

Tableau A23 : Ventes de cigarettes hors taxes à l'arrivée en Suisse, selon l'origine

Voyageurs	Parts du trafic			Parts des achats hors taxes*		
	Zurich	Bâle-Mulhouse	Genève	Zurich	Bâle-Mulhouse	Genève
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Résidents	58.3%	38.5%	37.5%	78.7%	52.0%	50.6%
Non-résidents bassin rég.	7.7%	31.5%	12.5%	10.4%	42.5%	16.9%
Autres non-résidents	34.0%	30.0%	50.0%	10.9%	5.5%	32.5%
Cigarettes achetées au départ à l'étranger, en millions	47.7	18.7	31.1			

*Une part plus que proportionnelle des achats hors taxes (+30%) est attribuée au trafic outbound (résidents et non-résidents domiciliés dans le bassin de clientèle de l'aéroport).

Sources : Entretien téléphonique avec Mme Gaskell, cheffe de la communication, Aéroport de Bâle-Mulhouse. Flughafen Zürich, Zahlen und Fakten 2014 : <http://www.flughafen-zuerich.ch/unternehmen/flughafen-zuerich-ag/zahlen-und-fakten>.

Tableau A24 : Ventes de cigarettes hors taxes à l'arrivée en Suisse selon l'origine, en millions d'unités

Voyageurs	Achats hors taxes	Lieu de consommation	
		En Suisse	A l'étranger
Résidents	94.5	94.5	
Non-résidents bassin régional	20.5		20.5
Autres non-résidents	29.7	21.5	8.2
Total	144.8	116.1	28.7

Source : propre estimation à partir des flux de trafic.

Hypothèses : toutes les cigarettes hors taxes achetées par les résidents à l'arrivée sont consommées en Suisse, les cigarettes achetées par les non-résidents provenant du bassin de clientèle de l'aéroport sont consommées à l'étranger. La part consommée en Suisse par les autres non-résidents varie entre 60% (Bâle-Mulhouse) et 75% (Zurich).

Tableau A25 : Répartition des ventes de cigarettes hors taxes au départ à l'étranger, selon l'origine du voyageur

Voyageurs	Parts du trafic			Parts des achats hors taxes*		
	Zurich	Bâle-Mulhouse	Genève	Zurich	Bâle-Mulhouse	Genève
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
Résidents	58.3%	38.5%	37.5%	78.7%	52.0%	50.6%
Non-résidents bassin rég.	7.7%	31.5%	12.5%	10.4%	42.5%	16.9%
Autres non-résidents	34.0%	30.0%	50.0%	10.9%	5.5%	32.5%
Cigarettes achetées au départ à l'étranger, en millions	47.7	18.7	31.1			

*Une part plus que proportionnelle des achats hors taxes (+30%) est attribuée au trafic outbound (résidents et non-résidents domiciliés dans le bassin de clientèle de l'aéroport).

Sources : Entretien téléphonique avec Mme Gaskell, cheffe de la communication, Aéroport de Bâle-Mulhouse. Flughafen Zürich, Zahlen und Fakten 2014 : <http://www.flughafen-zuerich.ch/unternehmen/flughafen-zuerich-ag/zahlen-und-fakten>.

Tableau A26 : Cigarettes hors taxes au départ de l'étranger, en millions d'unités

Voyageurs	Achats hors taxes	Lieu de consommation	
		En Suisse*	A l'étranger*
Résidents	63.0	63.0	0.0
Non-résidents bassin régional	18.1	1.8	16.3
Autres non-résidents	16.3	9.8	6.5
Total	97.5	74.6	22.9

*Résidents: consommation en Suisse ; non-résidents du bassin de clientèle: consommation essentiellement à l'étranger (90%) ; autres non-résidents: consommation majoritairement en Suisse (60%).

Source : propre estimation à partir des flux de trafic et des emballages vides collectés en Suisse.

Hypothèses : les achats des résidents sont consommés en Suisse, ceux des non-résidents du bassin de clientèle le sont pour 90% à l'étranger. Quant aux cigarettes hors taxes achetées par les autres non-résidents, elles sont en partie consommées en Suisse (60%), en partie à l'étranger (40%).

Tableaux A27 : Part des produits hors taxes dans la consommation totale domestique en Suisse et dans quelques pays de l'UE (2014)

Pays	Consommation totale, en milliards d'unités	Produits hors taxes, en milliards d'unités	Produits hors taxes, en %
Suisse	10.57	0.22	2.1
Belgique	9.72	0.2	2.1
Autriche	14.97	0.13	0.9
République Tchèque	14.29	0.11	0.8
Danemark	5.3	0.1	1.9
Finlande	5.24	0.22	4.2
France	60.52	2.72	4.5
Allemagne	97.33	1.84	1.9
Irlande	4.08	0.16	3.9
Italy	78.76	0.86	1.1
Royaume-Uni	42.14	1.64	3.9

Source : KPMG 2015, SUN Report.

Annexe 10 : Prix des cigarettes consommées par la population résidante suisse selon la source d'approvisionnement

Tableau A28 : Prix moyen en francs ces cigarettes entrées légitimement en Suisse

Provenance	Millions d'unités	Prix moyen du paquet, en euros
Allemagne	170	5.13
Italie	120	4.52
Autriche	20	4.33
Espagne	20	4.37
France	40	6.74
Serbie*	50	2.00
Prix moyen		4.66

*Serbie et autres pays de l'ex-Yougoslavie.

Source : KPMG 2015.

Tableau A29 : Prix moyen en francs des cigarettes consommées par les résidents

	Prix du paquet, en francs	Part en %
Produits taxés en Suisse*	8.03	90.04
Produits taxés à l'étranger	4.66	5.17
Produits hors taxes	4.50	2.56
Produits de contrebande		
<i>Contrebande à grand échelle</i>	4.01	1.77
<i>Contrebande individuelle</i>	2.08	0.44
Contrefaçons	4.01	0.02
Prix moyen	7.67	100.00

*Prix moyen compte tenu des rabais.

Sources: Prix moyen 2014 compte tenu des rabais, sans produits hors taxes, OFS (2014) Prix moyen des produits composant l'indice des prix à la consommation; KPMG 2015, Sun Report; propre estimaton.

Annexe 11 : Consommation de cigarettes de la population résidente

Consommation de cigarettes estimée à partir des réponses au Monitoring des addictions

La consommation annuelle de cigarettes de la population résidente estimée à partir des déclarations des fumeurs s'élevé à 6,1 milliards d'unités. La quantité a diminué de 300 millions d'unités par rapport à 2013. La diminution de la prévalence de la consommation quotidienne et du nombre de cigarettes des fumeurs quotidiens explique ce recul, que n'ont pas pu compenser la hausse de la prévalence et de la consommation quotidienne moyenne chez les fumeurs occasionnels et l'augmentation de la population. La consommation quotidienne – 13,5 et 1,7 cigarettes pour les fumeurs quotidiens et les fumeurs occasionnels respectivement – est supposée calculée pour les seuls fumeurs de cigarettes. La consommation moyenne de cigarettes par fumeur (cigarettes et autres produits du tabac) atteint 10,4 cigarettes par jour.

Tableau A30 : Consommation annuelle autodéclarée de cigarettes dans la population résidente permanente et non permanente de 15 ans et plus, Monitoring des addictions 2014

Population résidente 15 ans et plus			Prévalence tabagisme en %			Fumeurs de cigarettes en % des fumeurs		
Permanente	Non permanente	Totale	Fumeurs quot.	Fum occas.	Total fumeurs	Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	
7'012'685	80'149	7'092'834	17.3	7.6	24.9	97.1	79.7	

Consommation de cigarettes par jour*		Fumeurs de cigarettes en % des fumeurs		Prévalence de la consommation de cigarettes		Consommateurs de cigarettes, en milliers		
Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	Fumeurs quot.	Fumeurs occas.	Fumeurs tot	Fumeurs quot	Fumeurs occas.
13.5	1.7	97.1	79.7	16.8	6.1	22.9	1'191.5	429.6

Consommation annuelle de cigarettes par fumeur de cigarettes, unités		Consommation annuelle totale de cigarettes, en millions		
Fum quot.	Fum occas.	Fum quot.	Fum occas.	Total
4'928	621	5'871.0	266.6	6'137.6

*Fumeurs de cigarettes uniquement

Sources : Gmel et al., Monitoring suisse des addictions 2014; OFS, Statistique de la population et des ménages; Hervé Kuendig, Addiction Suisse, échange de courrier électronique.

Consommation de cigarettes estimées à partir du Panel suisse des ménages

La vague 12 du Panel suisse des ménages PSM (septembre 2010 à février 2011) contient un volet consacré au tabac. Nous avons utilisé la base de données individuelle du PSM pour mesurer la prévalence du tabagisme, la prévalence de l'usage de cigarettes et le nombre moyen de cigarettes consommées par jour dans la population de 14 ans et plus. Le PSM ne distingue pas les fumeurs occasionnels des fumeurs quotidiens. La formulation de la question servant à identifier les fumeurs :

« Fumez-vous actuellement ? »

est différente de celles de l'enquête suisse sur la santé et du monitoring des addictions.

La procédure adoptée est la suivante : les personnes ayant participé à l'enquête ont d'abord été identifiées (variable statut code 0). Une fois le poids attaché à chaque individu introduit, nous

constatons que les fumeurs représentent 21,7% de la population résidente dans la classe d'âge considérée, les fumeurs de cigarettes 20,5%.

Les réponses à la question :

« Combien de cigarettes fumez-vous en moyenne par jour ? »

permettent de connaître la consommation quotidienne moyenne de cigarettes des personnes ayant déclaré fumer des cigarettes.

La consommation totale annuelle – 6,9 milliards de cigarettes – est plus élevée que celle estimée à partir de l'Enquête du Monitoring des addictions (6,1 milliards). L'estimation réalisée à partir du PSM correspond à la moyenne des années 2010 et 2011, celle du Monitoring à l'année 2014. De 2011 à 2014, la part des fumeurs quotidiens a reculé d'un point de pourcentage, passant de 18,3% à 17,3%, le nombre moyen de cigarettes par jour baissant lui aussi de 14,3 à 13,5 unités. L'effet combiné de la baisse de la prévalence et du nombre moyen de cigarettes par individu et par jour équivaut à un recul de la consommation totale de 11%. L'écart entre les deux estimations (11,4%) est proche de cette valeur.

Tableau A31 : Consommation annuelle de cigarettes autodéclarée dans la population résidente permanente et non permanente de 14 ans et plus, 2014, Panel suisse des ménages 2010-2011

Population de 14 ans et plus	6'832'200
Prévalence du tabagisme	21.7%
Prévalence de l'usage de la cigarette	20.5%
Fumeurs	1'482'600
Fumeurs de cigarettes	1'400'700
Nombre de cigarettes par jour par fumeurs de cig.	13.5
Consommation de cigarettes par an, en millions	6'902

Source : Panel Suisse des Ménages, vague 12 ; OFS, STATPOP.

Consommation de cigarettes estimée à partir de l'Enquête sur le budget des ménages

L'enquête est réalisée chaque année auprès d'un échantillon d'environ 3'000 ménages (2'917 en 2013). Elle porte sur la population résidente permanente et non sur une tranche d'âge spécifique. En 2013, les ménages ont dépensé en moyenne 32,49 francs pour l'achat de cigarettes, montant en baisse de 10% par rapport aux dépenses observés en 2009. Sans doute en raison de la taille de l'échantillon et de la relativement faible importance des dépenses pour les cigarettes dans les dépenses totales d'un ménage (0,3% en 2013), les dépenses varient d'une année à l'autre sans tendance bien définie. Pour cette raison, nous utiliserons la dépense moyenne sur trois ans, 2,11 à 2,13), soit 34,15 francs.

Le prix moyen d'un paquet se monte à 7,68 francs (8,03 francs si l'on ne tient pas compte des achats hors taxes). Un ménage moyen consomme donc un peu plus de 1000 cigarettes par année (1'067). Au total, les dépenses autoreportées correspondent à une consommation de 3,8 milliards de cigarettes, très inférieure à la consommation estimée à partir des données de vente (10,6 milliards). Le phénomène de sous-déclaration plus marqué encore que dans les enquêtes sur la consommation tabagique. Observons qu'en 2013, la Confédération a encaissé 2,29 milliards de francs au titre de

l'impôt sur le tabac (Communiqué de la Direction générale des douanes du 5 février 2015). Sur la base d'un impôt de 22 centimes par pièce, les ventes de cigarettes taxées s'élèvent à 10,4 milliards de pièces.

Tableau 32 : Consommation de cigarettes estimée à partir des réponses à l'Enquête sur le budget des ménages (2011-2013)

Dépenses mensuelles pour l'achat de cigarettes, en francs	34.15
Dépenses annuelles pour l'achat de cigarettes, en francs	409.8
Prix moyen du paquet, en francs	7.68
Cigarettes par ménage et par année	1'067
Nombre de ménages, moyenne 2011-2013	3'540'289
Consommation annuelle de cigarettes dans la population résidente, en millions	3'778

Sources: OFS, Enquête sur le budget des ménages EBM ; OFS, Relevé structurel, données révisées le 25.6.2015; Prix moyen 2014 compte tenu des rabais, sans produits hors taxes, OFS (2014) Prix moyen des produits composant l'indice des prix à la consommation; KPMG 2015, Sun Report; propre estimation.

Estimation de la consommation de cigarettes à partir de l'Enquête suisse sur la santé 2012

La dernière enquête en date a été réalisée en 2012. Sont questionnées les personnes de 15 ans et plus vivant dans un ménage privé. La consommation de cigarettes a été estimée à partir des questions suivantes du questionnaire écrit :

Fumez-vous ? et Fumez-vous occasionnellement ? (questions filtres)

Que fumez-vous ? Cigarettes, cigares, cigarillos, pipe, pipe à eau ?

Aux fumeurs de cigarettes est posée la question suivante :

Combien de cigarettes fumez-vous en moyenne par jour ?

Le nombre de fumeurs dans la population résidente est obtenu en appliquant les pondérations attachées à chaque répondant. En 2012, il y avait dans la population de 15 ans et plus non institutionnalisée 1,9 million de fumeurs sur une population de 6,8 millions, soit une prévalence du tabagisme de 28,2%. La consommation totale de cigarettes par la population résidente s'élève à 6,2 milliards.

Tableau 33 : Consommation annuelle de cigarettes estimée à partir des réponses à l'Enquête suisse sur la santé 2012

Fumeurs, en milliers	1'926.8
Non-fumeurs, en milliers	4'909.3
Non-réponses	2.2
Consommation moyenne par jour	8.8
Consommation annuelle totale, en millions de cigarettes	6'186.4

Source : Enquête suisse sur la santé 2012, données individuelles.

Estimation de la consommation de cigarettes à partir du Monitoring sur le tabac 2010

L'enquête sur le monitoring du tabac a été réalisée pour la dernière fois en 2010. Cette enquête porte sur la population résidente de 14 à 65 ans. La prévalence du tabagisme était alors de 30%, la consommation journalière de cigarettes de 14,2 unités chez les fumeurs quotidiens et de 1,2 cigarette chez les fumeurs occasionnels. Si nous appliquons ces consommations quotidiennes à l'effectif des fumeurs quotidiens et occasionnels, nous obtenons une consommation annuelle totale de 5,7 milliards de cigarettes. Appliquées aux seuls fumeurs de cigarettes, les mêmes doses quotidiennes aboutissent à une consommation annuelle de 5,3 milliards.

Tableau 34 : Consommation annuelle de cigarettes estimée à partir des résultats du Monitoring sur le tabac 2010

Fumeurs quotidiens	1'062'810
Consommation journalière (unités)	14.2
Consommation annuelle, en millions	5'508.5
Fumeurs occasionnels	447'590
Consommation journalière (unités)	1.2
Consommation annuelle, en millions	196.0
Fumeurs quotidiens et occasionnels	1'510'400
Consommation annuelle, en millions	5'705

Source : Monitoring sur le tabac 2010 (TMS).

C. TEST D'ACHATS DE CIGARETTES SUR INTERNET

RÉSUMÉ

Plusieurs dizaines de boutiques proposent l'achat de cigarettes en ligne. Or, il n'existe à ce jour pas de données sur le volume de cigarettes achetées sur Internet en Suisse. Pour tenter d'y voir plus clair, les auteurs ont effectué un test d'achat de cigarettes en ligne. Le but consistait à déterminer si ces achats constituent une option attractive pour le fumeur en Suisse. Dans un premier temps, une vingtaine de boutiques en ligne ont été soumises à un test de fiabilité (« scam test »), six ont finalement été choisies. Afin de déceler un possible lien entre le nombre de cartouches commandées et le risque d'interception à la frontière, des commandes portant sur une seule, deux et trois cartouches ont été passées. Pour 19 cartouches, les vendeurs ont facturé au total 920 francs, frais de port inclus. Quatre colis ont été interceptés par la Poste pour lesquels nous avons payé 472 francs de taxes et frais. Le coût total des 19 cartouches se monte ainsi à 1'392 francs, soit 7,35 francs par paquet. Le gain par rapport à un achat taxé en Suisse apparaît modeste, vu l'incertitude sur la provenance et sur la qualité des cigarettes. Les achats en ligne ne constituent donc pas une option intéressante. La part qu'ils représentent dans la consommation de cigarettes en Suisse est sans doute très faible.

I. INTRODUCTION

Il n'existe pas de données sur la quantité de cigarettes achetées sur Internet en Suisse et nous ne savons pas si ces achats représentent une part significative de la consommation de cigarettes. Une estimation des achats de cigarettes en ligne et par fret postal manque aussi dans la majorité des autres pays. Les auteurs d'une étude sur le marché illicite de tabac en France révèlent que l'envoi de petites quantités de tabac par la poste est une pratique en croissance (Lalam *et al.* 2012). En France et au Royaume-Uni, les trafiquants recruteront de jeunes personnes pour recevoir et transporter de nombreux petits colis contenant des cigarettes ou du tabac à rouler. Les volumes restent toutefois modestes (0,5% de la consommation en France).

L'étude n'a pas pour but de fournir une estimation du volume de cigarettes achetées en ligne, mais bien d'examiner si les achats de cigarettes sur internet représentent une option attractive pour le fumeur. Le cas échéant, nous devons conclure que les achats en ligne représentent une faille supplémentaire dans le dispositif de prévention visant à décourager la consommation par des prix élevés.

Les éléments examinés sont donc les prix, la plus ou moins grande facilité de passer une commande de cigarettes en ligne, la provenance des produits, la fiabilité (exécution des commandes) et le risque de fraude (utilisation frauduleuse de la carte de crédit, absence de livraison de produits prépayés).

La première étape a consisté en une recherche sur internet qui a abouti à établir une première liste de boutiques en ligne proposant des cigarettes. Cinq d'entre-elles ont été sélectionnées pour des achats test qui se sont déroulés entre le 15 et le 30 mai 2016. Quatorze commandes ont été passées portant sur une, deux ou trois cartouches.

II. MÉTHODE

Dans un premier temps, nous avons identifié une quarantaine de sites proposant l'achat de cigarettes en ligne (annexe I). Le domicile du vendeur est rarement mentionné sur le site web. Pour tenter de le découvrir, nous avons eu recours à un logiciel permettant de détecter les sites frauduleux (*Scamadviser*). Ce logiciel indique aussi la localisation possible du serveur. Par exemple, le serveur du site "Tabac-online.eu" se trouve en Pologne, avec une probabilité de 78%, ou aux Pays-Bas, avec une probabilité de 22%. Le nom du propriétaire du site et son domicile ne sont pas connus. Scamadviser mentionne alors "owner not disclosed". L'acheteur souhaite savoir si les cigarettes ont été produites en Europe de l'Ouest, en Ukraine, en Inde ou en Chine, les teneurs autorisées en nicotine, goudron et monoxyde de carbone étant parfois beaucoup plus élevées qu'en Suisse. De plus, le risque d'acheter des produits de contrefaçons, avec des teneurs en métaux lourds, goudron, nicotine, arsenic pouvant atteindre un multiple de ce qui est autorisé en Suisse (jusqu'à 160 fois plus de goudron) est élevé si les cigarettes proviennent de Chine. Quelques sites mentionnent la provenance des cigarettes. Par exemple, *Smokeandshop* signale que les "Pall Mall Full Filter" sont fabriquées en Israël, les Marlboro rouge en Ukraine (le colis est pourtant parti du Kirgystan), les Camel filters d'Europe de l'Est.

A côté des sites sérieux, l'on trouve de nombreux sites frauduleux ou à risque. La seconde précaution consiste donc à éviter de communiquer son numéro de carte de crédit à des escrocs et de payer une marchandise qui ne sera jamais livrée. Pour identifier les boutiques en ligne fiables, nous avons soumis chaque site à un test de fiabilité ("scam test") en utilisant le logiciel mentionné ci-dessus (<http://www.scamadviser.com/>). Le test nous indique si le site est plutôt sûr ou plutôt à risque, le degré de confiance apparaissant sous forme d'un pourcentage variant de 0 à 100 ("trust rating"). Le site *Tabac-online.eu* est présenté comme digne de confiance ("high trust rating", "look safe", 83%). A l'opposé, la boutique *Buycigarettes.eu* est jugée à haut risque (indice de confiance à 6%).

Nous avons aussi contrôlé les remarques négatives des clients à partir d'un site collectant les plaintes de consommateurs (<http://www.complaintsboard.com/>). Celui-ci ne signalait aucune réaction négative de consommateurs pour le site *tabac-online.eu*, de nombreuses plaintes en revanche pour le *Cigarettesexpress*.

La recherche des sites a été réalisée à l'aide d'un moteur de recherche ("recherche avancée Google") et de mots-clé (cigarette, online, Internet, "cigarettes bon marché", "cigarettes en ligne", "cigarettes pas cher", "cigarettes internet", "tabac en ligne" et "cheap smokes", "discount cigarettes", "discount tobacco", "tax free cigarettes", "cheap tobacco", "online cigarettes". Nous avons identifié 36 sites dans un premier temps.

Une mauvaise présentation matérielle du site, l'absence d'actualisation récente ou l'exigence d'un paiement préalable (*Bali Cigarette*) sont des indices de risque. Nous avons écarté les sites présentant ce type de risque. Il faut savoir aussi qu'un même vendeur peut écouler ses produits sous plusieurs labels. *Cigarette-online.eu* est identique à *tabac-online.eu* et *online cigarette store* identique à *Duty free depot*, *Cheap cigarettes* et *Tax free smokes*). Enfin, plusieurs sites ne vendent pas de cigarettes en Suisse (*Cig4u*, *My cigarette shop*, *Cigs depot*, *Cigarette info com*, *Online smoke*, *123-cigs...*). L'évaluation du risque de fraude et les commentaires des usagers ont permis d'opérer une sélection de six boutiques, auxquelles nous avons passé des commandes.

Tableau 1 : Boutiques en ligne sélectionnées

Boutique	Adresse e-mail	Domicile du propriétaire/site Web
Smoke and shop	http://www.smokeandshop.com/	Inconnu / Royaume-Uni
Tabac-online.eu	http://www.tabac-online.eu/	Pologne / Pologne
Cigarette-online.eu	http://cigarette-online.eu/	Pologne / Pologne
Duty free depot	http://www.dutyfreedepot.com/	USA / Royaume-Uni
Cigarettes store	http://eucheapcigs.com/	Royaume-Uni / Moldavie
Cheap Cigarette	http://www.cheapcigarette.cc/	Chine / Pays-Bas

Nous avons payé toutes les commandes par carte de crédit. *Duty free depot* a demandé une confirmation téléphonique (lieu de vente situé dans une réserve indienne aux Etats-Unis). Les assistants et les secrétaires de l'Institut de recherches économiques ont tenu le rôle de clients mystères.

Afin de déceler un lien éventuel entre le nombre de cartouche commandées et la probabilité d'une interception au passage de la frontière pour le paiement des droits de douane et des taxes sur le tabac, nous avons commandé deux fois trois cartouches, deux fois deux cartouches, les dix autres commandes portant chaque fois sur une seule cartouche. Les sites de ventes en ligne connaissent sans doute le risque plus élevé d'interception lorsque le paquet contient plus de deux cartouches. Les commandes portant sur trois cartouches sont arrivées sous forme de paquets séparés, contenant chaque fois une seule cartouche. Les vendeurs n'ont pas pris la même précaution pour les commandes de deux cartouches et l'un des deux envois a été intercepté.

La plupart des sites n'acceptent pas les commandes portant sur une seule cartouche. *Tabac-online.eu* est l'une des seules boutiques dont les produits sont vendus en Suisse et qui accepte de livrer une cartouche unique. *Cheap cigarette* accepte les commandes d'une seule cartouche, mais n'a pas livré le produit commandé. *Clove shop* a refusé notre commande, la raison invoquée étant une panne du système de paiement.

III. PRIX ET FRAIS D'ENVOI

Parmi les sites retenus, le prix d'une cartouche de Marlboro rouge sans les frais de port varie entre 31,2 francs (31,8 USD, *Cigarettes store*) et 44,4 francs (41 euros, *Tabac-online.eu*). *Duty free depot* facture 66,8 francs (65,5 USD), frais d'envoi compris, pour des produits déclarés fabriqués en Suisse.

Les frais d'envoi sont facturés par cartouche. Ils augmentent donc proportionnellement à la quantité. *Cigarettes store* et *Smoke and shop* ont utilisé trois envois différents pour livrer les trois cartouches commandées, dans le but probable, comme déjà mentionné, de réduire la probabilité que le colis soit soumis aux droits de douane, à la TVA et à l'impôt sur le tabac. *Duty free depot* et *Tabac-online.eu* ont envoyé les deux cartouches commandées sous un seul colis. L'un des deux envois a été intercepté par la Poste et soumis aux taxes. Les valeurs en francs sont calculées à l'aide du taux de change pratiqué par la carte de crédit en tenant compte de la commission pour achats à l'étranger (ici 0,9%).

Tableau 2 : Coût d'une cartouche de Marlboro rouges, en francs

Vendeur	Coût avec frais de port
Smoke and shop	42,0
Tabac-online.eu	60,4
Duty free depot	66,8
Cigarettes store	47,3

Source : Achats test IRENE, mai 2016

IV. CONTRÔLE DE L'ÂGE DE L'ACHETEUR

Tabac-online.eu exécute la commande sans avoir posé de question sur l'âge de l'acheteur. *Duty free depot* demande à l'acheteur s'il a l'âge légal pour acheter des cigarettes dans son pays ("I am over the minimum legal age limit that permits the purchase of tobacco products in my country of residence"). *Smoke and shop* et *Cigarettes store* demandent l'année de naissance de l'acheteur. Le vendeur n'a toutefois pas de moyen de contrôler si l'âge révélé est correct. Une étude de Ribisl *et al.* (2003), basée sur des achats test, confirme que, dans neuf cas sur dix, les mineurs ont pu, en l'absence de contrôle de l'âge, obtenir des cigarettes sur Internet en payant par chèque ou carte de crédit. La condition est toutefois l'accès à une carte de crédit et donc l'accord tacite ou exprès des parents. Pour cette raison, les achats en ligne ne sont probablement pas un moyen courant de se procurer des cigarettes par ceux qui n'ont pas l'âge légal (16 ou 18 ans selon les cantons). Acheter les cigarettes dans un commerce traditionnel, avec ou sans la participation d'un tiers, paraît une option plus simple. Addiction Suisse (Kuendig *et al.* 2008) a constaté le degré de non-respect des dispositions légales en place dans le canton de Vaud concernant la vente de tabac aux mineurs: dans plus de 85% des cas, des jeunes mineurs peuvent se procurer des cigarettes dans un commerce traditionnel. Plus récemment, le même constat a été posé pour la vente d'alcool: dans presque huit cas sur dix la loi n'est pas appliquée (Astudillo et Kuendig 2013).

Le site *Tabac-online.eu* contient une mise en garde (« Fumer tue »), aussi grande que le paquet lui-même, qui apparaît au moment où le consommateur confirme sa commande. *Duty free depot* ne contient pas de message sur les dangers de la cigarette, ni en première page ni au moment de la passation de la commande. Toutefois, en cliquant sur le paquet, le message de prévention est parfois lisible (Marlboro) parfois pas (Gauloises). Dans son texte de présentation, *Smoke and shop* met l'accent sur la qualité des produits et sur le plaisir de fumer, sans évoquer les dangers de la cigarette. En cliquant sur le paquet, la mise en garde reste illisible. Sur la page Web de *Cigarette Store*, les messages d'avertissement sont certes apparents, mais écrits dans une langue que la plupart des acheteurs ne comprennent pas. Ribisl *et al.* (2001) ont constaté qu'une minorité de sites de vente en ligne de cigarettes aux Etats-Unis (28,4%) publient la mise en garde du Directeur général de la santé ("Surgeon general").

V. RÉCEPTION DES PRODUITS

Toutes les cigarettes ont été envoyées sous forme de colis recommandés et remis contre signature. Le plus souvent, la cartouche a été emballée de manière à ne pas laisser entrevoir qu'il s'agit de cigarettes. Comme indication de contenu, le vendeur mentionne parfois "cadeau" avec une déclaration de valeur très basse (par exemple 5 dollars).

Tous les produits commandés, à une exception près, sont arrivés. La commande non exécutée n'a pas été facturée. Dix envois ont traversé la frontière sans être détectés; ils nous sont parvenus avec la mention "exempt de redevances". Quatre envois ont été interceptés par les douanes (Zurich-Mülligen) et soumis aux taxes (voir annexe II).

Au moment de la commande, l'acheteur ne connaît souvent pas l'origine des produits (domicile du vendeur et lieu de production des cigarettes). Ainsi, le prix d'une commande passée aux Etats-Unis (*Duty free depot*, entreprise située dans une réserve indienne) a été facturé en Yuan par un magasin de vêtement situé à Shenzhen (Chine).

Tableau 3 : Réception des commandes

Vendeur	Produits	Prix en CHF	Taxes et frais	Origine
Smoke and shop	3 Pall Mall full filter	100.10	aucun	Israel
Duty free depot*	2 Pall Mall	75.33	aucun	USA
Cigarettes store	3 Marlboro red	126.65	CHF 105.90+105.90	Kyrgyzstan
Cigarette-online.eu	2 Pall Mall	104.49	CHF 158.10	Pologne
Tabac-online.eu	1 Marlboro red	60.20	CHF 102.10	Pologne
Tabac-online.eu	1 Winston	53.44	aucun	Pologne
Tabac-Online.eu	1 Camel	57.99	aucun	Pologne
Tabac-online.eu	1 Pall Mall	53.58	aucun	Pologne
Tabac-online.eu	1 Camel	58.14	aucun	Pologne
Tabac-online.eu	1 Marlboro Gold	60.42	aucun	Pologne
Tabac-online.eu	1 Gauloise	57.92	aucun	Pologne
Tabac-online.eu	1 Gauloise	58.14	aucun	Pologne
Tabac-online.eu	1 Winston	53.58	aucun	Pologne
Cheapcigarette**	1 Camel	30,60	aucun	Inconnue

*Montant finalement facturé en Yuan, prix plus élevé que celui annoncé au départ ** Cartouche non reçue et non facturée, montant sans frais de port

VI. RÉSULTATS

La recherche des sites de vente en ligne et le contrôle préalable de fiabilité sont des opérations fastidieuses et nous avons constaté que le nombre de sites qui livrent des cigarettes en Suisse et qui acceptent des commandes d'une seule ou de deux cartouches est limité. *Smokes-online*, *123-cigs* et *Online-smoke* ne livrent qu'aux Etats-Unis, *Buy cigarettes eu* aux Etats-Unis en en Allemagne, *My cigarette shop* seulement en Allemagne et aux Etats-Unis.

Les cigarettes commandées à *Cigarette store* provenaient du Kyrgyzstan (trois cartouches de Marlboro rouges), celles achetées à *Smoke and shop* d'Israël (trois cartouches de Pall Mall). Au moment de l'achat, l'acheteur ne connaît pas non plus le domicile du vendeur, sans parler du lieu de fabrication des cigarettes. En fait, les deux commandes passées à *Smoke and shop* et *Cigarettes store* ont été facturées par une troisième entité, *Cigartrade*, dont le site Web serait situé aux Etats-Unis, le domicile réel de l'entreprise n'étant pas apparent (*Scamadviser*).

Pour 19 cartouches reçues (17 envois), les vendeurs nous ont facturé au total 920 francs, frais de port compris. A cela il faut ajouter les taxes et les frais pour les quatre colis interceptés par la Poste, soit

472 francs. Un colis intercepté contenait deux cartouches : 99 francs pour les droits de douane, 15,50 francs pour la TVA et divers droits, 43,60 francs pour les frais, au total 158,10 francs. Le montant facturé pour les colis contenant une seule cartouche s'est élevé à 105,90 (deux fois) et à 102,10 francs. Deux des colis interceptés provenaient de Pologne, deux autres du Kirgizstan. Une cartouche commandée en ligne à l'étranger coûte finalement environ 150 francs si l'envoi est taxé à la frontière. Le coût total, prix des produits et taxes, atteint donc 1392 francs, ou 7,35 francs par paquet.

Le gain par rapport à un achat taxé en Suisse est modeste. Compte tenu des rabais, le prix moyen d'un paquet de cigarettes en Suisse se monte à 8,01 francs (OFS 2016), le prix moyen que nous avons payé pour les achats en ligne est donc inférieur de 8,2% au prix moyen pratiqué en Suisse. Les vendeurs ont donc privilégié la marge (cartouche achetée 10 francs et revendue 40 francs) au détriment des volumes, une bonne nouvelle pour la prévention du tabagisme en Suisse. Les frais de port élevés (entre 9 et 20 francs par cartouche) constituent une barrière supplémentaire au développement du commerce en ligne de cigarettes. L'envoi de plusieurs cartouches dans le même colis réduit les frais de port, cela au prix d'un risque accru d'interception à la frontière.

VII. CONCLUSIONS

L'achat de cigarettes sur Internet constitue une bonne affaire pour le vendeur, plus rarement pour l'acheteur. Le site polonais *Tabac-online-eu*, par exemple, facture 41 euros pour une cartouche de Marlboro rouges achetée moins de 10 euros en Ukraine ou en Biélorussie. La plus grande partie de l'écart de prix entre la Suisse et le pays de fabrication reste donc dans la poche du vendeur.

La Poste, qui prélève les droits et les taxes sur les marchandises importées, est assez efficace dans ses contrôles (un envoi de cigarettes sur quatre intercepté et soumis aux taxes). Compte tenu du risque d'escroquerie (paiement préalable sans recevoir les cigarettes commandées), de l'incertitude sur la qualité – comment savoir si les cigarettes sont des produits originaux ou des contrefaçons –, de la possible utilisation frauduleuse de la carte de crédit, il y n'a pas d'intérêt à s'approvisionner auprès de sites de ventes en ligne.

Les fumeurs en Suisse disposent de nombreuses possibilités d'acheter des cigarettes à prix réduit (sans taxes ou à faibles taxes), que ce soit dans les aéroports, lors d'un séjour à l'étranger, à la frontière, dans une zone franche ou même dans la rue. Les prix sont alors plus bas que ceux pratiqués par les vendeurs sur Internet, parfois nettement et l'acheteur a l'assurance d'obtenir des produits originaux respectant les normes suisses, à l'exception des cigarettes achetées dans la rue. Le seul avantage des achats en ligne et de pouvoir s'approvisionner à n'importe quel moment sans nécessiter un déplacement à l'étranger.

Compte tenu de ce qui précède, nous estimons que l'offre de cigarettes en ligne n'est pas attractive. Pour cette raison, il est probable qu'elle représente une part négligeable de la consommation totale.

Le plus souvent, l'âge de l'acheteur n'est pas contrôlé. Faut-il en déduire que les achats en ligne sont une source d'approvisionnement commode pour les mineurs ? Nous ne le pensons pas. En effet, pour acheter des cigarettes sur Internet, il faut posséder une carte de crédit. Les jeunes disposent de moyens beaucoup plus commodes de se procurer des cigarettes.

VIII. RÉFÉRENCES

Administration fédérale des douanes (2013) Testkäufe Zigaretten im Internet/Privatwaren, Berne, 5 juillet 2013.

Astudillo, M., Kuendig, H. (2013). Interdiction de service et de vente d'alcool aux mineurs dans le canton de Vaud: résultats de la campagne d'achats-tests 2013. Lausanne, Addiction suisse.

Kuendig, H., Schweizer, A. et Gmel, G. (2008) Interdiction de vente de produits du tabac aux mineurs dans le canton de Vaud – évaluation de l'application de la loi relative aux commerce de détail par la technique du client „mystère“, Rapport de recherche no 44, ISPA, Lausanne.

Lalam, N., Weingerger, D., Lermenier, A. et Martineau, H. (2012) L'observation du marché illicite de tabac en France, Observatoire français des drogues et des toxicomanies et Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, juin 2012

OFS, Indice de prix à la consommation : prix moyen de produits choisis, mai 2016.

Ribisl, K., Kim, A. and Williams, R. (2002) Are the sales practices of Internet cigarette vendors good enough to prevent sale to minors? *American Journal of Public health*, vol. 92, 6, 940-941.

Ribisl, K., Williams, R. and Kim, A. (2003) *JAMA*, vol. 290, 10, 1556-1559.

Unger, J., Rohrbach, L. and Ribisl (2001) Are adolescent attempting to buy cigarettes on the Internet? *Tobacco Control*, 10, 360-363.

IX. ANNEXE I : SITES DE VENTE EN LIGNE RECENSÉS

No	Nom	Adresse	Rating	Commentaires
1	Tabac-Online.eu	http://www.tabac-online.eu/	High trust rating (83%)	Origine Pologne, achat d'une seule cartouche possible
2	Tabac-Boutique	https://tabac-boutique.com/fr/	Caution, negative feed-back (43%)	Nombreux commentaires négatifs
3	Au plaisir de vivre	http://www.au-plaisir-de-vivre.be	High trust rating (100%)	Pas de livraison en Suisse
4	Bali cigarette	http://balicigarette.com	Caution, involve a high risk country (75%)	Paiement préalable par virement bancaire
5	Clove cigarette shop	http://www.clovecigaretteshop.com	Looks safe (85%), caution negative feed-back	Notre commande a été déclinée
6	Duty free depot	http://www.dutyfreedepot.com/	Looks safe (85%), caution negative feed-back received	Demande une confirmation par téléphone à première commande, pas de contrôle de l'âge de l'acheteur
7	Smoke and shop	http://www.smokeandshop.com/	High trust rating (75%)	Achat minimum de trois cartouches, produits fabriqués en Ukraine, Israël, Europe de l'Est selon la marque
8	Cigarettes info com (renvoie à online smoke)	http://www.online-smoke.com/	Caution, involved a high risk country (78%)	Pas de livraison en Suisse
9	Online cigarette store	http://www.onlinecigarettestoreus.com/buy-cigarettes-online-from-europe/	Look safe 85%), but negative comments	Identique à duty free depot
10	Cigarettes store	http://eucheapcigs.com/	New site without feed-back (75%)	Origine possible Moldavie
11	Cigarette-store.biz	http://www.cigarette-store.biz/	Low trust rating (0%)	Provenance inconnue
12	Cigarette-on-line	http://www.cigarette-on-line.com/	Caution, involve a high risk country (31%)	Nouveau site, provenance inconnue
13	Discount cigarettes 24	http://discountcigarettes24.com/	Caution involve a high risk country (82%)	Origine probable Russie
14	Cheap cigarette	http://www.cheapcigarette.cc/	High trust rating (86%)	Origine probable Chine
15	Cigarette-Online.eu (identique à tabac-online)	http://www.cigarette-online.eu/	High trust rating (83%)	Origine Pologne
16	My discount cigarettes	https://www.mydiscountcigarette.net	Low trust rating, high risk (12%)	Origine possible Bahamas
17	Cigarettes-on-line	http://www.cigarette-on-line.com/	Caution, involve a high risk country (31%)	
18	Dotcigarettes	http://www.dotcigarettes.com/	High trust rating (88%)	Origine probable Suède
19	Pro-smokes	https://www.pro-smokes.com/	Caution, involve a high risk country (77%)	Origine probable Roumanie
20	Cigs4us	http://www.cigs4us.biz/	Low trust rating (0%)	Origine du vendeur inconnue, cigarettes provenant d'Europe de l'Est
21	Cheap Cigarettes (identique a Duty free depot)	http://www.cheap-cigarettes.com	High trust rating (96%)	
22	Cig4U	http://www.cig4u.com/	High trust rating (98%)	Origine USA ou Canada, vente uniquement aux USA
23	Cigsmall (apparenté à cigsdepot)	http://cigsmall.com/	High trust rating (90%)	Pas de vente en Europe
24	My cigarette shop	http://www.mycigaretteshop.net/	Low trust rating (10%)	Vente en Espagne et aux USA uniquement
25	Cigarettesforless	http://www.cigarettesforless.com/	There may be a small chance of risk (65%)	Origine probable Chine

26	Smokers-mall	http://www.smokers-mall.com/cigarettes/	Low trust rating (0%)	Origine probable Roumanie
27	Cigs depot	http://cigs-depot.com	High trust rating (88%)	Pas de vente en Suisse
28	Buy cigarettes eu	http://www.buycigarettes.eu/	Low trust rating (6%)	Origine probable Allemagne ou USA
29	Cigarettesexpress	http://cigarettesexpress.com.w3snoop.com/	High trust rating (100%)	Origine inconnue
30	buydiscountcigarettes.com	http://buydiscountcigarettes.com/	High trust (98%)	Origine inconnue, nombreux problèmes signalés
31	cigs.eu	http://www5.cigs.eu/	High trust rating (83%)	Origine possible Allemagne, nombreux problèmes signalés
32	Direct taxfree	Identique à Duty free depot	Looks safe (85%)	
33	Top duty-free.com (identique à duty free online)	http://duty-free-online.org	Scam rating: there may be a small chance of risk (71%)	Cigarettes produites apparemment en Europe de l'Ouest
34	Direct-dutyfree	http://sur.ly/i/direct-dutyfree.com/	Low trust rating (0%), site not safe to use	Commentaires négatifs des acheteurs
35	123-cigs	http://www.123-cigs.com/	This site involves a high risk country	Vente aux USA uniquement
36	Online smoke	http://www.onlinesmoke.com.au/?adult=YES	Low trust rating, site not safe to use	Production en Europe, demande si l'acheteur à plus de 18 ans (pas de contrôle)

X. ANNEXE II : ACHATS TEST - IMAGES DES COLIS

Fournisseur : Tabac-online, Pologne

Produit : 1 cartouche Pall Mall

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Cigarette-online.eu, Pologne

Produit : 2 cartouches Pall Mall

Statut : soumis aux taxes, CHF 158,10



Fournisseur : Tabac-online.eu, Pologne

Produit : 1 cartouche Winston

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Tabac-online : Pologne

Produit : 1 cartouche Winston

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Tabac-online.eu, Pologne

Produit : 1 Marlboro rouge

Statut : soumis aux taxes, CHF 102,10



Fournisseur : Tabac-online.eu

Produit : 1 cartouche Marlboro rouge

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Tabac-online.eu, Pologne

Produit : 1 cartouche Camel

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Tabac-online.eu

Produit : 1 cartouche Camel

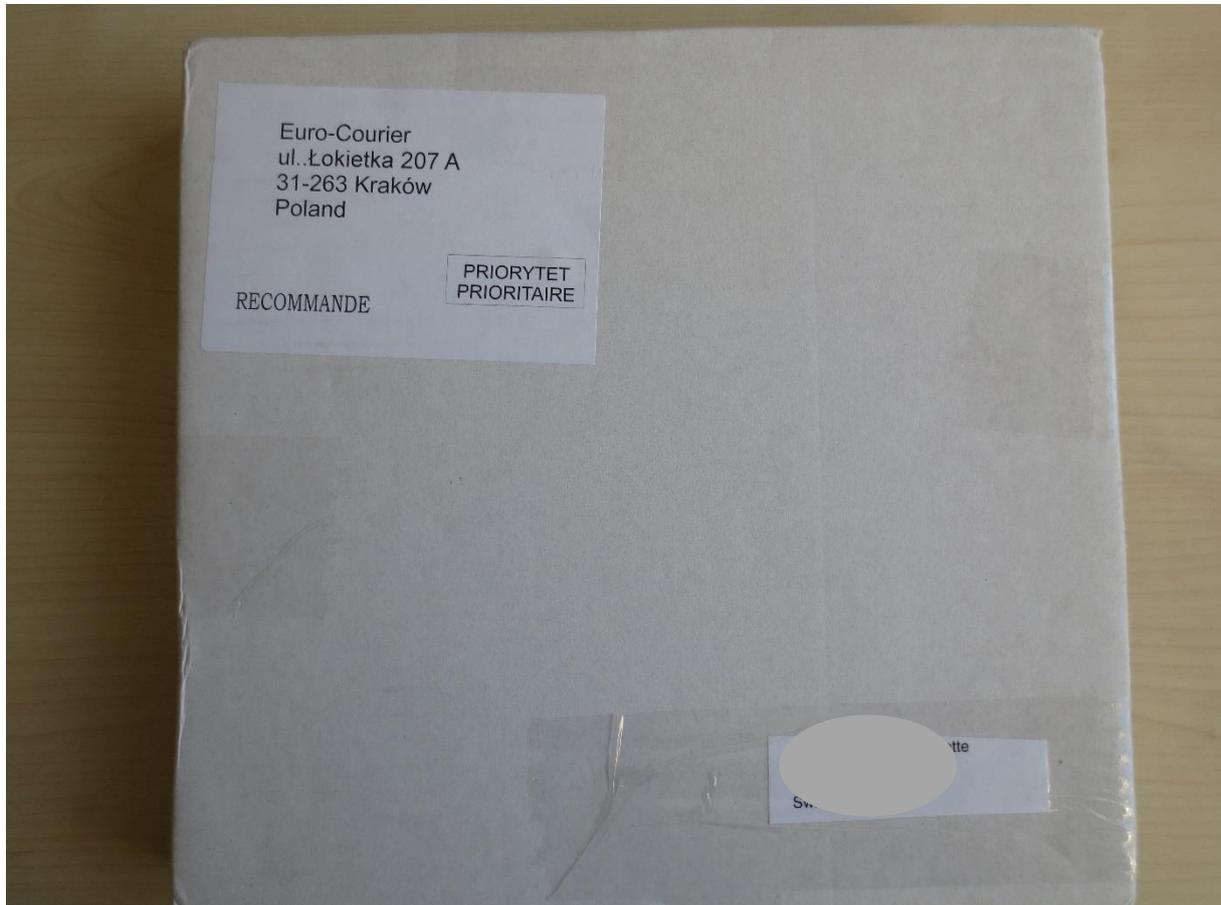
Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Tabac-online.eu

Produit : 1 cartouche Gauloise

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Smoke and Shop, domicile inconnu, provenance du coli Israël

Produit : 1 cartouche Pall Mall

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Smoke and Shop, domicile inconnu, provenance du coli Israël

Produit : 1 cartouche Pall Mall

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Smoke and Shop, domicile inconnu, provenance du coli Israël

Produit : 1 cartouche Pall Mall

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Cigarettes Store, domicile Royaume-Uni, provenance du coli Kyrgyzstan

Produit : 1 cartouche Marlboro rouges

Statut : exempt de taxes



Fournisseur : Cigarettes Store, domicile Royaume-Uni, provenance du coli Kirgystan

Produit : 1 cartouche Marlboro rouges

Statut : soumis aux taxes, CHF 105,90



Fournisseur : Cigarettes Store, domicile Royaume-Uni, provenance du coli Kirgyzstan

Produit : 1 cartouche Marlboro rouges

Statut : soumis aux taxes, CHF 105,90



Fournisseur : Dury free depot, USA

Produit : 2 cartouches Pall Mall

Statut : exempt de taxes

